

Vers l'établissement d'enseignement numérique ?

Enjeux et nouveaux usages des technologies de
l'information et de la communication

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Secrétariat général
Service des ressources humaines

Observatoire des missions et des métiers

Vers l'établissement d'enseignement numérique ?

Enjeux et nouveaux usages des technologies de
l'information et de la communication

Etude réalisée par :

Roland Labrégère
ENESAD - Dijon

François Granier
OMM – Paris

avec l'appui de :
Magali Bochow
Etudiante Master II – Université Paris XIII

Septembre 2008

*L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence.
L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu
est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux.*

Paul Valéry

Sommaire

Résumé	p. 9
Avant-propos	p. 13
Introduction générale	p. 17
I – Bref rappel du cahier des charges et présentation du dispositif d'étude	p. 21
II - La pré-enquête : une étape clarifiante	p. 25
III - L'enquête : des confirmations et des dimensions originales	p. 35
IV – Quand deux enquêtes complètent et confirment les approches qualitatives	p. 63
V – Quels scénarios pour les TIC ?	p. 71
VI – TIC et TICE en établissement : les conditions de la réussite	p. 93
VII – Des recommandations pour un plein engagement des acteurs	p. 101
En guise de conclusion	p. 121
Annexes	p. 123

Résumé

L'enseignement technique agricole public s'est engagé, dès la fin des années soixante dix, dans des pédagogies intégrant les technologies de l'information et de la communication. L'insertion récente dans les communautés éducatives de professeurs et de techniciens dédiés pour tout ou partie de leur temps au développement de ces technologies a marqué la volonté des pouvoirs publics d'en généraliser les usages. La multiplication des réseaux locaux et mondiaux, le recours quasi systématique à des bases de données automatisées, le bouleversement des techniques documentaires... métamorphosent les pratiques professionnelles de tous les personnels oeuvrant dans les établissements publics locaux d'enseignement et formation professionnelle agricoles (EPLEFPA).

C'est sur la base de ces constats et des enjeux sous-jacents que la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, ayant fait sienne une expression des représentants des personnels, a sollicité l'observatoire des missions et des métiers (OMM). En accord avec le secrétariat général lui-même demandeur d'une architecture d'ensemble des systèmes d'information cohérente et coordonnée, l'OMM a réalisé 2006 et 2008 une étude sur les métiers des technologies de l'information (TIC) en EPLEFPA et plus largement sur les usages des TIC au sein des EPLEFPA.

Un état des lieux quant aux usages

C'est en sollicitant plus de soixante-dix agents en poste dans six EPLEFPA qui représentent l'éventail des emplois qu'un état des usages des TIC a pu être dressé. Il apparaît en synthèse :

- pour l'immense majorité des agents interviewés, les usages sont présentés par des verbes d'action et non en se référant à tel ou tel outil,
- les établissements généralisent et diversifient l'usage des TIC. Ceux-ci offrent de nouvelles perspectives aux équipes pédagogiques mais elles sont très attentives au risque de fracture numérique pouvant handicaper des apprenants,
- les usages des TIC à des fins éducatives sont en expansion mais on observe des dynamiques propres à chaque établissement. Par contre, dans les fonctions budgétaires et administratives, les développements s'avèrent largement harmonisés,

- les contraintes dans le développement des TIC sont liées aux équipements disponibles, à la présence de personnels dédiés à leur développement et leur maintenance, aux politiques conduites par les Conseils régionaux et enfin à la vision des équipes de direction quant à la place des TIC dans les projets d'établissement,.

Des enjeux sociétaux, éducatifs et d'établissement

La phase « *Prospective* » a été conduite en rencontrant une vingtaine d'experts. L'analyse de leurs propos permet de faire ressortir trois catégories d'enjeux :

- Enjeux sociétaux

L'usage maîtrisé des TIC dans la société de la connaissance, et pas seulement dans la société de l'information, est expressément identifié comme un moyen d'accéder et de participer tout à la fois à la société locale (« *le territoire* ») et à la société globale (« *le village-monde* »).

La maîtrise des outils de traitement de l'information constitue un point de passage obligé dans les processus de délibération et de prise de décision. L'information se doit donc d'être appréhendée de manière critique et structurée.

- Enjeux éducatifs

L'accession à l'autonomie des apprenants dans l'usage des TIC doit être conduite avec un souci permanent, celui de combattre tout risque de fracture numérique, situation dont la « remédiation » est toujours coûteuse.

Les familles et les apprenants valorisent les apprentissages des TIC qui débouchent sur une professionnalisation : l'accès à un premier emploi de qualité est souvent conditionné par de tels savoir-faire.

Le système éducatif est conduit à choisir et expliciter ses finalités. Quel modèle d'Ecole ? L'Ecole comme lieu de vie où l'on apprend « *tout* » ou l'Ecole, lieu ponctuel, voire en marge, d'apprentissage ?

- Enjeux d'établissement

La consolidation et le développement de l'engagement des acteurs de l'innovation pédagogique pose explicitement la question de leur soutien et de leur reconnaissance. A défaut, il est à redouter leur retrait.

La maintenance des équipements conditionne la crédibilité des dispositifs pédagogiques et administratifs innovants. Les exigences des utilisateurs s'avèrent toujours plus fortes : ils attendent implicitement des outils à « *zéro panne* ».

Quatre axes pour consolider les usagers des TIC

- Politique nationale et rôles des Conseils régionaux : des coordinations nécessaires

Les familles des apprenants, les apprenants eux-mêmes et les communautés éducatives sont attachés à l'existence et à la mise en œuvre d'une politique nationale. Les Conseils régionaux ne peuvent pas être uniquement considérés sous l'angle des contributions matérielles apportées ... même si celles-ci s'avèrent souvent très significatives. En effet, la majorité des apprenants, appréhendent leur insertion sociale et professionnelle au niveau régional.

- Une visée : l'EPLEFPA comme système social « *apprenant* »

Par système social apprenant, il convient d'entendre une entité sociale et culturelle complexe et ouverte, à décideurs multiples, dotée d'une éthique, d'une identité, d'une culture, portée par une vision et un système de valeurs.

- Pour un usage « *raisonné* » des TIC au service de la triple insertion sociale, culturelle et professionnelle

L'établissement est invité à prendre acte que les TIC imprègnent de plus en plus tous les domaines de la vie. Dès lors, il est invité à promouvoir des modalités concrètes d'apprentissage afin que les apprenants soient préparés à maîtriser les TIC et à en tirer bénéfice dans leur vie scolaire, professionnelle et sociale.

- Tout membre de la communauté de travail est potentiellement porteur d'une vision éducative des TIC

Ceci conduit à proposer une relance des plans locaux de formation pour développer des actions *sur site* afin que chaque communauté éducative dispose d'habiletés de haut niveau. En effet, chaque membre de celle-ci doit se considérer comme un vecteur de la diffusion de la culture numérique auprès des apprenants.

Avant propos

L'introduction de dispositifs de traitement numérique dans nos univers professionnels et domestiques met en évidence des représentations collectives diversifiées. Nos mémoires semblent ni synchrones ni uniformes.

Pour le monde industriel, l'arrivée de tels dispositifs est plutôt associée aux machines à commandes numériques qui ont bouleversé les métiers de la métallurgie dès le début des années soixante. Dans les univers administratifs, privés ou publics, on évoquera plutôt l'irruption un peu plus tardive dans les bureaux de comptabilité et de gestion des machines à cartes perforées. Ces engins, certes bruyants, ont permis une réduction très significative des fastidieuses opérations de saisie et de report. Quant à la sphère familiale, c'est l'introduction massive du « *Minitel* » dans les années quatre vingt qui marque les mémoires.

L'Ecole aurait-elle été oubliée lors de l'émergence puis du développement de ces technologies qui jouent aujourd'hui un rôle majeur dans nos quotidiens ? Assurément non !

Dès le début des années soixante, les pouvoirs publics engagent un « *Plan Calcul* ». Celui-ci vise à développer une industrie informatique française, à organiser les équipements informatiques publics et semi-publics et à promouvoir l'enseignement et la formation. Dans les universités et les grandes écoles s'ouvrent des licences et maîtrises d'informatique et dès 1966, des instituts universitaires de technologie à Grenoble et Montpellier proposent des diplômes dédiés à ces technologies.

A la fin des années soixante-dix, le Ministère de l'industrie et la mission informatique, offrent au ministère de l'Education nationale d'équiper les établissements. 100000 micro-ordinateurs sont installés et des programmes de formation d'enseignants sont engagés. A cette époque déjà, les autorités publiques identifiaient des opportunités liées à ces technologies : rattrapage scolaire, réduction de contraintes rencontrées par des élèves souffrant d'handicaps moteurs, préparation des apprenants à des emplois de demain ...

Le Plan « *Informatique pour tous* » présenté le 25 janvier 1985 par Monsieur Laurent Fabius, Premier ministre, marque une consolidation des engagements des pouvoirs publics. En 1985, 120000 micro-ordinateurs supplémentaires seront installés dans le système éducatif et 110000 enseignants recevront une formation. En outre, plus de 700 logiciels à visée pédagogique seront développés et mis à la disposition des personnels éducatifs.

Les vingt années suivantes ont vu la poursuite de ces efforts. Cependant, combien d'entre nous peuvent imaginer une classe sans l'omniprésent tableau noir ?

Notre attachement à une école républicaine portée par la figure centrale du « *Maître* » fait sans doute obstacle à des représentations plus actualisées et surtout à des réalités autres : usage banalisé du vidéo-projecteur, création de réseaux numériques d'établissement, exercices de biologie simulés sur ordinateur, recours à des tableaux inter-actifs...

Si l'Etat paraît moins présent aujourd'hui dans le développement des usages des technologies de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement, c'est qu'il a su, dans un souci de proximité et donc d'efficacité, confier aux collectivités territoriales une part significative de ses prérogatives initiales.

Le Ministère de l'agriculture a su rapidement, dès 1984 prendre le chemin de l'innovation technologique avec la création du CNERTA. Au sein de l'enseignement technique agricole public, les années quatre-vingt dix – deux mille ont été marquées par un fort développement des outils informatiques et bureautiques tant dans le domaine pédagogique, professionnel qu'administratif. Certains acteurs, attentifs aux usages de ces technologies, évoquent même « *une explosion du recours à l'Internet et aux Intranets* ».

En effet, nombre de communautés pédagogiques en charge d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole ont délibérément identifié le rôle désormais structurant de ces technologies dans leurs projets. L'insertion en leur sein de personnels spécialisés : professeurs de technologies informatiques et multimédia (professeurs TIM) et de techniciens des établissements publics d'enseignement agricole option : informatique, bureautique audiovisuel (TEPETA - IBA) a marqué une nouvelle étape.

Ayant fait sienne une expression des représentants des personnels, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, en accord avec le Secrétariat général du ministère en charge de l'agriculture a sollicité l'appui de l'Observatoire des missions et des métiers pour apprécier les actions de nature à valoriser et démultiplier les contributions apportées par ces personnels.

Au-delà de cet axe de travail, le comité de pilotage a souhaité pouvoir disposer d'une lecture plus globale des usages présents et futurs des technologies de traitement automatisé de l'information au sein des EPLEFPA. Le projet de triple insertion scolaire, professionnelle et sociale de chaque apprenant a constitué naturellement une référence majeure.

C'est pour compléter l'action des services qui ont le souci permanent d'optimiser leurs contributions, qu'a été créé au sein du ministère en charge de l'agriculture, un observatoire des missions et des métiers. Celui-ci a plus particulièrement une visée prospective. L'arrêté du ministériel du 24 janvier 2000 précise ses attributions :

« Compétent dans tous les domaines des politiques mises en œuvre par l'administration centrale, les services déconcentrés et les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle, l'observatoire assure la veille prospective sur les missions et compétences requises pour les exercer. Il fait toutes recommandations utiles à la gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, de formation initiale ou continue, et de construction raisonnée des parcours de carrière ».

Cinq ans après sa création et à l'occasion de la création du secrétariat général du ministère de l'agriculture et de la pêche, l'Observatoire a été confirmé dans ses missions d'appui et plus particulièrement au bénéfice du Service des ressources humaines auquel il est rattaché depuis juillet 2008.

Le groupe d'étude de la filière d'emplois placé sous la présidence de Michel Chevrier n'a pas ménagé ses efforts durant près de dix-huit mois avec le fort appui des chargés d'études. Que chacun trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour son engagement !

Conformément au cahier des charges et selon les principes qui guident les travaux de l'Observatoire, une place centrale a été accordée à l'écoute et à l'analyse des propos recueillis auprès des acteurs concernés. Des enquêtes par questionnaire ont en outre permis de consolider les approches qualitatives.

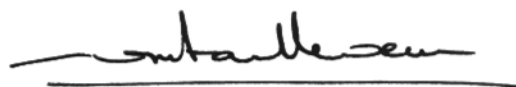
Le présent rapport synthétise les travaux conduits par le groupe d'étude de la filière d'emploi *« Les métiers des technologies de l'information et de la communication en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA) »*.

Il dresse un état des usages des technologies de traitement automatisé de l'information, présente plusieurs scénarios d'évolution en écho aux attentes, suggère des leviers d'action et propose des indicateurs de pilotage.

Je forme le vœu que les commanditaires et les membres des communautés éducatives trouvent dans le présent document des repères et des moyens pour valoriser les savoirs-faire développés par les professionnels des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, sera consolidé le professionnalisme

des personnels qui se consacrent à la formation des apprenants qui ont placé leur confiance dans l'enseignement agricole public.

Le Président de l'Observatoire des
missions et des métiers

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Constant Lecœur', written over a horizontal line.

Constant Lecœur

Introduction générale

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'École ne saurait aller de soi.

S'il convient d'être attentif aux dispositifs techniques mis à la disposition des enseignants et des apprenants ainsi qu'à leur maintenance, l'introduction des TIC soulève des questionnements majeurs. De nombreuses recherches ont mis clairement en évidence la complexité des processus d'appropriation de celles-ci que ce soit par les équipes de direction, les enseignants, les personnels administratifs et de service et bien sûr par les apprenants eux-mêmes.

Depuis plus d'un quart de siècle, les communautés éducatives sont invitées par les pouvoirs publics à valoriser les potentialités des TIC. Qu'il s'agisse des autorités ministérielles ou des élus territoriaux, ces acteurs identifient des enjeux en terme de citoyenneté et d'emploi. La crainte d'une « *fracture numérique* » est ainsi souvent évoquée pour légitimer des efforts, apaiser des craintes, faire aboutir des projets... Les familles des apprenants et les partenaires socioprofessionnels des établissements se reconnaissent dans ces objectifs mais sans nécessairement appréhender toutes les implications de telles démarches.

Un repérage des utilisations des TIC au sein des établissements publics d'enseignement technique agricole met aisément en évidence des pratiques nombreuses et souvent inventives, notamment dans le domaine pédagogique. Cependant, il convient de s'interroger sur les articulations entre des politiques institutionnelles incitatives et les logiques d'usage que développe chaque groupe d'acteurs voire chaque acteur.

Pour épauler les communautés éducatives dans cette dynamique, l'enseignement agricole public a su identifier dès 2002 le caractère crucial de personnes ressources. L'insertion au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de professeurs chargés des technologies informatiques et multimédia (Professeurs TIM) et de techniciens des établissements publics d'enseignement agricole option : informatique, bureautique, audiovisuel (TEPETA - IBA) marque explicitement cette volonté.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'appréhender la demande d'étude formulée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche à l'Observatoire des missions et des métiers. Celle-ci, consacrée aux métiers des technologies de l'information et de la communication en EPLEFPA devait tout à la fois, analyser le plus finement possible les attentes des communautés

éducatives et dresser un état des lieux problématisé des contributions apportées par les professionnels des TIC. En outre, le conseil d'orientation de l'Observatoire avait émis le vœu que celle-ci s'insère dans des travaux antérieurs de l'OMM sur la filière d'emploi des informaticiens et qu'elle soit conduite en lien avec une étude en cours consacrée aux parcours des informaticiens du ministère chargé de l'agriculture.

Les membres du comité de pilotage ont su rapidement identifier des questionnements clefs, indispensables à la bonne conduite des travaux. Au terme de la pré-enquête, ils ont en outre repris à leur compte une option proposée par les chargés d'études : celle d'analyser les usages des TIC à la lumière de leurs contributions à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants.

Cette orientation traduit la double ambition de la démarche.

Il s'est agi d'une part, d'identifier les usages effectifs des TIC à la lumière d'une finalité qui soude les communautés éducatives en ayant la volonté de comprendre comment les acteurs, et notamment les professionnels des TIC, mobilisent leurs savoirs et savoir-faire. Entre des inventions portées par des précurseurs, parfois incompris et isolés, des coopérations entre pairs, des réseaux virtuels d'échanges et de conseils... et des mesures officialisant des « *bonnes pratiques* », comment se reconfigurent des métiers, se construisent de nouvelles postures, se mettent en place des coordinations plus efficaces ?

D'autre part, l'étude s'est résolument tournée vers l'avenir en formulant des scénarios. Ceux-ci privilégient des logiques d'établissement tant il est apparu pertinent que c'est à ce niveau qu'il convient d'assurer la cohérence première d'un usage raisonné des TIC. Cependant, il serait illusoire de croire que la seule conviction d'une communauté éducative puisse concevoir et développer des pratiques efficaces. Tout EPLEFPA est ancré dans un territoire porté par des réseaux d'acteurs et voit son développement inscrit dans une logique régionale. Dans le domaine numérique comme dans les politiques éducatives, les collectivités régionales sont aujourd'hui des acteurs majeurs à l'initiative de nombreuses innovations. En outre, la lisibilité et la reconnaissance des formations dispensées maintiennent la nécessité d'un pilotage national.

Les travaux conduits auprès d'un échantillon de six établissements mettent en avant des questionnements majeurs. Ils ont été formulés sans fard que ce soit lors d'entretiens individuels ou de travaux de groupe.

Parmi ceux-ci, citons sans être exhaustif les interrogations des personnels chargés de la gestion comptable qui ont une claire conscience de leurs responsabilités actuelles et futures dans des processus de décentralisation et de diversification des financements de nombre de formations.

Les membres des équipes « *Vie scolaire* » dont la présence éducative s'avère cruciale dans des établissements accueillant nombre d'élèves internes recherchent les options les plus adaptées pour que les apprenants puissent accéder dans des conditions optima et sécurisées aux ressources offertes par la « *toile* ». Cela se vérifie par le nombre d'établissements qui ont su intégrer la question des technologies de l'information dans la réécriture de leurs règlements intérieurs.

Les enseignants vivent de manière ambivalente l'irruption des TIC dans leur métier. Ces technologies vont-elles rendre possible une individualisation perçue comme de plus en plus nécessaire au regard de l'hétérogénéité des apprenants? Les TIC annoncent-ils la fin de leur mission didactique au profit d'un tutorat souvent flou à leurs yeux ou bien ces outils vont-ils leur permettre d'assurer de manière équilibrée transmission des savoirs et accompagnement des apprentissages? Comment dépasser les « *bricolages ingénieux* » mais fragiles pour accéder à des dispositifs fiables ?

Les documentalistes et l'ensemble des personnels des CDI conscients des impasses dans lesquelles s'engagent trop souvent les apprenants au travers d'usages pavloviens de moteurs de recherche ou de sources non fiabilisées s'interrogent. Comment promouvoir une éducation critique des ressources qui s'offrent aux jeunes en deux clics de souris ?

Enfin, les équipes de direction, confrontées à la multiplication des outils, des réseaux, des initiatives... s'efforcent de structurer leurs systèmes d'information. Ils sont à l'écoute des conseils des professionnels des TIC mais tous les EPLEFPA ne disposent pas de ressources équivalentes...

Au sein des communautés éducatives, chacun a conscience que les TIC peuvent ouvrir des espaces d'apprentissage et de créativité particulièrement propices à l'émergence de l'adulte - citoyen dont la réflexivité est indispensable pour garantir un « *mieux vivre ensemble* ».

Visionnaire et inventeur, Célestin Freinet avait su identifier, au mitan du siècle précédent dans la fabrication des journaux d'élèves, dans la correspondance inter-écoles, dans la découverte du pouvoir des images... des voies permettant à l'élève d'accéder à la condition d'auteur. Comment dès lors s'inspirer de cette intuition et valoriser un usage raisonné des technologies au service d'un tel projet.

Les propositions contenues dans le présent rapport n'ont nullement la prétention d'apporter réponse à tous ces questionnements. Une telle position serait non seulement très présomptueuse mais elle conduirait à nier l'indispensable travail

d'analyse qui nous paraît devoir être développé dans chaque établissement en coordination avec les autorités académiques.

Conformément au cahier des charges et selon les principes qui guident les travaux de l'Observatoire, une place centrale a été accordée à l'écoute et à l'analyse des propos recueillis auprès des acteurs : membres des communautés éducatives, cadres en poste en DRAF-SRFD et en administration centrale mais aussi partenaires territoriaux et experts dans les usages pédagogiques des TIC. C'est en effet dans l'étude en miroir des objectifs généraux des politiques publiques définies par le législateur et celles des pratiques quotidiennes des acteurs de terrain que peuvent être identifiées des voies de progrès.

Ce travail, véritable audit du potentiel numérique de nos établissements, synthétise les travaux conduits par le comité de pilotage qui durant près de dix-huit mois n'a jamais ménagé son engagement.

Que chacun d'eux, auxquels j'associe les chargés d'études, trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour l'esprit de coopération qui a prévalu lors des entretiens et réunions.

Je forme enfin le vœu que les commanditaires et plus particulièrement l'ensemble des acteurs qui se mobilisent au service de l'enseignement agricole puissent y trouver des repères et des moyens pour consolider leur professionnalisme au service des apprenants et des territoires ruraux.

Le Président du Groupe d'Étude
de la Filière d'Emplois
« *Les métiers des TIC dans les établissements
d'enseignement technique agricole* »



Michel Chevrier

Chapitre I

Bref rappel du cahier des charges et présentation du dispositif d'étude

Les objectifs majeurs de l'étude

Après la présentation de la lettre de mission¹ et de la note de problématique² et les échanges entre les membres du groupe d'étude de la filière d'emploi³ (GEFE), trois objectifs majeurs ont été fixés :

- décrire quantitativement et qualitativement les emplois concernés au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle (EPLEFPA),
- repérer les facteurs et plus particulièrement les impacts des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies de l'information et de la communication éducatives (TICE) dans les activités des membres des communautés éducatives ; identifier les réalisations engagées en aval d'impulsions émanant des institutions centrales et d'opérateurs nationaux, des politiques et orientations arrêtées par les conseils régionaux... afin de mettre en évidence des scénarios d'évolution,
- fournir aux gestionnaires des ressources humaines et plus largement aux responsables locaux et régionaux toutes recommandations utiles quant aux emplois des professionnels dédiés au développement des TIC et TICE et à la valorisation de ces outils au service des missions confiées aux établissements d'enseignement technique agricoles publics.

¹ Ce document est joint en annexe 1

² Ce document est joint en annexe 2

³ La composition de cette instance est jointe en annexe 3

Quels principes ont été mis en œuvre tout au long de l'étude ?

Les chargés d'études lors de chacune des étapes se sont conformés à trois principes :

- la confidentialité

Elle a été garantie à tout interlocuteur quel que soit son statut : élu membre d'un conseil d'administration d'un établissement, cadre d'un service d'un conseil régional, enseignant-chercheur en poste auprès d'une Université, membre d'une communauté éducative... . Cette clause n'interdit pas l'usage de brèves citations significatives sous forme de « *verbatim* ». Ces citations ne comportent naturellement aucun terme pouvant permettre une identification du locuteur.

- le retour d'information

Toute personne entendue, après validation des travaux par le GEFE, a été destinataire d'une synthèse ou d'un exemplaire du rapport final. En outre, des restitutions orales intermédiaires permettant de tester des hypothèses et des pistes de progrès ont été conduites dans trois des six établissements de l'échantillon⁴.

- une approche « *comprehensive* »

Ce qui a été visé par les chargés d'étude, c'est d'accéder aux logiques d'action des personnes et/ou des groupes et en aucune manière de juger. En cela, la posture des chargés d'étude se distingue significativement de celle d'un auditeur centré sur la mesure d'écarts par rapport à un référentiel normé.

La méthodologie mobilisée

Le recueil de données :

Celui-ci a été conduit selon plusieurs canaux :

- une approche documentaire : documents d'orientation nationaux et supports propres aux EPLEFPA,
- des entretiens individuels avec des membres des communautés éducatives, des personnels en poste au niveau régional et des partenaires extérieurs,

⁴ EPLEFPA de Romans sur Isère (Drôme), de Dunkerque (Nord) et Fayl-Billot (Haute-Marne).

- des entretiens de groupe avec des enseignants et formateurs,
- des entretiens « *informels* » et « *structurés* » avec des apprenants.

Au niveau local, la programmation des entretiens a été mise en œuvre à partir des propositions des chargés d'études et ce afin de garantir le caractère significatif des échantillons.

L'analyse des données

Le recours à des lectures thématiques a été systématiquement privilégié par les chargés d'études. Cette option est apparue comme la plus pertinente afin de mettre en évidence tout à la fois les points de vues, analyses, propositions formulées majoritairement que celles et ceux évoqués que par un petit nombre d'interlocuteurs.

Les restitutions intermédiaires conduites dans trois des établissements se sont avérées particulièrement fructueuses. La mise en débat des hypothèses et la sollicitation de « *pistes de progrès* » ont participé à l'appropriation des problématiques explicitées dans le cahier des charges et à leur approfondissement.

Chaque fois que cela est apparu utile des schémas ont été élaborés. Ils ont concouru à alimenter les échanges lors des réunions de l'instance de pilotage et ont été dans nombre de cas repris dans le présent document.

Chapitre II

La pré-enquête : une étape clarifiante

La densité des échanges qui ont marqué la première réunion du comité de pilotage tenu le 1^{er} juin 2006 a permis de valider très largement la pertinence des champs d'études identifiés dans la note de problématique.⁵

Au-delà de l'actualité de plusieurs thèmes et notamment d'une identification fine des missions assurées plus particulièrement par les professeurs « *Technologies Informatique & Multimédia* » (prof. TIM) d'une part et les techniciens « *Informatique, Bureautique & Audiovisuel* » (TEPETA-IBA) d'autre part, les membres du comité de pilotage ont mis en avant des questionnements relevant d'autres registres.

Plusieurs participants souhaitaient expressément que soient aussi analysés les usages effectifs des outils implantés dans les EPLEFPA. Outre un diagnostic circonstancié, il convenait à leurs yeux de repérer les leviers et freins à une optimisation des équipements. D'autres, sans mésestimer l'importance des questionnements ci-dessus, souhaitaient qu'en outre soient mis en perspective les contributions des TIC et TICE à la pleine insertion des apprenants.

Ainsi, et fort logiquement, le comité de pilotage explicitait des attentes se répartissant sur un large spectre. Celles-ci allaient d'une analyse d'emplois – analyse pleinement justifiée au regard de la nouveauté de certains d'entre eux – à des questionnements centrés sur l'efficacité de dispositifs. Ceux-ci étaient en effet perçus comme modifiant sensiblement les pratiques professionnelles des membres des communautés éducatives voire bouleversant les relations des apprenants avec l'information et les connaissances.

Dès lors, il est apparu nécessaire que soit conduite une pré-enquête auprès de deux établissements aussi différenciés que possible. La pré-enquête devait ainsi permettre d'appréhender, non seulement les multiples questionnements évoqués par le comité de pilotage, mais aussi les éventuels liens entre ceux-ci.

⁵ ce document est repris intégralement en annexe 2

1 - Les deux établissements sollicités

L'EPLFPA de Périgueux est un établissement solidement établi dans le paysage de l'enseignement technique agricole public aquitain. La communauté éducative rassemble près de deux cents personnes. A dominante agroalimentaire et protection de l'environnement, cet EPLFPA dispose en outre d'un centre d'apprentissage aux options fortement reliées à la problématique du territoire et un centre de formation d'adultes avec une palette très large de formations allant du CAP à la licence professionnelle. Son exploitation agricole de plus de 150 hectares est plus particulièrement dédiée aux élevages de palmipèdes et de bovins viande. L'atelier de transformation, fortement lié aux productions animales, prend en compte également les problématiques de commercialisation.

L'EPLEFPA de la Côte d'Opale est situé en zone périurbaine de l'agglomération de Dunkerque. Il accueille environ deux cents apprenants et leur propose des formations à dominante horticulture et travaux paysagers : CAPA, BEPA et Bac professionnel. Cet établissement possède la particularité de mettre en oeuvre une formation aux métiers du golf et prépare, en lien avec la Fédération Française de Golf, au titre homologué d'intendant de terrain. Cet EPLEFPA, très inséré dans la vie locale, assure des prestations à visée pédagogique lors de manifestations de renom : course cycliste « Paris – Roubaix », Floralties, La Ville aux Orchidées...

Quarante-neuf entretiens ont pu être conduits dans ces deux établissements⁶. Le tableau ci-après en donne la répartition détaillée :

	Directeur et directeur adjoint	Responsable de centre constitutif	Enseignant (FI)& formateurs (FC & Apprentis.)	Enseignant « TIM » & TEPETA « IBA »	Cadres & personnels administratifs	Vie scolaire	Partenaires extérieurs (Etat & collect. Territor.)	Total
EPLEFPA de Périgueux	1	4	16 + 4	3	///	3	2	33
EPLEFPA de Dunkerque	1	3	2 + 5	///	3	2	1	16
Total	2	7	27	3	3	5	3	49

Des entretiens non formalisés avec des apprenants des deux EPLEFPA ont été conduits à l'opportunité de leur disponibilité : intercours, pause méridienne...

⁶ les entretiens ont été réalisés à l'automne 2006

Enfin, deux entretiens approfondis ont pu être réalisés à Dunkerque : élèves en classe de bac professionnel et en classe de BEPA II.

2 - Quelques définitions de référence : TIC, TICE... De quoi parle t'on ?

Le groupe de travail du Forum Français pour la Formation Ouverte et à Distance propose une définition des TIC :

« TIC est l'acronyme de Technologies de l'Information et de la Communication, qu'on peut considérer comme « Nouvelles » ou non. TIC désigne l'ensemble des technologies numériques (ordinateurs, réseaux électroniques, multimédia...). »

Pour Louis Berlinguet⁷, les TIC rassembleraient :

« L'informatique en général et ses champs d'application reconnus, comme la robotique, la bureautique ou l'intelligence artificielle, mais aussi certains développements plus récents de la numérisation de l'information (CD-ROM), le multimédia et la réalité virtuelle. Les télécommunications à base numérique : télématique, autoroutes de l'information, communication interactive par fibre optique, par la câblodistribution ou la téléphonie, transmission par satellite, etc. ».

Pour l'INSEE, par TIC, il convient d'entendre⁸ :

« Trois catégories de produits qui incorporent ces nouvelles technologies : les matériels informatiques, les logiciels et les matériels de communication ».

L'acronyme de TICE, créé par le Ministère de l'Education Nationale est quant à lui plus récent. Il doit être lu comme :

« Technologies de l'Information et de la Communication Éducatives ».

Cet acronyme est à présent repris par la très grande majorité d'autres organismes.

⁷ Louis Berlinguet : *« Miser sur le savoir, Les Nouvelles Technologies de l'Information »*, Conseil de la science et de la technologie 1994, (citation : p.29.)

⁸ Jacques Mairesse, Gilbert et Yussuf Kocoglu : *« Les technologies de l'information et de la communication en France : diffusion et contribution à la croissance »*, mai 2001.

Dans son ouvrage : « L'apprenance »⁹, Philippe Carré établit un lien significatif entre l'usage des TIC et TICE et le développement d'une société de la connaissance.

« La généralisation de l'usage des TIC dans le travail et pour partie dans la formation, [...] opère un rapprochement entre les manières d'apprendre et les manières de produire, mobilisant des capacités de plus en plus semblables ». (p. 55)

Pour ce chercheur en sciences de l'éducation, TIC et TICE :

- contribuent à l'individualisation du rapport à la formation,
- renouvellent les modalités de l'enseignement et de la formation,
- amplifient le rapprochement « *travail – formation* ».

3 – Des représentations contrastées

L'analyse des propos recueillis en écho aux questions relatives à l'usage des TIC et TICE conduit à mettre en avant des représentations contrastées.

3.1 - Pour les enseignants oeuvrant très majoritairement dans des dispositifs de formation initiale « scolaire »

La gamme d'attitudes sur les TIC apparaît déterminée plus particulièrement - mais non exclusivement - par les disciplines enseignées. On enregistre une palette qui va, d'une part, de la

- non prise en compte dans la classe, à un :
- un usage modéré « *Il faut aller voir un arbre pour parler de la feuille c'est une science expérimentale* » (Professeur de biologie), à un :
- un usage sélectif, notamment lors de la préparation des cours, dans ce cas le recours à l'Internet est massivement évoqué, à un :
- un usage pluriel qui combine dans des proportions variables des usages documentaires et le recours pour des communications professionnelles à la messagerie (First Class),

et d'autre part à :

- des usages « *rêvés* » : « *On pourrait utiliser plus* » (Professeur de langue vivante),

⁹ Philippe Carré (2005) : « *L'apprenance : vers un nouveau rapport au savoir* », Editions Dunod, Paris

- des usages spécialisés, parfois explicités dans les référentiels de formation. C'est le cas des professeurs « TIM » mais aussi d'enseignants « experts » qui déclarent : « *ne plus pouvoir réaliser leurs enseignements sans un usage massif des nouvelles technologies* » notamment car les manuels scolaires disponibles ne sont plus ou mal actualisés.

3.2 - Pour les formateurs en poste auprès de CFA et de CFPPA

Les TIC sont, chez ces personnels de plus en plus intégrées dans les différentes facettes de leurs activités professionnelles. Il s'agit plus particulièrement :

- d'appuis à la pédagogie mise en oeuvre,
- d'aides dans la conduite de projets,
- de leur participation à des réseaux (Exemple : PRIMO)
- d'engagements pris en lien avec des dispositifs d'appui portés par les conseils régionaux tels des outils de FOAD comme le dispositif « *Déclic* » en Aquitaine¹⁰ ...

Face aux TIC et TICE, ces personnels considèrent que des choix sont nécessaires mais ne doivent pas surdéterminer leurs pratiques professionnelles. Ainsi, une formatrice en CFPPA déclare :

« Le développement de l'usage des TIC dans l'établissement, pour nous formateurs il y a une limite ; je ne veux pas devenir technicienne TIC, c'est un métier qui n'est pas le mien » .

4 - Enseignants et formateurs : des points de convergence mais aussi des avis et pratiques différenciés

4.1-Enseignants et formateurs : des analyses convergentes...

Enseignants et formateurs sont très proches pour considérer que leurs métiers sont en évolution et qu'il s'agit d'accompagner ces changements dans l'intérêt supérieur des apprenants. Dans leur grande majorité, ils considèrent que les nouvelles technologies peuvent être un levier substantiel pour réaliser « *des*

¹⁰ Le programme « *Déclic* » a pour vocation de mettre à disposition des élèves internes ou des lycéens momentanément éloignés de leur établissement, les moyens d'accéder à des outils et des ressources pédagogiques sur Internet, susceptibles de les aider dans leur travail personnel et leurs relations avec la communauté éducative. Expérimenté à la rentrée 2003 dans une quinzaine d'établissements, le programme « *Déclic* » a concerné jusqu'à 30.000 élèves dont 6.000 internes, répartis dans 39 établissements.

différentiations pédagogiques qui s'imposent de plus en plus au regard de l'hétérogénéité des publics d'apprenants ». (Enseignant de français)

Ils considèrent que les TIC et TICE constituent à présent une « *nécessité* » pour des activités aussi centrales que se documenter, travailler en réseau, concevoir des ressources pédagogiques...

Dès lors, ils attendent de l'institution tant dans sa dimension nationale que régionale qu'elle mette en place des appuis en formation continue.

Par ailleurs, la majorité des personnels rencontrés considèrent qu'en amont de la mise en œuvre des TIC et TICE nombre d'activités connexes sont nécessaires voire impératives. Ils citent tout particulièrement :

- la gestion et la maintenance des équipements en lien avec les services des conseils régionaux,
- des réflexions quant à la programmation des équipements, le développement des réseaux....,
- des études avant de mettre en œuvre des Formations Ouvertes A Distance (FOAD),
-

Enfin, la quasi-totalité des interviewés considère que le développement de l'usage des TIC et TICE ne signifient en aucun cas l'absence de l'enseignant face aux apprenants. Les propos ci-après résument bien l'analyse générale :

« Les élèves sont très avides face aux TIC, mais ils manquent de méthodes...Ils y consacreront beaucoup de temps pour peu d'acquis si nous ne les encadrons pas » (Enseignante Biologie)

Aussi, les enseignants et formateurs se retrouvent très largement dans la recommandation suivante :

« Il faut poser des règles d'utilisation » (Professeur documentaliste).

4.2 - mais aussi des différences significatives :

L'usage des TIC n'a pas les mêmes contours en formation initiale et en formation professionnelle. Une formatrice en CFPPA mais aussi enseignante dans un LEGTA formule une analyse développée par d'autres personnels :

« La différence entre CFPPA et lycée, c'est le temps et l'effectif de la classe. Il ne faut pas sous-estimer la question de la discipline.... C'est

plus difficile de travailler en groupe au lycée. L'immaturation du public du lycée est un frein à l'auto formation non présentielle ; en présentiel, par contre c'est possible »

Pour nombre d'interviewés, le « *public fait le métier* », c'est à dire qu'il détermine les usages et les non-usages. Une formatrice résume assez fidèlement cette analyse :

« Au centre, les formateurs sont purement formateurs. Formateur, c'est différent d'enseignant ; les profs ne veulent pas s'investir dans la formation professionnelle. La logique de l'EPL ici, c'est la séparation entre les fonctions de formation et d'enseignement : « On a scindé les activités ». Nous on travaille sous forme d'UC (unités capitalisables), c'est deux métiers différents... »

Ainsi, force est de constater que des représentations croisées de chacun des métiers imprègnent encore les esprits. Ainsi, un formateur de CFPPA déclare :

« Le métier de professeur est encore marqué par l'individualisme »

4.3 - En synthèse intermédiaire et au travers des propos recueillis, peuvent être mis en évidence des intérêts mais aussi des limites dans le recours aux TIC et TICE.

Intérêts	Limites
Une évidence : rapidité, efficacité, puissance, inter-connexions....	Une communication non ciblée et impersonnelle (notamment la messagerie)
Une diffusion de l'information démultipliée.	La fiabilité de l'information non maîtrisée (Cf. consultation et recherche documentaire sur Internet)
Une communication élargie et renforcée : public cible multiple, fonctionnement en réseau, Conférences...	L'offre de formation « <i>intra</i> » destinée aux enseignants et formateurs s'avère insuffisante, d'ou des effets de résistance, parfois générationnels, face à des outils de plus en plus perfectionnés.
L'accès à la connaissance facilité : « <i>En formation adulte, les TIC permettent d'accueillir de nouveaux publics et de gérer l'individualisation. Les TIC ici déterminent la stratégie du Centre (Cf. FOAD et face à face) ».</i>	Le niveau de difficulté des apprenants s'avère parfois incompatible avec l'usage des TICE (FOAD) : « <i>Pour les plus bas niveaux de qualification (niveau V), on a fait marche arrière par rapport aux NTIC. L'informatique est apparue contre productive »</i>

5 – Quid au regard de la triple insertion des apprenants¹¹ ?

Au regard de la triple mission d'insertion de l'EPLEFPA :

- Insertion scolaire : diplômés,
- Insertion sociale : citoyenneté, le savoir vivre ensemble,
- Insertion professionnelle : emploi, professionnalisation,

les TIC et TICE apparaissent utiles, voire incontournables. Les propos de cet enseignant résument les propos recueillis :

« Les employeurs jugent aussi les jeunes sur leur maîtrise des TIC : c'est une question de crédibilité ! »

Ces technologies, identifiées comme des outils, doivent donc être tout à la fois :

- adaptées aux besoins des utilisateurs,
- accessibles,
- accompagnées par des formations perçues comme indispensables.

Ainsi, les technologies de l'information et de la communication sont-elles identifiées comme des auxiliaires indispensables mais celles-ci n'ont en aucune façon vocation à se substituer à la médiation.

Au terme de la pré-enquête, sept hypothèses se dégagent. Elles constituent autant de pistes d'investigation que le comité de pilotage a considéré comme devant être développées dans la seconde partie du diagnostic.

Celle-ci, réalisée avec un panel d'établissements plus conséquent sera complétée par la mise en œuvre de questionnaires.

1. dans leurs pratiques, les enseignants et les formateurs qui mobilisent les TICE sont intéressés par l'innovation pédagogique et plus particulièrement quand celle-ci s'articule avec la pluridisciplinarité, le travail en équipe, la réalisation de projets portés par les apprenants.
2. les politiques des collectivités régionales contribuent à construire une nouvelle approche des TIC et des TICE.

¹¹ Cette orientation majeure est plus particulièrement explicitée par la circulaire DGER/FOPDAC/C2002-2005, du 7 juin 2002

3. les personnels, quel que soient leurs missions, n'utilisent pas les TIC uniquement de manière individuelle. Dès lors, il convient de concevoir et de faire vivre de dispositifs d'animation et de formation intra-établissement.
4. l'usage des TIC et des TICE constitue un élément du projet de l'EPLEFPA, il est révélateur de la dynamique de l'établissement.
5. au sein d'un même établissement, les usages des TIC et des TICE ne se déploient pas symétriquement en formation scolaire et en formation professionnelle.
6. les EPLEFPA sont inégalement dotés : matériels, CDR, réseaux... Dès lors, l'accès aux postes informatiques et plus largement l'intégration des TICE dans la pédagogie ne sauraient être appréhendées de manière uniforme.
7. la place des TIC et des TICE est fortement dépendante des visions développées par le projet de l'établissement.

Chapitre III

L'enquête : des confirmations et des dimensions originales

L'enquête auprès des quatre établissements à savoir, les EPLEFPA de Brie Comte Robert (Seine & Marne), Romans sur Isère (Drôme), Fayl-Bilot (Haute-Marne) et l'EPLEFPA de la Lozère, a été conduite avec les principes ci-après :

- une approche documentaire : documents d'orientation nationaux et supports propres aux quatre EPLEFPA,
- des entretiens individuels avec des membres des quatre communautés éducatives, des personnels en poste au niveau régional et des partenaires extérieurs,
- des entretiens « *de groupe* » avec des enseignants, des formateurs, des personnels ATOSS¹², des apprenants.

La programmation des entretiens a été mise en œuvre au niveau local à partir des propositions d'entretiens formulés par les chargés d'études.

L'analyse, conduite à partir des notes d'entretien, vise plus particulièrement à identifier et à comprendre :

- les tendances communes aux différentes entités professionnelles,
- les singularités de telle ou telle d'entre elles,
- les rationalités qui éclairent les choix,
- les partenariats mis en œuvre et/ou souhaités,
- les attentes formulées en écho aux problèmes rencontrés ainsi que les actions mises en œuvre.

¹² Et ce sans considération de leur statut administratif : personnels MAP, de la Fonction Publique territoriale, personnels contractuels...

1 – Quelques données factuelles

L'échantillon comporte donc d'une part un EPLEFPA scolarisant environ 200 apprenants (Fayl-Billot) et trois établissements de plus de 250 élèves (Romans sur Isère, Lozère, et Brie Comte Robert).

Les entretiens réalisés :

	Direc- tion	Vie scolaire	Admini- stration	Profes. des TIC	Enseig. général	Enseig. tech	TOS	Elèves	Parte- naires	Total
Lozère	3	1	1	3	1	1	0	4	0	14
F-Billot	3	0	0	3	9	3	4	0	1	23
Romans	1	3	2	5	4	1	1	3	1	21
B. Comte	0	0	1	2	8	2	1	0	0	14
<i>Rappel des entretiens de la pré-enquête :</i>										
Dunkerque	4	2	3	1	2	5	0	2	0	19
Périgueux	5	3	0	3	16	4	0	0	2	33
Total :	16	9	8	17	34	16	5	9	4	124

2 - La mission d'insertion des établissements reconnaît pleinement la place des TIC

Massivement, les TIC sont reconnues par la communauté éducative comme une garantie d'insertion et l'établissement est identifié comme un acteur majeur de leur diffusion. C'est parce que l'établissement prépare à la vie professionnelle que les TIC, comme instrument de l'insertion, sont valorisées :

« Dans le milieu professionnel, les TIC sont incontournables mais nous n'avons pas encore suffisamment d'équipement, de temps et de compétences. Nous sommes en retard. Dans le référentiel, il est noté l'apprentissage des logiciels professionnels mais c'est parmi tout le reste et nous n'avons pas le temps. Nous avons besoin de formation quand même. Les TIC permettent une meilleure insertion professionnelle et scolaire mais pas sociale ».

(Enseignante en production animale).

La question des équipements, du point de vue de leur obsolescence comme du point de vue de leur accessibilité, suscite des remarques partagées entre apprenants d'une part et enseignants et formateurs d'autre part. L'importance du rôle de la maintenance des équipements accompagne la question de la dotation. Force est de constater que les établissements sont inégalement dotés ce qui ne permet qu'imparfaitement aux équipes pédagogiques d'intégrer les TIC dans les projets. Les disparités reflètent les inégalités territoriales : les établissements

bien insérés dans des régions "à l'aise", installés dans une dynamique globale construite autour de projets qui dévoilent une tradition d'innovation sont à l'opposé d'établissements peu ou mal intégrés dans des EPLE qui se sentent laissés pour compte :

« Ici rien ne se passe : il n'y a personne pour s'occuper du parc : c'est un problème récurrent : il faudrait une réflexion globale sur l'EPLE tant en équipement que pour l'utilisation de la salle CDR ; notre équipement est constitué d'appareils défectueux et anciens... [...] Ici pas de moyens : on souffre d'être ... [...] je crois qu'il y a une grande disparité : il faudrait un chargé du parc informatique, une vraie salle de travail bien équipée et mettre en place de la FOAD à destination d'entreprises et de scolaires et entrer dans des démarches VAE ».

(Formateur CFPPA d'un EPLEFPA).

Dans le même établissement, les apprenants, élèves et apprentis, soulignent le sous-équipement chronique de l'établissement et le manque de liaison entre la pédagogie et la vie professionnelle découverte lors des stages en entreprise :

« On arrive en stage dans les entreprises sans connaître les logiciels professionnels ».

(Elève bac Pro.).

Cet état de fait accentue l'écart numérique entre établissements dotés de moyens conformes aux objectifs de la formation en général et ceux qui sont sous-équipés en matériel et mal dotés en personnels. Selon que l'établissement relève de l'une ou de l'autre situation, les projets ne sont naturellement pas de même nature.

Dans le premier cas, la communauté enseignante perçoit positivement les TICE et sait qu'elle peut compter sur des ressources : l'aide et le conseil d'experts en TIC :

« Les enseignants utilisent les TIC... il y a une bonne occupation des postes informatiques... L'usage des TIC se développe dans les cours (vidéo projection...)...Des profs viennent dans la salle informatique ; la messagerie Educagri est bien utilisée, massivement consultée ... ils peuvent utiliser aussi les autres postes ».

(Professeur TIM).

Dans la seconde situation, les apprenants comme les personnels reconnaissent ressentir un sentiment d'abandon. Le déficit d'équipement de l'établissement altère les initiatives pédagogiques. La mise en place de démarches tutorales ou recourant à la remédiation, le développement des pédagogies actives centrées sur des projets, le soutien différencié ou individualisé, quand ils existent, ne peuvent s'appuyer sur les TIC.

La présence d'un Centre de ressources (CDR), précieux outil d'auto-formation, de soutien, de perfectionnement, d'apprentissage de l'autonomie, d'aide pour la recherche documentaire, stimule le désir d'apprendre autrement et développe le dialogue entre les enseignants et les apprenants. Les élèves en difficulté qui ont besoin d'être accompagnés peuvent reprendre confiance : les TIC cohabitent avec d'autres outils qui permettent de travailler avec d'autres approches sur le plan humain et sur le plan matériel que celles développés traditionnellement dans la classe. Les TIC utilisées dans le Centre de ressources permettent le dialogue entre apprenants, entre apprenants et enseignants, invitent les uns et les autres à de nouvelles pratiques et permettent aux élèves et à leurs enseignants de trouver les voies d'une nouvelle motivation.

La relation des TIC et de l'insertion scolaire, elle aussi, dépend des conditions d'exercice des équipes dans les établissements. Dès les premiers moments de leur implantation dans les établissements, les TIC et TICE se sont imposées grâce à des enseignants convaincus. Toutefois, si le temps des pionniers de l'implantation et de la diffusion des TIC et des TICE est révolu, certains établissements sont contraints de « bricoler » de « se débrouiller » et de s'en remettre à des acteurs dévoués, véritables militants de la cause numérique. Auprès d'eux, ces établissements trouvent les compétences et l'ingénierie pédagogique nécessaire pour assurer la diffusion et l'acquisition des savoirs fondamentaux numériques.

Cette reconnaissance du rôle d'enseignants innovants et porteurs de projets a été identifiée dès les premières études portant sur les aspects pédagogiques et organisationnels de la diffusion des TIC en établissement. Ainsi, une étude de 2000 commandée par la Commission des Communautés Européennes reconnaît que les conditions propres à une évolution du rôle de l'enseignant " *progressent lentement* " :

*« Les projets les plus innovants sont souvent le fruit de l'initiative d'équipes d'enseignants enthousiastes, ayant accepté de passer un temps considérable autour de ces expérimentations. L'utilisation individuelle et régulière de l'ordinateur, le travail en équipe et les échanges entre collègues constituent les moyens les plus efficaces de développer les compétences des enseignants... Beaucoup de projets reposent sur le volontariat et le bénévolat ».*¹³

¹³ Rapport de la commission au Conseil et au Parlement européen, *Penser l'éducation de demain, promouvoir l'innovation avec les nouvelles technologies*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 2000, p. 10.

Cette configuration est présente aujourd'hui dans les établissements qui ne disposent ni d'un professeur TIM ni d'un TEPETA-IBA. L'intention est de donner des repères aux apprenants pour qu'ils accèdent comme leurs pairs des autres établissements aux mêmes acquisitions. Tel est le cas d'un enseignant rencontré dans un établissement qui assure un service mixte fait de cours, intervient sur les postes informatiques, réalise l'entretien des équipements, s'occupe des connections internet et gère les problèmes d'installation :

« Je suis un autodidacte de l'informatique... Je n'ai pas de formation universitaire en informatique... Je considère que l'informatique doit être considérée comme un outil naturel, l'école doit apprendre aux utilisateurs à se débrouiller seuls ».

(Professeur de mathématiques, responsable informatique d'un établissement).

3 - TIC et insertion : quatre constats majeurs

1. Les enseignants sont très sensibles à la fonction d'insertion des TIC

Les formateurs et enseignants rencontrés sont, à des degrés divers, conscients que leur fonction et leur pédagogie sont en train d'évoluer sous l'influence des TIC. Ce qui apparaît d'évidence à leurs yeux concernant les diverses situations pédagogiques qui peuvent faire appel aux TIC est aussi perçu concernant le devenir social et professionnel des élèves.

2. Se former : une nécessité reconnue quasi unanimement mais qui ne saurait tout résoudre

A la nécessité de se former, mais dans des limites que chacun veut être en mesure de fixer en fonction de sa discipline, de sa tranche d'âge, de ses représentations, répond le constat que les apprenants sont dans une situation d'obligation et de formation vis-à-vis des TIC. Même si la plupart des formateurs et des enseignants reconnaissent un besoin important de formation, cette dernière ne peut être tenue comme le facteur unique de réussite de l'intégration des TIC et TICE dans la vie professionnelle. Toute action de formation, de quelque nature qu'elle soit, doit approcher conjointement la dimension technique de maîtrise de logiciels didactiques mais aussi être consolidée par une réflexion pédagogique sur l'utilisation des outils.

3. Les apprenants ont aussi besoin d'une formation solide aux TIC

Un tel besoin est reconnu même si dans l'opinion commune prévaut l'idée qu'ils sont d'une certaine manière, par une sorte d'effet générationnel, dotés d'une compétence idéalisée. Une enseignante¹⁴ résume ainsi avec justesse par un monologue d'auto évaluation ce double mouvement :

« Je suis autodidacte... d'abord je m'en suis servi [des TIC] comme d'une machine à écrire ; il y a des collègues qui refusent le moindre contact avec l'informatique mais je pense que ce n'est pas tenable... je les utilise mais je ne suis pas dépendante.

Dans la pédagogie, les TIC sont peu utilisées en lettres sauf pour la restitution des voyages avec les élèves ; utilisation d'Internet pour chercher des docs mais en anglais il y a des sites bien faits ce sont des supports pour mes cours ainsi « BBC English learning ». On va l'utiliser de plus en plus en raison des consignes européennes il faut aussi qu'on utilise des docs authentiques donc pour l'oral. Je progresse... J'utilise l'ordinateur pour le traitement de textes, pour préparer les sujets d'examen c'est un outil pratique... ça n'a pas été un outil facile pour moi... j'ai pris du temps pour me familiariser, à comprendre qu'il peut faire, ce que je lui demande... Les élèves sont nés avec... je reconnais que ça offre des facilités... c'est agréable de travailler avec les TIC... Les élèves maîtrisent mieux que moi ... il faut qu'on leur montre que nous utilisons les TIC car eux seront de toute façon, presque tous, devant des écrans pour une part plus ou moins importante de leur vie professionnelle mais moi dans le futur je ne sais pas, je n'imagine pas encore le cours avec Web cam mais ça ne me concernera pas de toute façon ».

(Enseignante lettres - langues).

4. La relation des TIC et de l'insertion des apprenants est partagée par les enseignants et les chefs d'établissements.

Pour les responsables d'EPLEFPA, il s'agit de montrer la cohérence des décisions concernant les TIC (équipements, demandes présentées à la Région, participation à des appels à projet de la Région...). Les TIC sont valorisées car elles représentent, un nouveau territoire d'apprentissage mais aussi et surtout une possibilité de valorisation nouvelle dans le contexte de plus en plus concurrentiel des établissements. C'est l'image de l'établissement qui est ainsi

¹⁴ Pour un développement de cette problématique, on se reportera notamment au récent article de Christine DIONI : « Métiers d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique » paru dans la revue de l'INRP, <http://responsable.unige.ch/RechercheDioni.pdf>

optimisée sans que soit pour autant minorée la question des nouvelles pratiques pédagogiques, génératrices de projets et d'échanges au sein des communautés professionnelles :

« Les TIC ont conquis l'établissement dès lors que s'est développé le Centre de ressources. C'est un outil formidable de démarches d'auto-formation accompagnées et d'individualisation. Des TIC bien développées, c'est la notoriété de l'établissement qui est à la hausse. Maintenant, nous allons revoir notre projet d'établissement, il y aura un volet TIC... ».

(Proviseur adjoint).

Les constats présentés ci-dessous traduisent la place des TIC dans les démarches liées à la triple mission d'insertion des établissements :

1. les TIC sont considérées par l'établissement comme des ressources et des outils au service de tous les apprentissages. Dès avril 2000, le Cadre d'action de Dakar¹⁵ proposait de considérer les TIC comme des outils qui doivent servir des buts éducatifs. C'est l'ensemble des disciplines qui est concernée par le développement des TIC.
2. l'établissement prend acte que les TIC imprègnent de plus en plus tous les domaines de la vie et il détermine des modalités relatives à son contexte pour que les apprenants soient préparés à maîtriser les TIC et à en tirer bénéfice dans leur vie professionnelle, scolaire et sociale.
3. l'établissement considère que l'usage des TIC suppose une formation d'accompagnement assurée par les enseignants des disciplines générales : ESC, économie, lettres, histoire...

mais d'autres questionnement sont soulevés :

1. sur les questions de la légalité : droit d'auteur, propriété du savoir...,
2. sur les questions de l'utilisation des sources (savoir citer un document, savoir se repérer dans la pluralité des informations disponibles). L'éducation à l'usage des sources documentaires s'impose comme une nécessité au regard du développement des pratiques de "copier/coller". Il s'agit donc de préparer les apprenants aux études supérieures tout autant que de les mettre en garde contre les pratiques abusives d'emprunts qui

¹⁵ http://www.unesco.org/education/wef/fr-conf/fr_dakframFre.shtml

relèvent souvent du pillage. Une étude menée par l'Université de Lyon entre avril et juillet 2007 auprès de 1.100 étudiants et 120 enseignants, au sein de trois établissements de l'Université de Lyon (INSA, Université Catholique et l'ISARA) révèle que quatre étudiants sur cinq ont recours au "copier/coller" comme forme de plagiat¹⁶ et que neuf étudiants sur dix ont été confrontés à cette pratique. Il ressort de cette étude que les étudiants ne savent pas faire la différence entre « citer » et « plagier ». Il est donc primordial de former les élèves, dès l'entrée dans l'établissement, à établir la différence entre le plagiat et l'utilisation raisonnée des sources documentaires. Michelle Bergadaà, professeur à l'Université de Genève a créé un site Internet¹⁷ « dédié à tous les professeurs, assistants et étudiants qui refusent de fermer les yeux sur la fraude pratiquée via Internet et le plagiat des mémoires et des thèses »

Elle préconise aussi le respect d'une certaine déontologie pour les enseignants qui pourraient être tentés de recourir au « copier/coller » pour réaliser des diaporamas, des transparents ou des documents papier. Michelle Bergadaà rappelle les normes en matière de « copier/ coller » :

« On considère qu' « emprunter » plus de deux lignes, sans les placer entre guillemets et sans citer leur auteur, ou reproduire une image sans en citer la source relève déjà du plagiat. Or, un étudiant considère normal que le quart d'un travail qu'il a rendu ait été copié sur Internet. On mesure donc le chemin qu'il reste à parcourir ».

Elle insiste enfin sur les questions d'éthique quant au contenu de sites, à l'examen des sources, à la propriété du savoir et à la « marchandisation de l'éducation ».

4 – Les usages des TIC & TICE dans les établissements, une mise en perspective

L'analyse des discours recueillis et l'observation, même brève, de situations de travail de membres des communautés éducatives, conduit à présenter un tableau détaillé des usages. Pour chacune des huit entités professionnelles repérées, nous avons tenté d'identifier non seulement les usages mais aussi les projets en cours

¹⁶ *Les usages d'Internet à l'Université de Lyon, de la documentation... au plagiat, Enquête sur les usages d'Internet à L'université de Lyon, septembre 2007, 42p. Cette étude a été conduite entre avril et juillet 2007.*

¹⁷ <http://responsable.unige.ch/index.php>

ou à venir de chacune d'entre-elles ainsi que les soutiens que nos interlocuteurs évoquaient, souvent spontanément, pour la pleine réalisation de leurs activités.

4.1 - Les personnels de direction

L'utilisation des TIC s'avère centrale pour les personnels de direction : « *Les TIC ? C'est de façon quasi permanente...* ».

Ils recourent plus particulièrement à la messagerie « *Educagri* » que nombre d'entre eux apprécient mais ils évaluent de manière mitigée ses performances : « *C'est pas mal, mais c'est limité, il y a un manque de performance* ». La majorité d'entre eux n'a aucune réserve dans l'usage régulier du traitement de textes. Par ailleurs, la consultation de sites, et en premier lieu d'« *Educagri* », fait partie de leur quotidien.

Enfin, il convient de noter de notables disparités dans les équipements mis à la disposition des responsables d'entités qui ne peuvent être passées sous silence.

Leurs projets

A la quasi unanimité, ces responsables souhaitent développer les TIC dans leur établissement : « *Il faudrait un intranet; développer des espaces partagés ; créer et faire vivre des espaces numériques de travail...* ».

Plusieurs évoquent la pertinence d'une formation à des logiciels « *métiers* » tels que *Cocwinelle* et *Libellule* et ils appellent de leurs vœux une sensibilisation à l'approche du système d'information notamment dès la formation d'accompagnement à leur prise de fonction. Cette vision leur semble cruciale pour assurer une « *logique EPL* » et éviter des actions ponctuelles toujours coûteuses à terme.

Leurs soutiens

Deux acteurs sont systématiquement cités. Ce sont d'une part les collectivités territoriales : « *Le conseil régional est à l'écoute... Il nous soutient en allant souvent au-delà du strict réglementaire* » et d'autre part le ministère en charge de l'agriculture.

4.2 - Les personnels « Vie scolaire »

La gestion de la vie scolaire en général, notamment au travers du logiciel « *Libellule* » est entièrement intégrée dans l'activité quotidienne. Courriers électroniques tant au sein de l'établissement que parfois avec des familles sont banalisés. Les conseillers principaux d'éducation valorisent très largement la « *Conférence CPE* » qui les réunit ; ils apprécient également la conférence « *Vie scolaire* » notamment du fait de sa dimension multi catégorielle.

Les personnels les plus investis dans les TIC évoquent aussi le téléchargement d'articles et de textes, l'utilisation d'un logiciel pour effectuer les tâches administratives liées au recrutement : « *On a développé un logiciel maison, c'est source d'efficacité... On peut mieux se consacrer à l'essentiel, aux relations avec les familles, les tuteurs...* » Certains enfin ont mis en œuvre l'archivage électronique des données relatives aux élèves.

Leurs projets

Nombreux sont ceux qui considèrent comme prioritaire le développement du câblage de l'internet. Pour eux, une telle action est de nature à favoriser l'autonomie des élèves : « *Pour les élèves actuellement, l'usage d'Internet s'arrête à 19 heures. Nous ne jouons pas la réduction de la fracture numérique !.*

Cependant, plusieurs évoquent la nécessité d'un règlement intérieur explicite quant à l'usage d'Internet : « *La responsabilité de l'établissement est engagée... Certains parents pourraient nous reprocher des pratiques laxistes...* ».

Leurs soutiens

Deux acteurs sont à leurs yeux clefs dans l'usage et le développement des TIC : les enseignants « *TIM* » et les TEPETA¹⁸ : « *Intranet, on ne pourrait plus s'en passer... alors, quand il y a des problèmes, on les sollicite.* »

4.3 - Les personnels d'administration

Ces personnels ont le plus souvent été parmi les premiers utilisateurs des TIC au travers des outils bureautiques et de la messagerie électronique. A présent, ils recourent massivement à des logiciels de gestion : *épicéa, safo, cocwinelle...*

Leurs projets

Au-delà de l'actualisation et du perfectionnement - notamment ergonomique - des logiciels, les agents les plus investis dans le maniement de ces outils évoquent leur disponibilité pour participer à la formation de leurs collègues de la communauté éducative. D'autres, en écho au coût et au temps des déplacements vers la DRAF, appellent de leurs vœux le recours à des visioconférences.

¹⁸ Ou bien sûr les personnes assurant ces fonctions en l'absence d'agents titulaires.

Leurs soutiens

Comme leurs collègues de la « *Vie scolaire* », professeurs « *TIM* » et « *TEPETA* » sont plébiscités en cas de difficultés. Ils citent aussi l'équipe de direction. Ils ont souvent accès aux documents précisant l'origine des investissements et ils nomment aussi les élus régionaux et leurs services.

4.4 - Les professionnels des TIC

Pour ces personnels, hors des enseignements assurés en direction d'apprenants de tout niveau, l'usage des TIC et TICE rend possible l'aide individualisée à des collègues et le soutien aux équipes enseignantes. Ils affirment viser l'autonomie des personnels et notamment celles des enseignants.

Concrètement – et sans prétention à l'exhaustivité – ils évoquent successivement : des aides à des utilisations pédagogiques d'appareils multimédia : « *Bien valoriser des photos numériques réalisées par des élèves pour construire un support didactique* », mais aussi « *Marier un logiciel tel que Power-Point avec des images et du son* », ou encore « *Mettre des cours sur le réseau de l'établissement* »... et très souvent : « *Effectuer de l'assistance à la carte à des collègues* ».

Leurs projets

Sans disqualifier les activités dans lesquelles ils sont engagés, ces personnels évoquent assez largement un changement qualitatif de leur positionnement professionnel. Ils évoquent en particulier leur rôle dans des projets de type « *e-EPL* », qui selon eux devraient favoriser l'émergence d'une communauté TICE réunissant apprenants et enseignants.

D'autres, qui considèrent cette situation comme « *un retard fort préjudiciable* », souhaitent plus prosaïquement : « *Des locaux pour ouvrir des espaces de travail destinés aux apprenants notamment aux internes* », ou « *La rénovation du CDR actuellement à l'abandon...* »

Leurs soutiens

Professeurs « *TIM* » et « *TEPETA - IBA* » considèrent massivement que leurs principaux alliés sont d'une part l'équipe de direction et d'autre part les autres professionnels en poste au niveau régional. Ils confèrent une place toute particulière au « *DR – TIC* » qui assure à leurs yeux un rôle central d'animation et d'expertise.

4.5 - Les professeurs d'enseignement général

Selon les disciplines enseignées, les enseignants évoquent soit des usages modérés:

« L'ordinateur c'était pas mon truc au début puis je m'y suis mis surtout pour mettre au propre des sujets de devoirs...puis quelques supports de cours ...

(Professeur d'histoire-géographie)

soit à l'autre extrémité, des usages « inconditionnels »

« J'ai vu l'informatique évoluer; aujourd'hui je ne peux plus travailler sans PC ; mes cours sont sur ordinateur, je tape tout »

(Professeur d'économie)

Mais une large majorité paraît être engagée dans des « essais - erreurs » et nombre d'enseignants sont assez sensibles à la bonne réception des supports utilisés ou créés :

« C'est sûr, qu'en histoire-géographie, c'est un plus pour les élèves. Présenter des cartes, les superposer pour expliquer...je m'y lance : c'est plus interactif même si je ne joue pas à refaire « Le dessous des Cartes »¹⁹... Mais il faut que le matériel réponde : je ne veux pas être « planté » devant une classe... »

« Comme le labo de langues ne fonctionne plus, alors j'en suis revenu aux bonnes vieilles cassettes !

Sauf exception, il n'a pas de différences significatives chez les enseignants rencontrés entre l'usage des TIC et le recours à Internet.

L'immense majorité d'entre eux et notamment les professeurs de documentation évoquent – parfois longuement – les usages à leurs yeux désastreux de l'information accessible sur Internet. La quasi-absence de discernement, d'analyse critiques des données... conduit beaucoup d'élèves et d'étudiants à des « coupés-collés » réalisés en outre sur des sites à leurs yeux pas nécessairement fiables :

« Le pire, c'est bien sûr quand ils me remettent des pages et des pages issues de Wikipédia ! »

(Professeur d'économie)

¹⁹ « Le dessous des cartes », conçu et présenté par Jean-Christophe Victor, est un magazine hebdomadaire de géopolitique et de cartographie diffusé par la chaîne de télévision franco-allemande "Arte".

Leurs projets

Deux verbes résument ceux-ci : progresser dans les usages et se former. Dans cette perspective, ces enseignants vont privilégier d'une part des actions « *sur site, réalisées par un collègue expérimenté* » et d'autre part, des actions « *régionales ou inter-régionales avec des collègues de la même matière pour confronter nos initiatives, nos questionnements...* ».

Leurs soutiens

Professeurs « *TIM* », TEPETA-IBA mais aussi des collègues « *plus à l'aise* », voire des apprenants sont considérés comme des personnes ressources mobilisées et mobilisables.

4.6 - Les professeurs d'enseignement technologique et formateurs

Un premier constat s'impose : dans les propos de tous les enseignants de disciplines techniques les TIC et TICE sont mentionnées. Elles sont identifiées comme « *des outils* », des « *auxiliaires* ».... Selon le niveau des apprenants, elles sont plus ou moins mobilisées. Ainsi, un groupe de formateurs déclare :

« Nous avons été séduits par des supports d'auto formation, mais pour nos apprentis, cela s'est révélé contre-productif. Ils étaient encore plus en difficulté, on est donc revenu à des formules plus classiques avec du « face à face » et autant que possible de l'aide individualisée ».

De manière plus significative que chez leurs collègues d'enseignement général, les enseignants et formateurs des disciplines techniques évoquent les TIC et TICE comme des auxiliaires de démarches pluridisciplinaires. Cependant, il apparaît que ces pratiques tiennent moins aux outils en eux-mêmes qu'aux modes de coopération en usage dans les centres de formation et aux facilités matérielles : des bureaux partagés sont en effet très souvent mis en avant.

Enfin, les modalités d'évaluation des apprenants constituent assurément un facteur déterminant. A des logiques majoritairement disciplinaires dans les formations scolaires, répondent des dispositifs valorisant des approches plus intégrées, des rapports de stage... dans nombre de formations en alternance.

Leurs projets

Un leitmotiv domine les propos recueillis auprès de ces personnels : se perfectionner, notamment dans « *un usage raisonné des TICE* ».

Leurs soutiens

A la différence des autres composantes analysées ci-avant ou plus en aval, enseignants et surtout formateurs dans des matières techniques évoquent de manière *in fine* assez restrictive leur communauté de pairs et marginalement d'autres acteurs présents dans ou autour de l'EPLEFPA.

4.7 - Les personnels TOS

Les TIC s'avèrent encore assez peu utilisées par les agents d'entretien et de cuisine mais la gestion des stocks, des menus... est de plus en plus prise en charge par ces personnels. Certains EPLEFPA ont pris l'initiative de leur dédier une salle de repos avec un accès internet. Dès lors, se mettent en place des actions d'initiation, de démystification... conduites par les agents les plus familiarisés.

« Ici, on a depuis deux ans une salle avec un ordi. Pas de première jeunesse mais cela m'a permis de montrer à mes collègues des trucs sympa : une consultation de site, la messagerie... ».

(Agent TOS)

Cette pratique est essentiellement justifiée par l'équipe de direction afin d'éviter des processus d'exclusion :

« Les TOS, ils ont des horaires en marge ; le risque c'est de les voir demeurer à l'écart de la communication numérique. Ce serait dommageable ».

(Attaché – gestionnaire d'établissement)

Quant aux infirmières, elles effectuent des recherches documentaires sur Internet, utilisent la messagerie et réalisent des supports de vulgarisation au moyens de diaporamas.

Leurs projets

Les personnels TOS sont avides de formation, ils ont en effet assez clairement conscience que leurs métiers intégreront nécessairement les TIC à court terme. Ces attentes sont aussi à entendre en lien avec leur souhait d'être pleinement intégrés dans les communautés éducatives.

Leurs soutiens

Outre certains de leurs collègues, ils citent plus particulièrement le gestionnaire de l'EPLEFPA et le TEPETA – « IBA ».

4.8 - Les apprenants

Tous les apprenants évoquent spontanément le recours à la bureautique lors de la rédaction de leurs rapports de stage. De même, ils confirment utiliser l'Internet pour des recherches documentaires durant toute l'année scolaire déclarant que cet outil est « *plus rapide* », « *plus accessible* »... que les supports mis à leur disposition dans les CDI tels que revues, ouvrages, encyclopédies....

Une grande majorité d'entre eux, lorsqu'ils préparent leur insertion professionnelle ont spontanément recours aux TIC : Internet, messagerie....

Leurs projets

Ce qui l'emporte dans les propos recueillis, c'est un souhait de pouvoir multiplier l'utilisation des TIC notamment dans les séquences d'enseignement technique ou professionnel. Les dimensions fortement interactives de ces logiciels à visée professionnelle sont plébiscitées. Des parallèles implicites avec des logiciels ludiques expriment l'adhésion des apprenants à ces supports.

Mais des usages plus « *généralistes* » sont également validés. Sont ainsi cités l'apprentissage des langues, la réalisation d'expériences de biologie et de physique, des projets interdisciplinaires associant enseignement du français, éducation socioculturelle, documentation...

Parce qu'ils sont pour la plupart très au fait des innovations technologiques, élèves et apprentis, jettent un regard très aigu sur le niveau d'équipement de leurs établissements et la capacité de ceux-ci à disposer des logiciels « *up to date* ».

La mise à disposition de salles de travail informatisées – en complément des postes installés dans les CDI et CDR – est revendiquée par les élèves internes. Certains formulent le souhait que l'usage des TIC ne soient pas restreint dans les dortoirs.

Leurs soutiens

Les apprenants comptent essentiellement sur leurs enseignants et formateurs pour voir l'usage des TICE se développer. En matière de gestion des

équipements, des réseaux... ils ont clairement identifiés le TEPETA - IBA ou/et des assistants d'éducation²⁰ comme des adultes ressources.

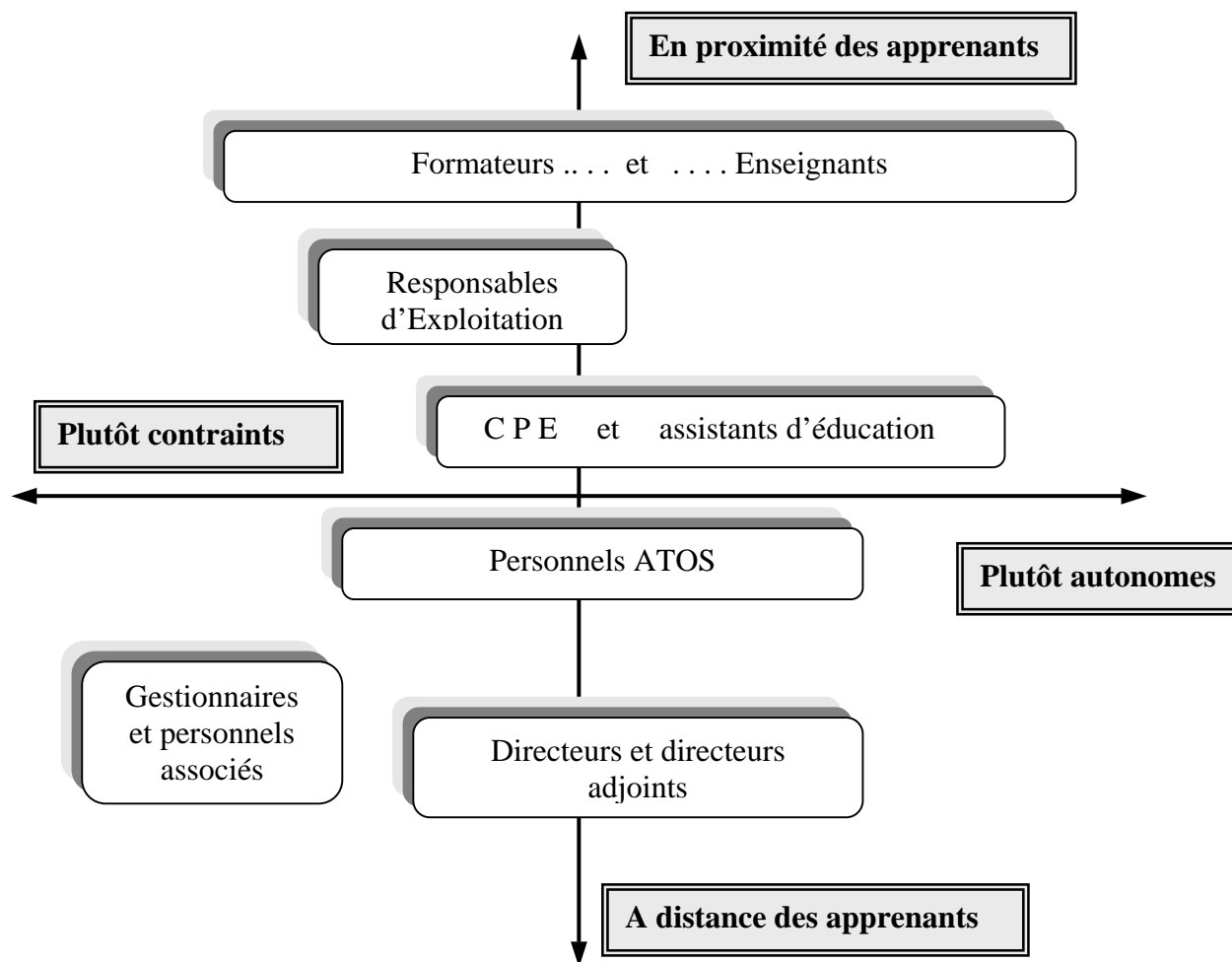
En synthèse

... Dans les EPLEFPA, il semble exister, d'une part :

- ⇒ des fonctions et des acteurs plutôt « *en proximité* » forte et/ou régulière avec les élèves et autres apprenants,
- ⇒ des fonctions et des acteurs plutôt « *à distance* » de ceux-ci,

et d'autre part :

- ⇒ des acteurs plutôt « *contraints* » : la mise en œuvre des TIC et TICE s'impose à eux,
- ⇒ des acteurs plutôt « *autonomes* » : ils peuvent décider ou pas d'utiliser les TIC et TICE.



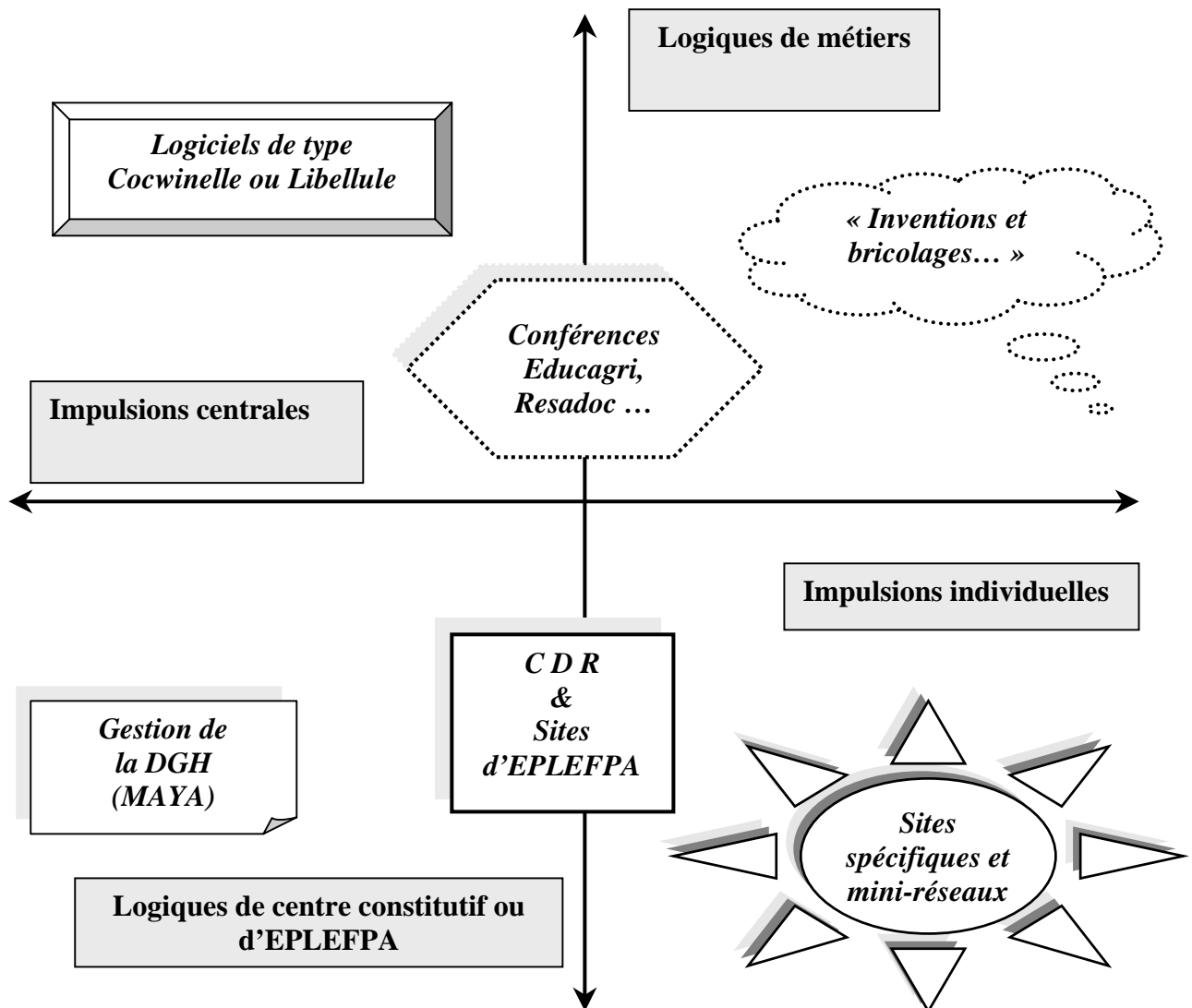
²⁰ Ces personnels furent longtemps dénommés maîtres d'internat et d'externat.

Un second essai de typologie peut être tenté. Il semble exister, au sein des EPLEFPA d'une part :

- ⇒ des outils et dispositifs qui sont plutôt au service de « *logiques de métiers* »,
- ⇒ des outils et dispositifs qui sont plutôt au service de « *logiques de centre constitutif ou d'établissement* »;

et d'autre part :

- ⇒ des outils et dispositifs dont la mise en œuvre répond à des « *impulsions nationales* »,
- ⇒ des outils et dispositifs dont la mise en œuvre relève « *d'initiatives individuelles ou/et de collectifs réduits* ».



L'extrême variété des rationalités qui soutiennent ces différents dispositifs, l'existence de multiples niveaux d'impulsion donne à voir de la complexité du nécessaire pilotage des TIC et des TICE au sein d'un EPLEFPA.

Une gestion uniquement technique s'avèrera rapidement insuffisante. C'est à une réflexion intégrée que sont donc invités les communautés éducatives avec un engagement stratégique des équipes de direction en charge de l'intégration des attentes diverses, voire en tension.

Dans cet effort, les EPLEFPA ne sont pas démunis ; la présence de professionnels des TIC, même si elle n'est pas généralisée par l'affectation de professeurs « TIM » et de TEPETA-IBA », constitue un levier d'action très substantiel.

5 – Les professionnels des « TIC » : ressources mobilisées et contributions.

Nous évoquons ici les personnels spécialisés, les professeurs « TIM » et les « TEPETA-IBA ».²¹

5.1 – Combien sont-ils et comment sont-ils perçus ?

Une première constatation s'impose. Au regard du nombre d'EPLEFPA, ces professionnels représentent moins de deux cents personnes : 122 professeurs TIM et 74 TEPETA-IBA.²² Cette situation conduit certains directeurs d'EPLEFPA à regretter la non-affectation d'un professionnel des TIC dans leur établissement.

« Pour nous, l'absence de prof « TIM », c'est incontestablement un handicap. Dès lors, nous fonctionnons avec des bonnes volontés, mais ce n'est pas réellement satisfaisant au regard de nos projets ».

(Directeur d'EPLEFPA)

Quand les équipes de direction sollicitent d'autres enseignants et formateurs, ceux-ci bénéficient dans la plus part des cas de décharges horaires en contre partie des contributions apportées aux communautés éducatives. De tels dispositifs, non comptabilisés en terme d'effectifs, renvoient en outre à des pratiques différenciées selon les disciplines enseignées (Cf. Professeurs de sciences, de langues, professeurs documentalistes...).

²¹ Des personnels titulaires ou contractuels faisant fonction seront identifiés plus explicitement dans le chapitre IV, notamment au travers d'une enquête conduite par l'OMM auprès des DRAF au premier semestre 2007.

²² A la date du 1^{er} novembre 2006.

Membres d'équipes de direction et personnels formulent, dans des termes très proches, un constat qui à leurs yeux constitue une incohérence. Il s'agit du déficit chronique de personnels de maintenance des équipements et réseaux. A leurs yeux, cette situation pénalise en outre l'encadrement des élèves, notamment quand ceux-ci se rendent dans les centres de ressources (CDR). Ils regrettent donc des déficits d'assistance aux utilisateurs que ceux-ci assurent des missions pédagogiques ou administratives. Certains dénoncent un authentique paradoxe quand les EPLEFPA se voient dotés par les conseils régionaux d'équipements de plus en plus performants et qu'il leur est demandé d'optimiser l'utilisation des TIC et TIC dans leurs activités.

« Nous avons besoin d'un agent référent pour la maintenance des équipements et la mise en place d'une charte d'utilisation par les apprenants ! C'est un point dont nous débattons depuis déjà deux ans ; mais reconnaissons le, nous n'avons guère progressé faute d'un collègue techniquement compétent. La bonne volonté et la disponibilité de X... a ses limites ! »

(Gestionnaire d'EPLFPA)

5.2 - Quelles sont les principales ressources des professionnels des « TIC » mais aussi celles d'autres membres des communautés éducatives utilisateurs des TIC ?

Trois catégories de ressources sont mises en avant : des savoirs, le plus souvent acquis lors de la formation initiale, des expériences professionnelles antérieures à l'emploi actuel qui ont forgé des compétences, enfin des savoir-faire construits dans des actions passées ou en cours.

- des savoirs

Ceux de la formation initiale :

L'âge et la discipline d'enseignement apparaissent comme des variables souvent significatives. Par ailleurs, les cursus d'accompagnement à la prise de fonction mis en oeuvre par des établissements tels l'ENFA, l'ENESAD ou l'ENITA de Bordeaux constituent des atouts mis en avant par les intéressés. Les personnels qui en ont été bénéficiaires, et en premier lieu les professeurs « TIM », les légitiment très largement.

Ceux de formations qualifiantes :

Il s'agit là de ressources propres à des personnels qui ont intégré l'enseignement agricole public en aval d'un premier emploi. Certains de ces enseignants –

formateurs se sont, notamment lors de périodes de précarité salariale ou de chômage, engagés dans des formations dispensées par le CNAM, ont pris part au projet « *Nouvelles Qualifications* », ou ont suivi des formations associées au dispositif « *Emplois Jeunes* »...

Ceux de la formation continue :

Ce qui largement mis en avant, ce sont les actions « *régionales* » soit en amont de la prise de fonction (Exemple : Journées d'accueil des nouveaux assistants d'éducation organisées par l'autorité académique avec l'appui de CPE expérimentés...), soit en aval lors d'un renouvellement significatif des outils de travail (Cf. Formations aux logiciels de gestion comptable avec des dispositifs d'aide à distance en aval du stage, journées de perfectionnement assurées par le DR – TIC...).

Il convient de noter ici que nombre de membres des communautés éducatives notent et regrettent une baisse constante de l'offre de formation portée par le niveau « *National* » et ce depuis quelques années.

- des expériences

Ce qui est évoqué, se sont pour l'essentiel des activités assurées lors d'emplois antérieurs et qui ont débouché sur l'acquisition de compétences qui s'avèrent pertinentes dans l'emploi actuel. Il s'agit plus particulièrement d'emplois :

- dans des entreprises privées du secteur « *Commerce* » notamment,
- dans des organisations socioprofessionnelles agricoles,
- dans des collectivités locales,
- dans d'autres établissements : E.A public ou privé et E.N.

- des savoir-faire souvent construits localement et qui s'avèrent fédérateurs²³ :

Les professionnels des « TIC » mettent en avant, au-delà des activités prévues par les référentiels : cours, activités de maintenance..., des projets qui à leurs yeux marquent leur professionnalisme et sont générateurs d'une « *valeur ajoutée* » qui ne peut qu'être bénéfique à leur structure. Sont ainsi évoqués :

- la création de sites pour un centre constitutif ou/et l'EPLEFPA,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une équipe de direction,
- la participation à des observatoires régionaux « *Emploi – Formation* » et à forums tel ceux de l'ANPE,

²³ Cette dimension sera largement développée dans le chapitre V § 3

- la capitalisation de « *bonnes pratiques* » en lien avec l'Inspection de l'Enseignement Agricole,
-

L'investissement cognitif et relationnel réalisé à ces occasions dépasse de beaucoup les activités assurées habituellement par ces personnels. Comment, dès lors, expliquer les perceptions positives de ces professionnels ? Deux facteurs semblent avoir eu un rôle déterminant. D'une part, ces personnels ont pu bénéficier des équipes de direction de quelques moyens :

« Quelques heures de décharge, négociées avec le chef d'établissement ; c'était entre nous, quasiment tacite... »
(Professeur TIM)

« Pour le projet de ..., j'ai eu un mini budget ; du coup cela à crédibilisé l'affaire ! »
(TEPETA – IBA)

D'autre part, ces professionnels évoquent des signes de reconnaissance locaux ou/et régionaux :

« Après cette opération, j'ai été identifié comme "Tête de réseau" par l'équipe du SRFD »
(Enseignant d'économie)

« Mon chef d'établissement a évoqué ce qui nous avons pu faire ici à l'un de ses collègues qui avait un projet proche. Du coup, j'ai assuré une fonction d'assistance à maître d'ouvrage. »
(Professeur TIM)

5.3 - Quelques questionnements transversaux

L'analyse des propos recueillis auprès des personnes interviewées et qui ont en outre manifesté un engagement significatif dans le développement des TIC et TICE permet de mettre en évidence quatre questionnements qui s'avèrent majeurs à leurs yeux :

- quel niveau de « *maîtrise* » des TIC et TICE doit être possédé pour assurer un authentique travail de transfert vers les élèves, les jeunes adultes, la communauté des pairs, ... et donc être partie prenante de l'insertion des apprenants ?

- comment dépasser une attitude de « *Consommateur* » au profit d'une posture de « *Contributeur* » notamment à l'égard de dispositifs coopératifs²⁴ (Cf. Conférences "Educagri", Réseaux régionaux et nationaux ...) ?
- quels sont les acteurs privilégiés des changements dans lesquels sont engagés les communautés éducatives ?
- quels leviers convient-il de mobiliser pour pérenniser les innovations ?

6 - Les TIC au service de la triple insertion

Quand un membre d'une communauté éducative est sollicité sur les voies et moyens de mettre en œuvre la triple insertion des apprenants, celui-ci évoque, la plus part du temps, la place, voire le rôle majeur des TIC.

Quatre constats majeurs peuvent mis en évidence car ils sont largement partagés :

- les enseignants expriment une position d'équilibre :

« Il faut que l'enseignant reste au centre de la relation ; donc pas tout faire avec l'Internet »

(Professeur de biologie)

« Nos élèves ont besoin d'un accompagnement adulte ; c'est essentiel pour leur développement »

(Professeur en techniques agricoles)

- pour assurer la mission d'insertion, la question de la formation continue des personnels est posée par les enseignants que ceux-ci dispensent des enseignements à dominante générale ou professionnelle.

« C'est quasi vital pour un enseignant ! »

(Professeur d'enseignement général)

- le développement des TIC contribue à la mission d'insertion : les TIC deviennent une donnée du projet d'établissement.

²⁴ Pour une approche sociologique, on se reportera aux travaux de M. Olson et son célèbre paradigme du « *passager clandestin* » dite aussi du « *cavalier seul* » (*free rider* en anglais).

« On ne peut plus imaginer un projet d'établissement sans un volet TIC ; c'est un élément de crédibilité et d'efficacité... »

(Directeur adjoint)

- la réussite de la relation « Insertion - TIC » dépend d'une prise en charge collective :

« C'est un enjeu majeur, notamment ici, avec des élèves qui arrivent le plus souvent en situation d'échec scolaire »

(Professeur d'enseignement général)

« Si on n'intègre pas les TIC dans les formations que nous offrons à nos apprentis, nous les privons d'une insertion sociale et professionnelle réelle : on faillit à notre mission ! ».

(Responsable de centre constitutif)

6.1 – Des lignes directrices des trois dimensions :

- 1 - Les TIC et l'insertion sociale : L'usage des TIC prépare à une citoyenneté active et responsable.

Pour les membres des communautés éducatives, il convient de :

- préparer les élèves aux usages courants :

« Il ne faut pas que l'enseignement élève des barrières »

(Professeur de physique - chimie)

- faire en sorte que tous les élèves soient formés :

« Aucun élève ne doit sortir de l'établissement sans une maîtrise de base des usages informatiques, il y a une risque d'analphabétisme numérique »

(Professeur de français)

- accompagner de manière vigilante l'usages des TIC par les apprenants. Tous les enseignants évoquent à des degré certes divers des réserves : enseignants :

« Apprendre aux élèves à s'en servir mais leur en montrer les limites »

(Professeur d'éducation socioculturelle)

« Le danger d'Internet, c'est que les élèves ne savent pas ce qu'ils vont chercher, ils prennent tout sur Wikipédia... Il nous faut leur apprendre sans cesse à avoir du discernement, l'esprit critique, recouper les informations... »

(Professeur Documentaliste)

2 - Les TIC et l'insertion scolaire : Dotation et vigilance pédagogique, deux points de vigilance sont mis assez systématiquement en avant:

- l'importance de la dotation, de l'équipement et de la « *pensée pédagogique* » de l'établissement :

« Je trouve que l'établissement n'est pas assez ambitieux : il n'y a pas de projet pédagogique avec les TIC... Face aux jeunes, nous perdons en crédibilité »

(Professeur d'enseignement général)

- la nécessité de réfléchir en permanence à l'adéquation : « *niveau des apprenants – usage des TICE* » :

« J'ai supprimé tous les supports papier mais les élèves ne sont pas assez actifs sur les TIC, ils manquent de recul et de méthode sur Internet... Il faut donc ajuster et accepter des essais – erreurs »

(Professeur en agro - équipements)

3 - Les TIC et l'insertion professionnelle, trois constats partagés

- l'établissement prépare l'entrée dans la vie professionnelle et contribue à l'orientation professionnelle. Dès lors, des relations soutenues avec l'APECITA s'avèrent très pertinentes : elles concourent à une utilisation autonome des informations mises en ligne.
- la demande des élèves est forte. Ils sont plus particulièrement demandeurs de liens avec les tuteurs de stage (Cf. courriels entre le lieu de stage et l'établissement), de logiciels d'application économique, de comptabilité... A contrario, quand les élèves découvrent lors de stages de nombreux outils non présentés en formation, il en résulte une forte frustration qui nuit de fait à la crédibilité des cursus.
- cette dimension est plutôt investie par les professeurs d'enseignement professionnel et technologique même si parfois, au travers de projets interdisciplinaires, des enseignants de matière générale s'y associent.

D'une manière très concrète, la quasi totalité de nos interlocuteurs ont mis en avant le fait que la réalisation de rapports de stage, effectués quasi systématiquement avec l'aide des TIC, apparaît comme un temps privilégié pour incarner les objectifs de triple insertion :

- ⇒ liens entre la formation et les activités conduites en stage,
- ⇒ mise en perspective du document réalisé avec le projet personnel :
installation, premier emploi, engagement associatif, suites d'études...
- ⇒ recherches documentaires et/ou création de supports, de photos...,
- ⇒ structuration de la pensée,
- ⇒ élaboration de calculs, de diagrammes,
- ⇒ consolidation de l'expression écrite et orale,
- ⇒ ...

La réalisation de ces travaux appelle en outre à des coopérations entre de nombreux membres de la communauté éducative : enseignants des matières générales et professionnelles, responsables de CDI, Professeurs « TIM », TEPETA assurant du tutorat...

7 – Les TIC et TICE : révélateurs des logiques de fonctionnement des établissements.

L'analyse de la place et des usages des « TIC / TICE » dans les EPLEFPA du panel met en lumière trois « modèles » :

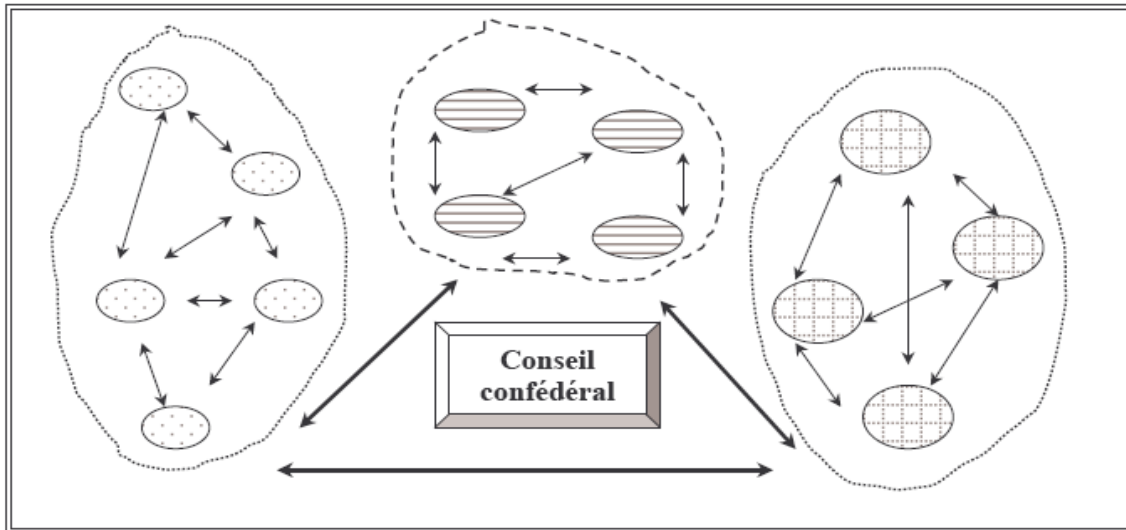
- ⇒ « L'archipel »,
- ⇒ « La confédération »,
- ⇒ « La fédération ».

Ces « modèles » ne visent nullement à rendre compte du fonctionnement réel de tel ou tel EPLEFPA mais visent, plus modestement, à illustrer les logiques d'action qui prédominent chez tel ou tel.

7.1 - L'archipel

L'archipel réunit dans une même « mer » des acteurs parfois différents, parfois très éloignés (Cf. Conférences...) autour d'un objectif fortement partagé mais limité.

Un acteur « pivot » (Cf. par exemple, un professeur TIM, un enseignant « inventeur »...) structure sans volonté délibérée mais de manière déterminante

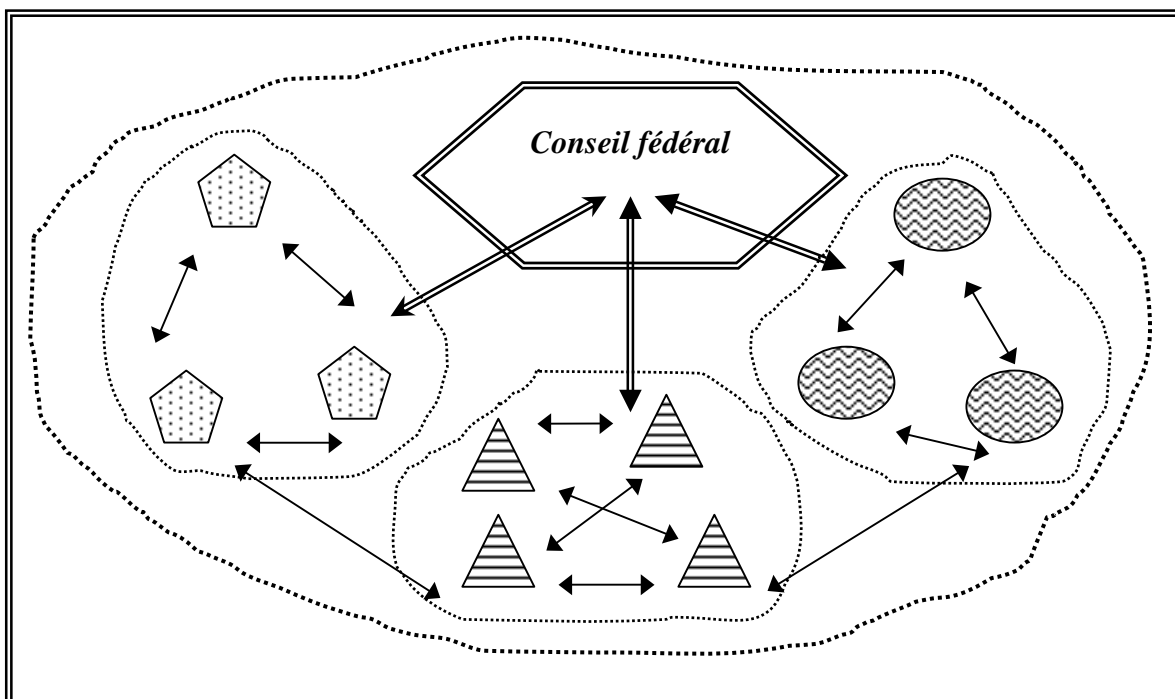


7.3 - La fédération

Une fédération est un système de gouvernement où le pouvoir constitutionnel est réparti en au moins deux ordres différents : un corps central et des composantes locales : régions, cantons, provinces...

Le niveau « *central* » exprime les finalités et les buts de manière consistante : ils s'imposent aux composantes locales qui disposent néanmoins de compétences fonctionnelles spécifiques.

Dans cette configuration, les informations qui vont circuler grâce aux TIC s'avèrent très largement multipolaires. Si les échanges au sein de chaque entité sont toujours plus nombreux que ceux qui seront observés dans l'ensemble de la « fédération » on observe néanmoins de très nombreux échanges entre entités. Les TIC s'avèrent donc être des dispositifs d'intégration des différents centres constitutifs au sein de l'EPLEFPA.



Au sein des EPLEFPA fonctionnant dans ce registre, les dispositifs « *TIC* » constituent un élément structurant fort.

Les travaux conduits dans les quatre EPLEFPA ont incontestablement enrichi les hypothèses qui avaient pu être formulées au terme de la pré-enquête. Ils ont notamment permis de mettre en lumière :

D'une part, les contributions apportées par les professionnels des TIC qu'ils relèvent des statuts de professeur « *TIM* », de celui de TEPETA-IBA où encore qu'ils s'agissent de personnels apportant leurs ressources et leurs savoir-faire de manière moins officielle ont été identifiées de manière explicite.

D'autre part, l'importance et la variété des pratiques et des attentes des différentes composantes des communautés éducatives conduit à écarter des actions isolées et guidées par des seuls critères techniques.

La réalisation de la triple insertion des apprenants appelle à des politiques authentiquement intégrées. Les acteurs adhèrent très fortement à cette finalité, dès lors la mise en synergie des ressources devient donc un impératif de premier ordre.

Chapitre IV

Quand deux enquêtes complètent et confirment les approches qualitatives...

Le recueil et l'analyse des propos recueillis dans les six EPLEFPA s'ils ont permis de dresser un diagnostic d'ensemble laissent néanmoins dans l'ombre plusieurs questions. La principale interrogation portait sur les contributions apportées par des professionnels des TIC, personnels non recensés au niveau national, mais qui étaient unanimement identifiés comme des acteurs tout à la fois « *indispensables* », « *militants* »... mais *in fine* « *invisibles* » en terme de connaissance des effectifs mobilisés.

- Par ailleurs, certains membres du comité de pilotage, particulièrement conscients des enjeux liés au développement des TIC et des TICE, souhaitaient disposer des données consolidées,
- Le consensus existant quant au diagnostic permettait donc, sans risques méthodologiques majeurs, de construire autour des résultats de celui-ci, un questionnaire de nature à l'affiner.

1 - Le dispositif

Celui-ci s'organise autour de deux supports :

- une enquête auprès des Délégués Régionaux aux TIC placés auprès des DRAF/SRFD. Il s'agissait de réaliser, grâce à leur connaissance fine des EPELFPA, un recensement de leurs « *relais* » au sein des établissements : Professeurs « *TIM* », TEPETA-IBA mais aussi des autres acteurs apportant un concours significatif au développement des TIC,
- un questionnaire destiné à consolider l'approche qualitative, élargir le périmètre de l'étude et permettre indirectement de faire connaître l'étude à un nombre plus conséquent de communautés éducatives.

Ces questionnaires ont été adressés aux chefs d'établissement, charge à eux de les remettre à chacun des personnels placés sous leur autorité. Ces questionnaires comportaient d'une part une série de questions communes et d'autre part une partie spécifique à chaque composante professionnelle. Ainsi que des questions générales.²⁶

Les résultats de celui-ci devant être présentés en juin, le questionnaire fut donc administré à la fin de premier trimestre 2006. Afin d'intégrer d'appréhender des composantes régionales aussi diversifiées que possible et de prendre en compte les calendriers scolaires, l'échantillon intégra les régions "Lorraine", "Auvergne" et "Midi-Pyrénées". Ces trois régions rassemblaient trente-deux EPLEFPA.

2 – Les profils des contributeurs TIC²⁷

A partir des réponses des DR-TIC, nous avons pu dégager un profil des contributeurs TIC. Trois ensembles peuvent être mis en évidence :

- ⇒ les professeurs « *TIM* » représentent 34 % des postes dans le domaine des TIC,
- ⇒ les TEPETA-IBA : 24 %,
- ⇒ les « *invisibles*²⁸ dans le domaine des TIC » : 42 %.

Ces « *invisibles TIC* » sont à 82% des contractuels ; ils sont financés à :

- ⇒ 45 % sur le budget des EPLEFPA,
- ⇒ 28 % sur des budgets de Conseils régionaux,
- ⇒ 27 % sur des budgets « *Etat* ».

La région « *Poitou-Charentes* » tient une position singulière puisque 85% des postes des « *invisibles TIC* » sont financés par des crédits du Conseil régional.

Ce sont pour une petite part des enseignants de mathématiques, d'informatique, d'agronomie, des formateurs des CFPPA, dans la plus part des cas rémunérés sur le budget du CFPPA. Pour une grande part, ce sont des techniciens, des ATIC, des personnels au profil proche de celui des TEPETA-IBA.

²⁶ Le questionnaire proposé est annexé au présent rapport – Cf. annexe 5.

²⁷ Les résultats complets sont accessibles – Cf. annexe 6.

²⁸ Au sens bien sûr où ces personnels ne sont pas répertoriés par l'institution ... mais assurent des contributions très significatives et souvent même cruciales dans les EPLEFPA ne disposant pas de personnels titulaires explicitement dédiés aux TIC & TICE.

Le nombre « *d'invisibles TIC* » varie de façon importante selon les régions. On peut distinguer en effet des :

- régions bien dotées et avec peu « *d'invisibles TIC* »: Midi-Pyrénées (59% TIM, 38% TEPETA-IBA, 3% « *d'invisibles TIC* »),
- régions avec peu ou sans TEPETA-IBA : Nord Pas Calais (36%, 0%, 64%), Bourgogne (46%, 5.5%, 48.5%), Picardie (31%, 7.5%, 61.5%)
- régions globalement bien dotées mais où l'on trouve tout de même « *des invisibles TIC* » avec une proportion équilibrée : Rhône Alpes (31%, 24%, 45%), Aquitaine (41%, 33%, 26%)

3 – Les résultats du questionnaire²⁹

Sur les 670 questionnaires reçus, 604 ont pu être analysés fin mai 2007³⁰.

33 % émanent de professeurs : enseignement général et professionnel
19 % de personnels administratifs,
12 % d'agents TOSS,
10 % de membres d'équipes de direction,
9 % de formateurs en poste en CFA – CFPPA,
9 % de personnels du secteur « *Vie scolaire* »,
4 % de personnels oeuvrant en CDI et CDR,
2 % de professeurs « TIM »,
2 % de TEPATA-IBA.

Sans connaître le nombre exact d'agents ayant été destinataires du questionnaire, nous pouvons néanmoins avancer que le taux de réponse atteint les 30 % car la population « *ciblée* » peut être estimée à de 2400 personnes. Ce taux s'avère tout à fait satisfaisant au regard du support proposé et de l'absence de tout suivi ou relance de notre part.

La répartition par strate des répondants ne comporte pas, *a priori*, de distorsion manifeste. Les personnels en poste en CDI et CDR et ceux assurant des missions administratives semblent néanmoins avoir répondu dans une proportion supérieure à la moyenne de leurs collègues.

²⁹ La conception, le dépouillement et l'analyse des questionnaires a été tout particulièrement assuré par Magali Bochow.

³⁰ La différence, soit 66 questionnaires, s'explique à 80% par des questionnaires reçus largement hors délais et pour le reste par des questionnaires incomplets ou non exploitables : multiplicité de réponses à une même question, analyse des réponses incertaine...

Le questionnaire était pour l'essentiel bâti autour d'un certain nombre d'affirmations issues des phases d'enquête. Les personnes étaient invitées à faire savoir s'ils étaient : d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord, soit une échelle à quatre niveaux ce qui rend impossible une réponse « neutre ».

3.1. Les établissements généralisent et diversifient l'usage des TIC

- les TIC ont leur place dans l'enseignement : 24% des répondants sont d'accord et 49% plutôt d'accord. Mais les usages traditionnels ne doivent pas être écartés pour autant : 6% d'accord et 41% plutôt d'accord,
- les TIC vont permettre de différencier les modes d'apprentissage : 25% des personnels ayant répondu sont d'accord et 48.5% plutôt d'accord,
- les TIC permettent une diversification des usages selon le niveau des apprenants : 35% d'accord et 54% plutôt d'accord,
- les usages des TIC par les élèves se heurtent à la fracture numérique et les enseignants se doivent d'avoir présent à l'esprit que l'égalité d'accès doit être garantie : 77% des répondants sont d'accord avec une telle proposition et 22% plutôt d'accord,
- l'accès aux TIC pour les apprenants ne doit pas être différent selon qu'il est en mis en œuvre en formation initiale (scolaire) ou en formation continue ou en apprentissage : 57% des répondants sont d'accord et 31% plutôt d'accord.
- en étant un facteur de renouvellement les actions collectives, les TIC permettent :
 - de partager des informations et des supports : 62% des répondants sont d'accord avec cette affirmation et 37% plutôt d'accord,
 - de mettre en œuvre des actions collectives : 38% et 47%,
 - de renforcer la cohésion de l'équipe pédagogique : 29% d'accord et 45% plutôt d'accord,
 - de piloter et coordonner des actions : 22% et 42%.
- la participation à des forums par les enseignants et formateurs pour compléter et mettre à jour leurs cours est une pratique pertinente. Les réponses s'échelonnent ainsi : 46% d'accord, 41% plutôt d'accord, 11% plutôt pas d'accord, 2% pas d'accord.

3.2 Les usages des TIC sont en expansion

- l'adhésion des acteurs à la diffusion et à l'utilisation des TIC : 62% utilisent les TIC de leur propre initiative et 41.5% sont d'accord pour suivre une formation, 38% plutôt d'accord.
- coopération de personnels non enseignants aux démarches éducatives est identifiée comme une exigence. Dès lors, il faut garantir la continuité des services rendus et l'accompagnement des utilisateurs : 57.5% des répondants se déclarent d'accord et 40.5% plutôt d'accord.
- il convient de considérer les TIC comme un élément du système-établissement, ils doivent être intégrés au projet de l'établissement : 55% d'accord et 45% plutôt d'accord.
- la qualité et la quantité des équipements disponibles au sein de l'EPLFPA affectent la pédagogie : 51% des personnels ayant répondu se déclarent d'accord et 35% plutôt d'accord.

3.3 Des contraintes dans le développement des TIC

Quelles sont pour les personnels des EPLFPA sollicités les principales contraintes à un développement harmonieux des TIC et TICE ?³¹ Selon eux, elles sont liées :

- aux moyens matériels : 29% des agents sont insatisfaits de la quantité des équipements mis à la disposition de leur structure.
- aux ressources humaines : 17% des agents sont insatisfaits de la qualité des équipements et rappellent la nécessité de la continuité des services rendus et l'accompagnement des utilisateurs : 57.5% d'accord et 40.5% plutôt d'accord avec une telle affirmation.
- à l'engagement et à « *la vision* » du chef d'établissement et de l'équipe de direction. A l'affirmation : « *Il faut tenir compte dans le projet de l'EPLFPA des TIC de façon transversale* » : 55% des répondants sont d'accord et 45% plutôt d'accord. A celle déclarant : « *Le projet TIC est conditionné par le fonctionnement effectif de la commission TIM* » : 31% sont d'accord et 49% plutôt d'accord.

³¹ Les affirmations sont présentées dans un ordre hiérarchique décroissant.

- à la politique de la Région. A l'affirmation : « *La politique du Conseil régional aide à construire une nouvelle approche des TIC* » : 41% déclarent être d'accord avec ce propos et 48% plutôt d'accord. Il convient de noter que 11% ne sont plutôt pas d'accord : on peut faire l'hypothèse qu'ils marquent de fait leur désaccord avec le désengagement budgétaire de l'Etat dans l'équipement informatique des établissements.

3.4 - Les TIC introduisent de nouvelles perspectives éducatives

- l'usage des TIC renouvelle les projets d'équipes pluridisciplinaires. Pour les répondants, les TIC permettent de mettre en œuvre des actions collectives (38% d'accord et 47% plutôt d'accord) et dès lors il existe une attente de collaboration forte entre l'équipe pédagogique et les professeurs documentalistes (96% d'accord et plutôt d'accord), les professeurs TIM (96%), les professeurs de formation initiale (90%) les professeurs de la même filière (90%).
- l'usage des TIC entraîne de nouvelles conceptions du travail d'enseignant. Celles-ci sont par ordre décroissant :
 - la préparation de cours,
 - la saisie des notes par informatique,
 - la documentation,
 - l'usage du vidéo projecteur,
 - la saisie et envoi de données depuis l'établissement aux familles des apprenants.
- l'implantation et l'usage des TIC déterminent de nouvelles formes de relations enseignants – apprenants. Selon les personnes ayant répondu :
 - il faut différencier les usages en fonction du niveau des apprenants en développant l'individualisation : 35% d'accord et 54% plutôt d'accord,
 - il faut encadrer l'élève lors de recherches sur Internet : 54% d'accord et 41% plutôt d'accord,

mais...

 - l'élève doit d'abord être formé sur les modes de recherches les plus appropriés sur Internet : 69% d'accord et 30.5% d'accord

- la mission d'insertion des établissements reconnaît pleinement la place des TIC

Quatre constats majeurs se dégagent des réponses analysées

1 - La réussite de la relation « *Insertion - TIC* » dépend d'une prise en charge collective par la communauté éducative. Dès lors, des séquences de travail conduites à l'initiative des professionnels des TIC en poste dans les EPLEFPA doivent être encouragées.

Celles-ci devraient plus particulièrement concerner :

- à un rythme bi-mensuel, l'équipe de direction et les personnels en charge des CDI et CDR,
- à chaque trimestre, l'équipe pédagogique : enseignants et formateurs,
- deux fois l'an , les apprenants,
- deux fois l'an également, les autres professionnels « *TIC* » sous forme de journées régionales ou interrégionales

2 - Les enseignants expriment une position d'équilibre. Pour les personnels ayant répondu à notre sollicitation, les TIC ne doivent pas remplacer le professeur. Il faut utiliser les TIC certes, 24% sont d'accord et 49% plutôt d'accord, mais celles-ci doivent rester des outils.

3 - Pour assurer la mission d'insertion, l'engagement de l'institution dans des actions de la formation continue des personnels est posée, elle l'est plus particulièrement par les enseignants ayant répondu. En effet, 51% sont d'accord avec le lien « *Insertion – Formation au TIC* », et 40% plutôt d'accord. Seuls 6% déclarent être plutôt pas d'accord, et 3% pas d'accord

4 – Enfin, et très massivement, les TIC deviennent une donnée du projet d'établissement: En effet cette orientation est plébiscitée : 55% des répondants se déclarent d'accord avec cette orientation et 45% affirment être plutôt d'accord.

A ce stade, si trois orientations devaient être mises en exergue, nous retiendrions plus particulièrement :

1. la nécessité de préparer les apprenants à un usage raisonné de la ressource en terme d'informations que constitue l'Internet
2. l'opportunité de l'implantation rapide et massive des TIC au bénéfice d'une pédagogie plus active, plus inter-disciplinaire et donc plus à même de contribuer à la triple insertion des apprenants

3. l'importance d'un accompagnement par la formation, mais aussi par des mutualisations plus informelles, de l'ensemble des membres des communautés éducatives afin de faire advenir un établissement inscrivant son projet dans un modèle « *fédéral* ».

Chapitre V

Quels scénarios pour les TIC ?

1 - Une proposition de méthode

Une approche prospective se distingue d'une approche par projection. Gaston Berger, fondateur de la démarche prospective, écrit³² :

« Avant d'être une méthode ou une discipline, la prospective est une attitude. C'est à dire que l'adjectif doit ici précéder le substantif. Le sens de « prospectif » est évident. Formé de la même manière que « rétrospectif », ce mot s'oppose à lui pour signifier que nous regardons en avant et non plus en arrière. Une étude rétrospective se tourne vers le passé, une recherche prospective vers l'avenir.

Ces deux adjectifs ne sont pourtant pas aussi parfaitement symétriques dans leur signification que dans leur forme. Ce qui nous pousserait à le croire serait seulement l'habitude que nous avons de nous représenter le temps sous l'aspect d'une ligne, où le passé et l'avenir correspondraient aux deux directions possibles. En réalité, hier et demain sont hétérogènes. C'est un regard qu'on jette sur le passé, puisqu'il, de ce côté là, il n'y a plus rien à faire. C'est un projet qu'on forme pour l'avenir, car là des possibilités sont ouvertes. Passer de la rétrospective à la prospective n'est pas simplement diriger ailleurs l'attention : c'est se préparer à l'action ».

Lorsqu'une institution ou un groupe professionnel réalise une projection pour mieux organiser son action future, il postule, souvent implicitement, que les tendances observées dans un passé récent vont se maintenir : elles sont identifiées comme des constantes. Cette institution ou ce groupe professionnel pose donc comme hypothèse que son environnement socioéconomique ne sera

³² Extrait de « *L'attitude prospective* », article accessible avec le lien ci-après : <http://www.plan.gouv.fr/intranet/upload/actualite/GBerger.pdf> . Cet article est paru en 1959.

pas significativement modifié. La projection permet alors une optimisation des ressources notamment par la capitalisation des « *bonnes pratiques* ».

Cette approche s'avère particulièrement pertinente si – et seulement si – le postulat de stabilité se trouve confirmé. A l'expérience, la projection répond à des interrogations de court terme : quelques mois, une à deux années... et s'avère une alliée précieuse pour la gestion de ressources rares.

Sollicitée pour des horizons plus éloignés, la projection conduit ses concepteurs dans des impasses surtout si l'institution s'avère devoir affronter des changements socioéconomiques majeurs.

La prospective s'inscrit dans un temps « *long* » : cinq à dix ans et elle fait en outre l'hypothèse que les caractéristiques socioéconomiques d'après-demain ne seront pas nécessairement celles qui prévalent aujourd'hui. Si elle prend en considération les tendances structurantes, elle va aussi s'attacher à identifier des « *faits porteurs d'avenir* »³³.

Par faits porteurs d'avenir, il convient d'entendre des événements, des opinions, des valeurs... aujourd'hui peu significatifs, ou qui ne sont pas en situation d'influencer le système actuel. Cependant, ces données vont être identifiées comme capables d'orienter significativement les évolutions à venir.

Si la projection – parfois nommé prévision – considère implicitement que demain est inscrit dans le présent et le passé proche, la prospective affirme *a contrario* qu'il n'existe pas un avenir pré-écrit. Elle va s'employer à identifier des avènements alternatifs. Avènements qu'elle considère comme pouvant advenir et face auxquels les acteurs concernés vont être amenés à faire des choix.

Dès lors, la prospective va souvent faire émerger des images du futur volontairement différenciées. Chaque scénario mettra en valeur des avantages... mais aussi des inconvénients. Cette option, parfois perçue comme produisant des « *caricatures* », vise en fait à favoriser les débats et à engager les acteurs à faire des choix.

Ceux-ci seront invités à apprécier la pertinence de chaque scénario, à identifier des priorités, à forger des synthèses, à convenir des modalités d'action et d'évaluation afin de s'assurer que le scénario retenu aura toutes les chances d'advenir car c'est bien celui-ci que l'institution ou le groupe professionnel aura délibérément choisi.

³³ André Tiano « *La méthode de la prospective* (1974) Paris, éditions Dunod. Certains auteurs, tel Philippe Cohen, utilisent le terme de « *signaux faibles* ». On pourra aussi se reporter aux récents travaux de Michel Godet, Professeur au CNAM : « *Manuel de prospective stratégique : problèmes et méthodes* » et « *Manuel de prospective stratégique : une indisciplinette intellectuelle* », Paris, éditions Dunod (2007).

Pour répondre aux questions posées par le comité de pilotage, nous avons, pour l'essentiel, sollicité un panel de vingt et un experts à qui les mêmes questions ont été posées lors d'entretiens individuels organisés en avril et mai 2007.

Parallèlement, entre janvier et mai 2007, nous avons mis en place une veille documentaire destinée tout à la fois à préparer les entretiens et à élargir les pistes proposées par nos différents interlocuteurs.

Le panel d'experts peut être décomposé en six grandes catégories d'acteurs :

- experts de l'enseignement et de la pédagogie (n = 6),
- experts de dispositifs de formation à distance (n = 2),
- experts des TICE (n = 4),
- experts des TIC (n = 4),
- acteurs du territoire (n = 3),
- chercheurs sur l'emploi (n = 2).

Sur ces vingt et une personnes, six oeuvrent au sein du ministère en charge de l'agriculture, cinq relèvent du ministère de l'éducation nationale. Les dix autres sont des cadres en poste en région (Conseil régional et directions régionales de services de l'Etat), des cadres d'associations et des enseignants - chercheurs.

2 - Enjeux, tendances et faits porteurs d'avenir pour la société, les politiques éducatives et les établissements

L'analyse des propos recueillis, complétée par des données issues de la veille documentaire permet de mettre en évidence des enjeux que nombre de nos interlocuteurs qualifient de « *sociétaux* », des enjeux pouvant être qualifiés d'éducatifs et enfin des enjeux plus ciblés sur les modes de pilotage et de gestion des structures éducatives.

Ce triptyque peut être mobilisé pour classer ce que les experts ont nommés « *tendances* » et enfin ce qui dans leurs propos relève, selon nous, de « *faits porteurs d'avenir* ».

2.1 - Les enjeux :

- Sociétaux

L'usage maîtrisé des TIC dans la société du savoir de la connaissance, et pas seulement dans la société de l'information, est expressément identifié comme un

moyen décisif d'accéder et de participer tout à la fois à la société locale : « *le territoire* » et à la société globale : « *le village-monde* ».

Pour nos interlocuteurs, la maîtrise des outils de traitement de l'information apparaît comme un point de passage obligé dans les processus de délibération et de prise de décision. Nombre d'entre eux lient la maîtrise des TIC à l'exercice effectif de la démocratie. Aussi, l'information se doit d'être appréhendée de manière critique et structurée ; elle doit conduire à l'identification des questions devant être traitées et concourir à la mise en œuvre d'un projet.

- Éducatifs

L'accession à l'autonomie des apprenants dans l'usage des TIC s'avère cruciale pour éviter une fracture numérique qui s'avère toujours difficilement surmontable une fois que celle-ci s'est installée. La création d'un « *cercle vicieux de l'exclusion numérique* » est évoquée par certains experts qui font un parallèle avec l'illettrisme qui naît d'une pratique de moins en moins maîtrisée de la lecture.

L'apprentissage des TIC avec une visée professionnelle est souvent mis en avant. L'identité de l'enseignement agricole conduit à réaffirmer cette orientation qui correspond en outre à une attente des apprenants et de leurs familles. L'accès à un emploi qualifié est très souvent perçu comme conditionné par une pratique, sinon maîtrisée, du moins effective des TIC.

Quel modèle d'école pour demain ? Pour synthétiser les propos recueillis, les experts rencontrés identifient deux modèles. Soit l'école est conçue comme un lieu de vie où l'on apprend « *tout* », soit l'école n'est qu'un lieu d'apprentissages parmi d'autres, c'est un lieu ponctuel, voire résiduel, d'apprentissage. Ce choix est naturellement lié à une question plus large : quel mode de socialisation privilégier pour les jeunes ?

Convient-il de privilégier un modèle « *intégré* » ou *a contrario* un modèle « *poly-centré* », modèle dans lequel l'école serait certes un lieu significatif d'apprentissage social mais non l'unique lieu. Le territoire, la société civile, la communauté de référence, les structures de travail et de culture... seraient aussi reconnues comme qualifiées pour assurer la socialisation des jeunes ?

Enfin, certains experts mettent en avant la question du droit intellectuel sur les productions pédagogiques. Deux options sont envisageables selon eux : soit la propriété intellectuelle appartient à l'enseignant concepteur, soit celle-ci est détenue par l'établissement support.

- Enjeux concernant d'établissement

Le maintien et le développement de l'engagement des acteurs de l'innovation pédagogique pose la question de leur soutien et de leur reconnaissance. A défaut, leur lassitude privera l'établissement, et à une échelle plus large l'institution, de leurs contributions³⁴.

La maintenance des équipements, sachant que chaque palier acquis génère de facto des exigences supérieures, constitue un enjeu significatif. Implicitement les acteurs, et notamment les plus hésitants dans l'usage des TIC, attendent un système d'information leur garantissant un mythe : « *Zéro panne* ».

Un expert illustre cet enjeu par ces propos :

« Il y a quinze ans, une panne d'une à deux heures était perçue comme gênante, mais chacun s'en accommodait ; aujourd'hui, une interruption de dix minutes sur un serveur est considérée comme intolérable ! ».

2.2 - Les tendances

Dans un souci de lisibilité mais qui masque les interactions entre les deux niveaux de réflexion, nous distinguerons les tendances sociétales, celles qui relèvent de problématiques éducatives globales et celles qui renvoient aux dynamiques des établissements d'enseignement technique agricole.

- Tendances sociétales

Nos sociétés post-industrielles seraient marquées par une « *montée du sujet* » ; celle-ci se conjuguerait avec l'affaiblissement, voire le déni, des solidarités organiques classiques : famille, communautés locales... Nous serions donc engagés vers une dimension plus éphémère des liens sociaux. Dès lors, l'affirmation lancinante de reconnaissances individuelles et le refus d'être identifié comme « *un* », d'être réduit à un seul rôle devra être prise en compte. Le sujet demain s'affirmera de plus en plus avec une formule telle que : « *J'existe et je suis pluriel* ». ³⁵

Le professionnel, figure fortement valorisée dans les sociétés occidentales, se définit de plus en plus comme une personne qui maîtrise des savoirs-faire

³⁴ Sur ce point, l'article de Norbert Alter in « *Sociologie du travail* » N°4 – 1993 et intitulé « *La lassitude de l'acteur de l'innovation* » demeure très actuel.

³⁵ Bernard Lahire dans son ouvrage « *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action* », Paris, Nathan, (1998) a été l'un des premiers sociologues à tenter de démontrer l'exigence d'une pluralité d'identités chez les sujets de la fin du XX^{ème} siècle.

pertinents et est reconnu comme utile dans un territoire. Aussi, celle-ci est-elle très attentive à créer et développer des réseaux sociaux que ceux-ci soient physiques ou virtuels. Une telle stratégie, qui fut et demeure celle de professions très instituées³⁶, est d'ors et déjà engagée par nombre d'apprenants dès la réalisation de stages. C'est parfois implicitement un facteur d'évaluation d'une période passée en entreprise.

Enfin, nombre d'experts ont souligné un renversement des flux d'information. A l'ère des mass-médias centralisées succéderait celle des médias décentralisés, transverses voire ascendants (Cf. rôle des blogs portés par le Web 2, des plateformes partagées, des communautés virtuelles...) Joël de Rosnay évoque à ce titre l'émergence d'un « *ProNétariat* »³⁷.

- Tendances éducatives

Les supports numériques sapent *de facto* la fonction traditionnelle de l'enseignant : celui qui transmet des connaissances. Dès lors, existe un risque - pour certains experts, c'est une réalité déjà ancrée - de dévalorisation dans la société de la fonction dévolue aux enseignants.

Le développement des fonctions de tuteur, d'assistant, d'accompagnateur individualisé dans les processus d'apprentissage semble concomitant avec une réduction du rôle historique de l'enseignant : celui de diffuser des informations en direction d'un groupe « *homogène* » ou défini comme tel. Or, ce que les enseignants assurent, c'est à dire une fonction de socialisation³⁸, va bien au-delà d'une représentation sommaire de transmetteur d'information. Aussi toute stigmatisation à leur endroit serait très contre-productive.

La très grande majorité des experts sollicités mettent en avant la pertinence d'une logique : « *Usages des TIC – Besoins des TIC* » comme mode d'entrée quasi unique pour développer les pratiques.

Pour eux, c'est en favorisant des usages novateurs qui rencontrent des besoins implicites que les TIC et TICE seront appropriées et légitimées. A l'inverse, des approches fondées la mise en avant de « *prouesses technologiques* », « *de technologies du futur* »... n'ont que fort peu de chances de rencontrer l'adhésion

³⁶ Les métiers du droit, de l'architecture... constituent d'excellents exemples.

³⁷ Joël de Rosnay & Carlo Revelli : « La révolte du ProNétariat - Des mass média aux médias des masses » Paris, Editions Fayard (2006).

³⁸ Nombre de chercheurs en sciences politiques mettent en avant la quasi-démision de nombreuses familles et le report sur l'Ecole des fonctions traditionnellement assurées par celles-ci et par des espaces sociaux de proximité : quartiers, associations sportives et culturelles... Le sociologue Robert Castel dans son ouvrage « *L'insécurité sociale Qu'est-ce qu'être protégé ?* » - Paris, Editions La République des idées (2003), développe la notion de désaffiliation. Selon lui, l'entreprise contemporaine avec la précarisation croissante des emplois, accentue le recul du « *vivre ensemble* ».

durable des apprenants et des enseignants – formateurs. Dès lors, ils mettent en avant le rôle de « *passeurs privilégiés* » qui peut être particulièrement efficace quand il est assuré par des enseignants maîtrisant les TICE.

Qui mieux qu’eux sera en mesure de mettre en exergue des usages raisonnés et efficaces des TICE ?

Ces considérations doivent être lues en ayant à l’esprit les modifications radicales des processus d’appropriation des TIC. La génération des 45 – 50 ans s’est formée sur le tas et sur les lieux de travail, celle des 30 ans a été formée au lycée, celle des 20 ans par la famille, celles qui arrivent... se forment entre elles. Ces générations sont nommées par Marc Prensky les « *Digital natives* »³⁹.

Par ailleurs, le travail coopératif apparaît comme la seule modalité de résoudre des problématiques de plus en plus complexes... Or, l’enseignement en formation initiale demeure largement marquée par des évaluations disciplinaires individualisées et n’accorde que une place marginale à l’apprentissage du travail en équipe.

Enfin, le développement en périphérie de l’emploi du temps de l’usage des TIC : intercourses, études, temps de loisirs... soulève la question de la responsabilité des usages qui ne peut être éludée par les responsables des communautés éducatives.

- Tendances relatives aux établissements d’enseignement agricole

L’ancrage dans le ou des territoires comme facteur de valorisation de l’enseignement agricole est largement validé et identifié comme un facteur de réussite. Un cadre régional déclare très nettement :

« *L’établissement (EPLEFPA) est pertinent en écho à un bassin d’emploi* »

Une telle affirmation est naturellement liée aux processus de décentralisation qui confèrent un rôle majeur - et perçu comme irréversible - aux partenaires locaux et au premier rang desquels des Conseils régionaux. Dès lors, les responsables d’établissements doivent intégrer qu’ils sont placés devant la nécessité de rendre-compte de l’action conduite. Les taux d’insertion des apprenants seront plus que jamais des indicateurs de « *retours sur investissements* ».

³⁹ Les « *Digital Natives* » sont des enfants qui ont toujours connu Internet et qui ont été nourris aux mamelles du numérique, du multimédia et de l’information instantanée. « *Digital Natives* » est un néologisme inventé par un consultant américain en TICE. « *Le Monde de l’Education* » - (mars 2008) consacre un article à ses travaux.

2.3 - Les faits porteurs d'avenir

- Sociétaux

L'équipement des familles en informatique n'est pas corrélé à un usage éducatif. Les milieux les plus modestes usent de l'ordinateur à d'autres fins : jeux, lecture de DVD... aussi, le taux d'équipement ne constitue-t-il pas un indicateur pertinent⁴⁰.

La transparence dans les relations « *École – Famille* » (Cf. emplois du temps en temps réel, activités dans et hors l'établissement, présence/absence...) paraît vivement souhaitée. Allons-nous vers de nouvelles exigences des familles : Qui encadre les « *temps libres* » ? Quid en cas d'absence d'un enseignant ?

La montée de la judiciarisation de notre société est aussi évoquée : *quid de la responsabilité des équipes de direction, des enseignants dans l'usage des informations, des images... rendues accessibles aux apprenants ?*⁴¹

- Educatifs

Le fait que l'enseignement technique agricole ait pour ambition de combiner l'apprentissage du vivant concret et du vivant virtuel est perçu comme une option très pertinente en écho à l'hypothèse globale d'une place prépondérante au XXI^{ème} siècle des sciences du vivant.

Plusieurs de nos interlocuteurs ont émis des réserves sur des dispositifs d'auto formation. Pour les apprenants les plus en difficultés, de tels choix constituent, à leurs yeux, des impasses. Ils considèrent que la place des TICE dans les processus de remédiation est encore fort floue et qu'actuellement nombre d'usages ne prennent pas en compte les caractéristiques de ces publics. Or, ceux-ci constitueront demain une part non négligeable des apprenants des EPLEFPA.

Dès lors, ils appellent de leurs vœux un développement de pratiques tels que les Travaux Personnels Encadrés. Ils observent avec intérêt l'émergence de dispositifs d'apprentissage fondés sur l'investigation et évoquent une « *refondation de la formation par l'expérience* ». Mais ceci implique la conception de dispositifs d'évaluation qui valorisent l'usage raisonné des TIC :

« *Il faut dégoogliser nos élèves !* » déclare un expert en TICE.

⁴⁰ Pour une analyse plus fine, on pourra se reporter à une récente étude commanditée par le Conseil général des technologies de l'information (CGTI) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) : « *La diffusion des technologies de l'information dans la société française* » - Etude CREDOC (décembre 2007) Document accessible par le lien : <http://www.arcep.fr/index>.

⁴¹ Ces interrogations sont déjà prises en compte au travers des règlements intérieurs de maints EPLEFPA.

Pour ancrer les EPLEFPA dans leur territoire, plusieurs experts ont mis en avant l'intérêt de projets portés vers les élus locaux et professionnels non pas par un acteur « *inventeur* » mais par des équipes innovantes : Professeurs TIM, Directeurs, Enseignants... Implicitement, ces interlocuteurs valident des approches plus fédératives.... même s'ils ont bien conscience que le plus souvent seul un petit groupe de personnes est à l'origine de telles actions.

« Le succès du projet de C'est bien sûr lié à l'engagement de Monsieur ..., le directeur du CFPPA, mais il a su très vite associer plusieurs enseignants, pas nécessairement a priori complémentaires. Et puis il y a une opportunité, la manifestation du centenaire. »

(Cadre régional)

Au regard de l'isolement évoqué par certains enseignants et formateurs, le développement des communautés virtuelles d'enseignants sera pour nombre de nos interlocuteurs un facteur favorisant des coopérations et des mutualisations.

Ils évoquent des sites⁴² conçus comme des « *salles des professeurs où l'on se choisit* » à l'inverse de « *celles où l'on doit subir la présence de collègues avec qui on ne partage que fort peu de choses...* ».

3 - Établissements et développement des TIC & TICE : quatre logiques institutionnelles

La mise en perspective des propos recueillis auprès des experts sollicités et les éléments de diagnostic construits auprès des six EPELFA, nous conduit à mettre en évidence quatre logiques institutionnelles quant au développement des TIC.

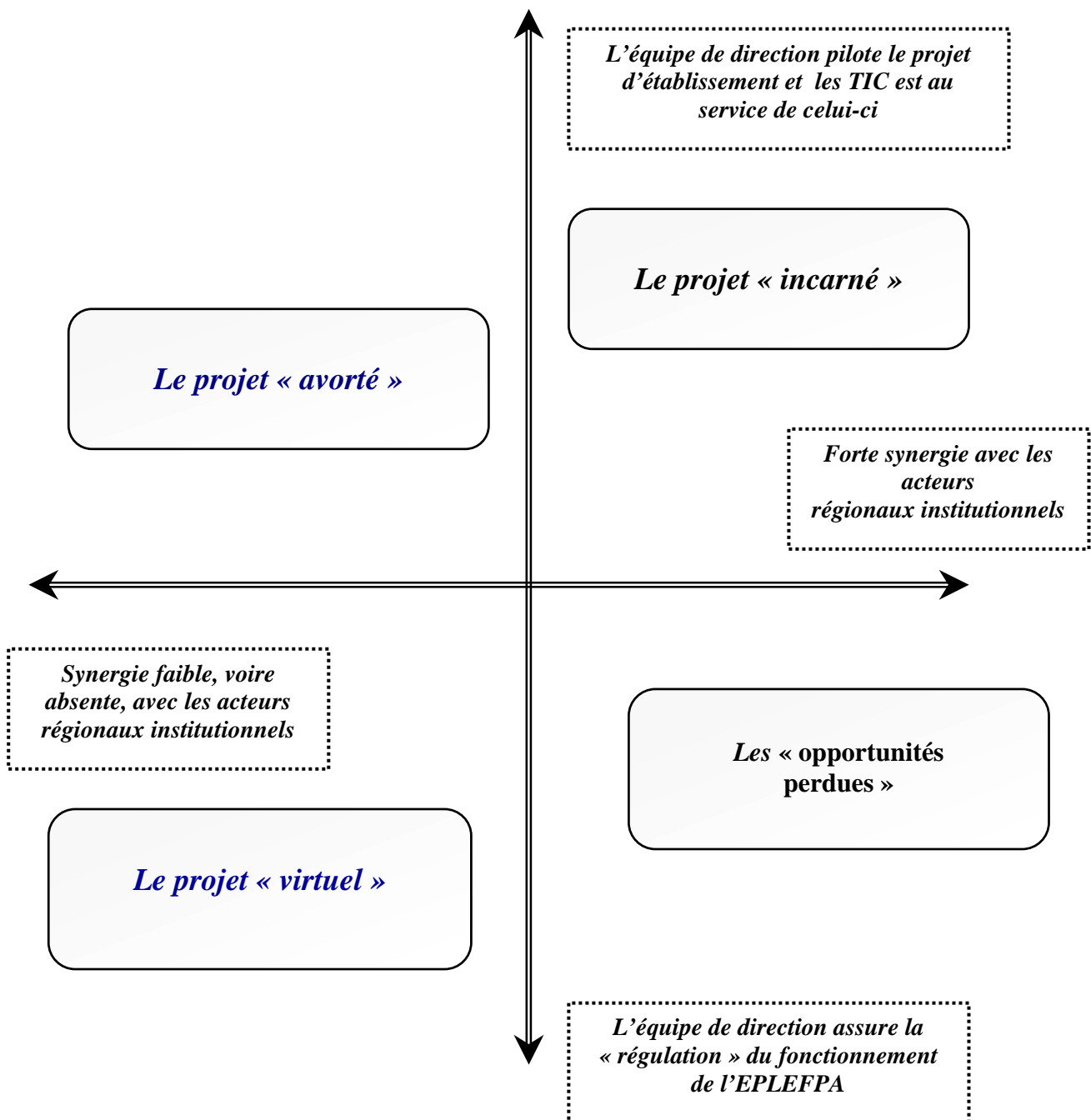
Les facteurs déterminants seraient :

- d'une part la posture de l'équipe de direction :
 - ⇒ soit celle-ci assure essentiellement le fonctionnement au quotidien ; elle « *régule les évènements* »
 - ⇒ soit celle-ci incarne un projet d'établissement et a placé les TIC au service de celui-ci, (Cf. les cinq missions et les quatre regards⁴³).

⁴² Tel celui réunissant des enseignants de français langue étrangère (FLE) : <http://www.edufle.net>

⁴³ Nous faisons là expressément allusion au livret méthodologique « *Diagnostic et axes stratégiques d'EPLEFPA* » – Enesad (mars 2007) et au texte introductif d'Eric Marshall, Doyen de l'Inspection de l'Enseignement agricole. Ces quatre regards sont : les regards pédagogique, sociologique, territorial et administratif.

- d'autre part le type d'interactions que l'établissement entretient avec son environnement institutionnel, socioéconomique et culturel :
 - ⇒ soit on enregistre un haut niveau de synergie avec ces acteurs
 - ⇒ soit l'EPLEFPA n'a pas su nouer des relations fortes avec ceux-ci et notamment avec les acteurs institutionnels régionaux : Conseil régional, services régionaux de l'Etat, Chambres consulaires...



1 - « *Le projet avorté* » résulte le plus souvent d'un élan créatif qui n'est suffisamment accompagné en terme de moyens. L'initiateur s'essouffle et ceci génère des frustrations significatives. A terme, celui-ci adoptera une posture de repli sur le seul travail prescrit

2 - « *Le projet virtuel* », c'est au sens propre du mot une utopie. Il peut résulter d'un brainstorming conduit avec un groupe d'acteur mais qui ne se préoccupe nullement des suites concrètes à donner. La répétition de telles séquences conduit vite à les décrédibiliser

3 - « *Les opportunités perdues* » résultent d'un manque de suivi dans la mise en œuvre de l'accord initial. L'équipe « *maître d'ouvrage* » perd progressivement le contact avec ses partenaires fournisseurs de ressources et voit sa crédibilité s'éroder. Des phases du projet, pourtant dûment validées, ne seront pas finalisées...

4 - « *Le projet incarné* », voit de nouer des concertations, des innovations et des coopérations fortes. Dès lors, des financements par les institutions régionales (CR, DRAF...) de matériels, de logiciels voire le recrutement d'agents contractuels, s'opèrent. Le projet « *incarné* », ouvre le cercle vertueux des retours sur investissements et rendra plus aisé de nouveaux projets.

4 - Les TICE : les clefs de la réussite de l'apprenant

4.1 - Établissements et développement des TIC : ressources disponibles et logiques d'acteurs

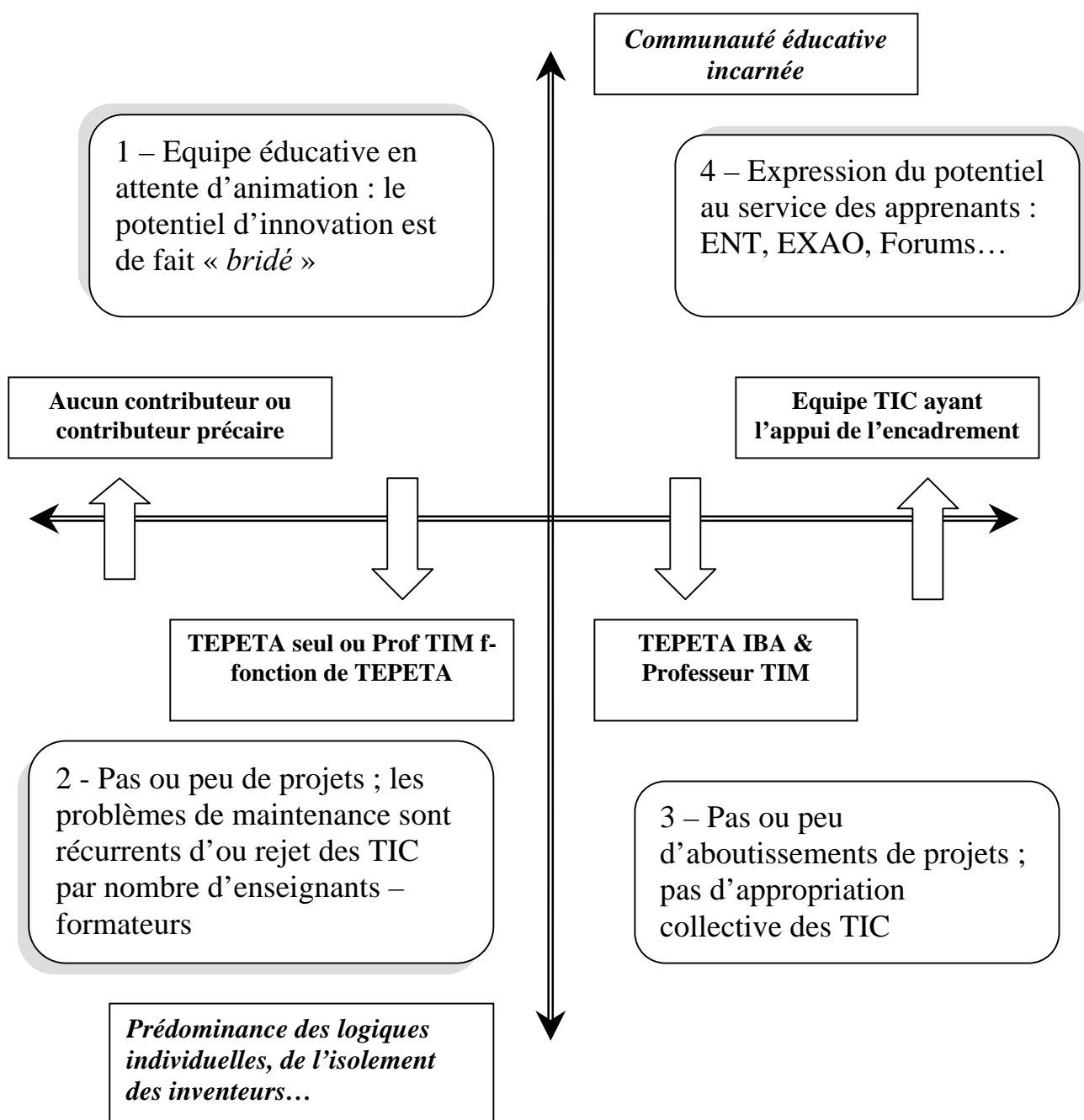
Un retour sur les éléments de diagnostic et leur mise en perspective avec les propos recueillis auprès des experts nous permet de mettre en avant quatre modèles d'implantation et de développement des TIC et TICE.

Deux facteurs apparaissent comme cruciaux :

- *la consistance de l'équipe éducative*
 - ⇒ soit l'équipe est incarnée : elle formule des projets et en assure la mise en œuvre en lien avec son environnement,
 - ⇒ soit ce qui prévaut au sein de l'EPEFPA se sont des logiques d'action individuelles, l'isolement des « inventeurs » et l'absence de synergies.

- la présence ou non des professionnels des TIC mais aussi leur mode d'action.

- ⇒ soit on constate l'absence de professionnels des TIC ou des contributions « précaires »⁴⁴ ou l'établissement ne dispose que d'un professionnel isolé en charge de missions multiples et en tension,
- ⇒ soit l'établissement peut compter sur un duo « Professeur « TIM » - TEPETA-IBA oeuvrant en outre avec l'appui de l'équipe de direction.

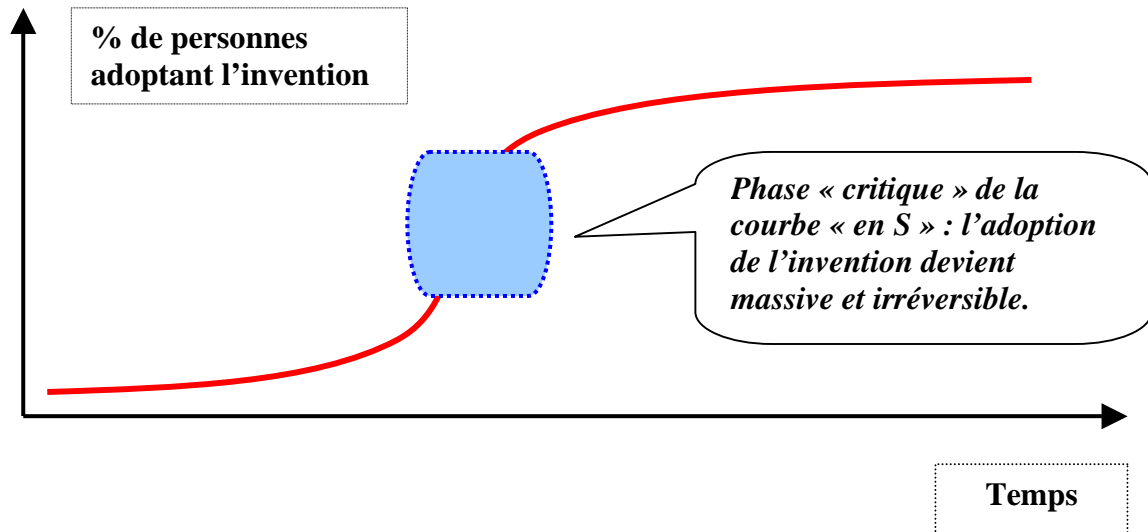


⁴⁴ C'est dire des prestations assurées par un personnel contractuel à temps partiel ou d'un agent titulaire assurant ces missions en « *bénévole* ».

4.2 - Des dynamiques d'innovation : qui, pourquoi, comment ?

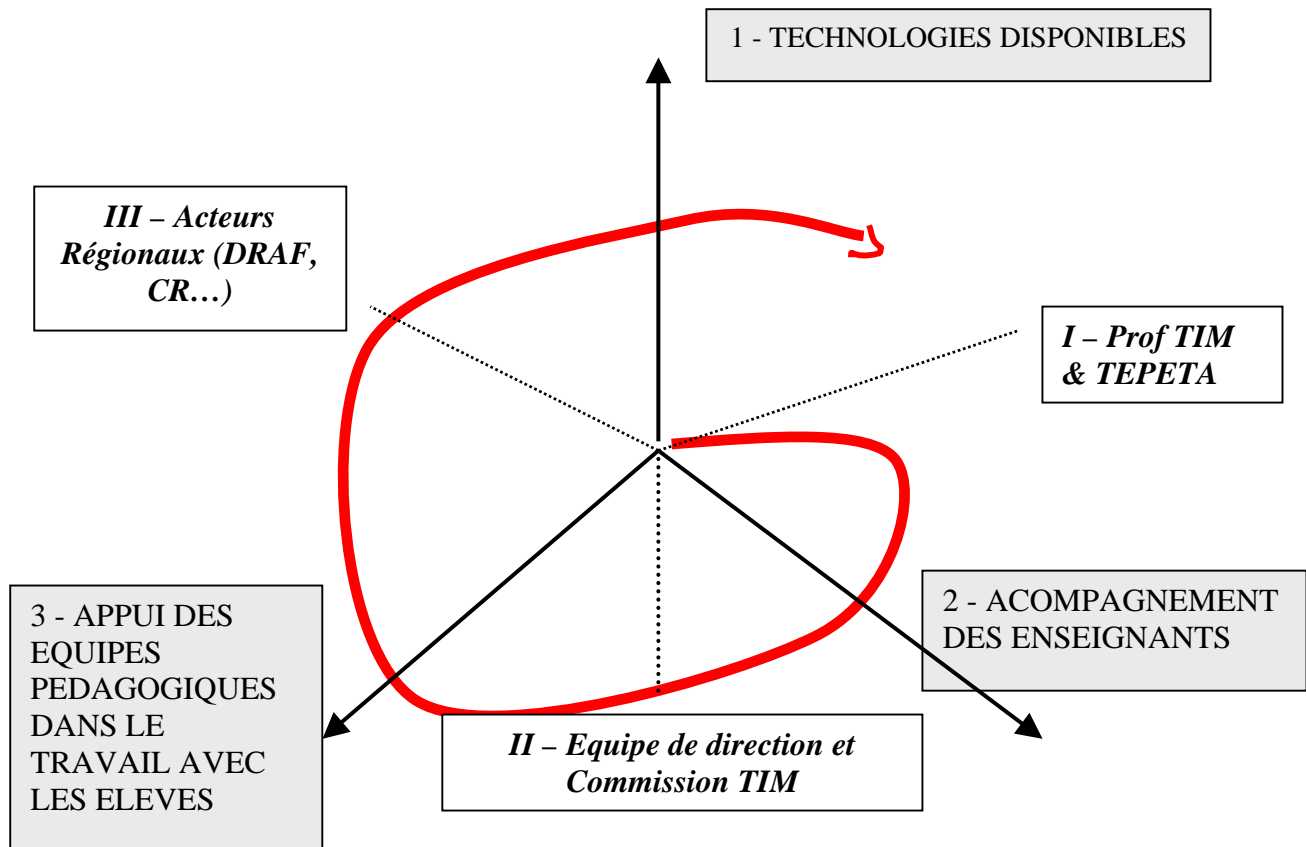
La réussite d'une innovation passe par trois points de vigilance :

- l'identité de l'inventeur : Possède t'il les ressources indispensables ? Est-il crédible aux yeux de l'établissement ? Saura t-il assurer la diffusion de son invention ?
- la pertinence de l'invention au regard des besoins de son environnement socioéconomique : L'invention répond-t-elle à un besoin latent ? A une attente exprimée par des leaders d'opinion ? Pourra-on ou pas revenir vers les pratiques antérieures ? Quid du discours de l'institution ? Celle-ci sera-t-elle en mesure de la légitimer au moment opportun ?....,
- la capacité de l'invention à être appropriée par un nombre croissant d'utilisateurs : Peut-on faire l'hypothèse d'une adhésion selon le modèle de la « courbe en S », dite aussi « courbe épidémiologique »⁴⁵ .



⁴⁵ Le sociologue français Henri Mendras a su observer et analyser dès l'après-guerre la manière dont une innovation agronomique pouvait se diffuser dans une communauté *a priori* peu réceptive. Pour une introduction à l'œuvre d'H. Mendras : <http://etudesrurales.revues.org/document2929.html>

4.3 - L'intégration des TIC : trois invariants et trois leviers : un processus cumulatif



L'existence d'un premier palier de technologies mises à disposition ouvre à la voie à l'accompagnement des enseignants et formateurs en amont de l'utilisation des TIC et TICE devant les apprenants. Il s'agit d'une phase d'apprentissage et d'accommodation, qui a une fonction centrale : celle de rassurer.

En aval, l'équipe « TIC » devra avoir le souci de demeurer disponible auprès des équipes éducatives lorsque celles-ci s'engageront à utiliser les TIC et les TICE devant les apprenants.

Au terme de cette première phase, il apparaîtra très vraisemblablement que les enseignants, les formateurs ... et les apprenants seront demandeurs d'un niveau d'équipement largement supérieur à celui qui avait été mis à disposition au début du processus.

Cette dynamique ne peut se développer sans la présence des trois groupes d'acteurs :

- l'équipe « *Professeur TIM – TEPETA* »,
- l'équipe de direction et la commission « *TIM* » qui va piloter les projets, les encourager, les légitimer... et les évaluer,
- les institutions régionales qui apparaissent comme les mieux à même d'accompagner l'établissement dans les investissements jugés nécessaires.

4.4 - Quelles modalités de formation avec les TIC et TICE et quels accompagnements ?

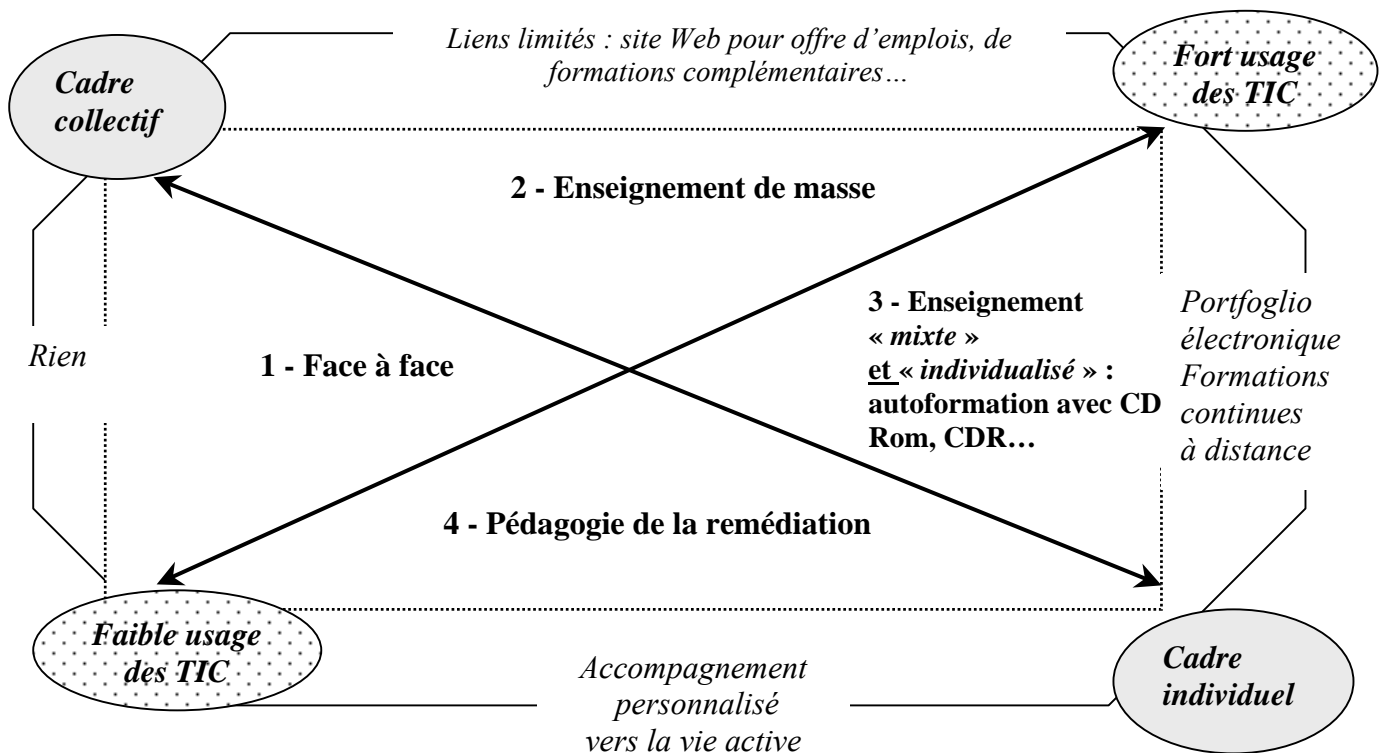
Pour mettre en lumière les options qui sont esquissées ici ou là par les experts sollicités mais aussi par les personnels rencontrés lors de la phase « *Diagnostic* » il nous apparaît que deux axes peuvent structurer de manière déterminante celles-ci.

1 - le cadre des formations est :

- ⇒ soit un collectif d'apprenants
- ⇒ soit chacun des apprenants est considéré comme un sujet à part.

2 - les TIC et TICE sont :

- ⇒ soit mobilisées *a minima* dans les pratiques éducatives
- ⇒ soit considérées comme des outils devant irriguer largement les dispositifs éducatifs.



1 – La conjonction d’un cadre collectif et d’un usage faible des TIC et TICE conduit à privilégier une pédagogie de « *face à face* » classique dans laquelle l’enseignant – formateur est au centre. En aval de la formation et une fois l’apprenant sorti de l’établissement, celui-ci risque d’être fortement démuné sauf à disposer d’un « *capital social* »⁴⁶ constitué de ressources issues de milieu d’origine, collègues sur le lieu du premier emploi...

2 – La combinaison d’un cadre collectif et un usage intensif des TIC débouche sur un enseignement de masse à forte visée égalitaire. L’apprenant dispose au terme de sa formation de savoirs d’un bagage et sera ainsi à même d’utiliser les TIC dans des situations simples (recherche d’emploi, de stages qualifiants...) Il sera aussi en situation de formuler de manière assez ciblée des demandes de formation complémentaire en matière de TIC et ce à partir des premiers apprentissages reçus.

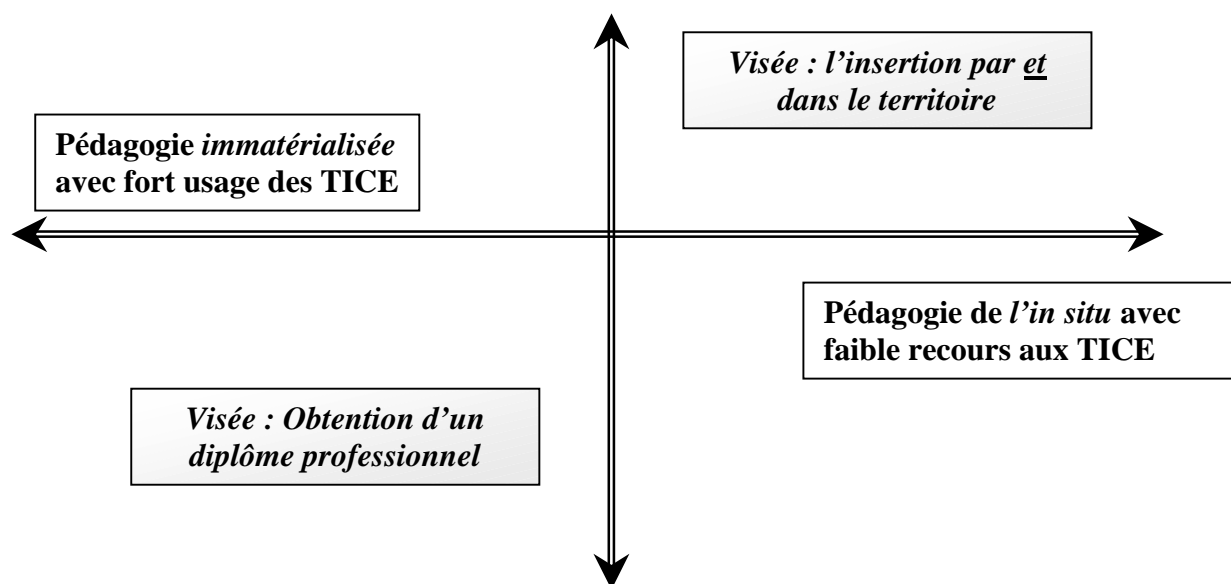
⁴⁶ Cette notion évoquée pour la première fois par Alexis de Toqueville semble retrouver un usage. Pierre Bourdieu définit celui-ci comme : « *Un agrégat des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d’un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et de l’identification mutuelles.* » (P. Bourdieu « *La distinction* », (1979). Cette notion est été très récemment ré-analysée par Antoine Bevort et Michel Lallement, « *Le capital social. Performance, équité et réciprocité* », La Découverte, Paris (2006).

3 – La conjonction d’un cadre individuel et d’un usage limité des TIC oriente l’éducation vers des dispositifs de remédiation fortement personnalisés. Cette option implique de réelles capacités d’écoute de l’apprenant en difficulté et des capacités de construction et de mise en œuvre de dispositifs pédagogiques fins. L’enseignant - formateur est implicitement engagé à accompagner l’apprenant au-delà de la formation *stricto sensu*, et ce notamment dans la recherche d’un premier ou d’un nouvel emploi. Une connaissance actualisée des offres d’emplois accessibles fonde aussi sa crédibilité.

4 – La combinaison d’un cadre individualisé et un usage important des TIC et TICE débouche sur une pédagogie « mixte » qui allie suivi personnalisé et recours en consolidation à des supports d’auto formation. Cette option offre en outre à l’apprenant la possibilité de construire durant la formation son portfolio électronique⁴⁷. Elle le rend enfin capable de tirer le meilleur parti des formations à distance (FOAD)⁴⁸. Ces dernières doivent être entendues comme un outil technique. Elles ne constituent nullement la panacée des dispositifs de formation.

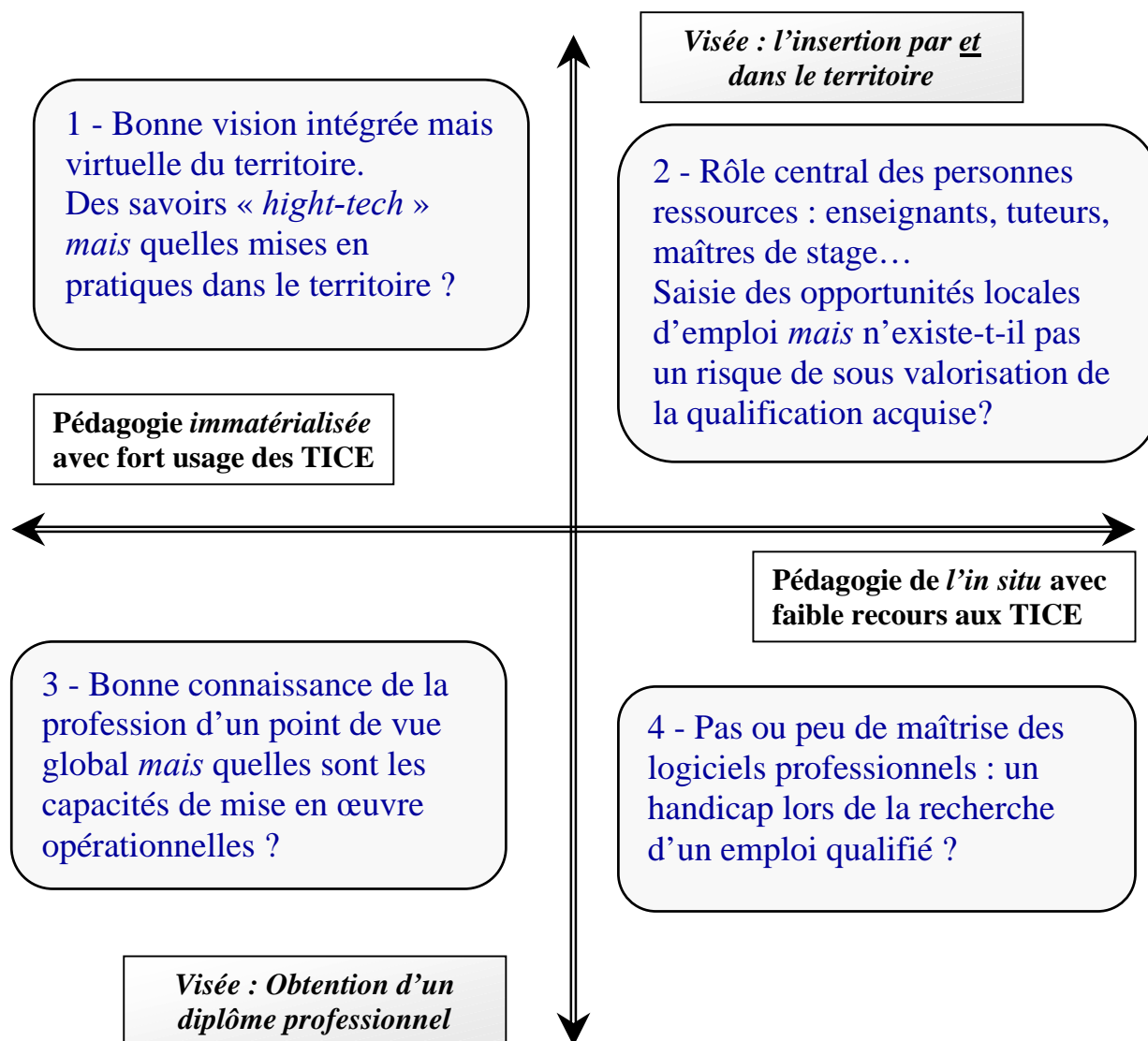
4.5 - L’insertion des apprenants : rôles et limites des « pédagogTICE » ?

Nombre de membres des communautés éducatives sollicités lors de la phase « Diagnostic » mis en lien l’usage des TIC et TICE et l’une des finalités majeures de l’enseignement technique agricole : l’insertion. Diplôme(s) et territoire(s) furent souvent évoqués comme leviers. Les propos recueillis auprès des experts nous permettent de formuler quatre scénarios.



⁴⁷ On nomme « Portfolio » électronique, un support électronique retraçant la scolarité et le parcours de l'apprenant (avec travaux significatifs).

⁴⁸ FOAD = Formations Ouvertes A Distance.



Dans les six établissements sollicités, aucun projet pédagogique n'adopte un choix tranché. C'est à un niveau plus circonscrit : le diplôme, la filière... mais surtout en fonction des modalités institutionnelles majeures : formation initiale scolaire, formation par apprentissage, formation d'adultes... que des choix - parfois implicites - sont réalisés.

Il faut aussi noter que les modalités de formation des enseignants - formateurs et le fait qu'ils aient eu ou pas une expérience professionnelle avant l'exercice de leurs responsabilités au sein d'un établissement, oriente *de facto*, mais en aucun cas ne surdétermine, le modèle pédagogique mis en œuvre.

On entrevoit ici l'intérêt d'une réflexion d'équipe pour coordonner, combiner les différentes modalités au sein d'un même dispositif afin de multiplier les chances pour chaque apprenant d'être en situation d'être placé dans les conditions pédagogiques qui correspondent au mieux à ses propres processus d'apprentissage ?⁴⁹

4.6 - De l'élève à l'adulte : les TIC dans le processus d'autonomisation du sujet

L'analyse des propos recueillis fait apparaître quatre mots qui structurent très largement les argumentaires de nos interlocuteurs :

- **Projet** : *dynamique de projet, projet pédagogique, projet de l'apprenants, projet d'établissement....*
- **Réseaux** : *mise en réseau, réseaux virtuels, logique de réseau (vs. logique hiérarchique classique)...*
- **Territoire** : *territoire de l'EPLFPA, territoire de référence, d'emploi...*
- **Sujet** : *l'élève comme sujet apprenant, prise en compte du sujet pour une individualisation de la formation, pour des parcours éducatifs...*

Chacun des experts rencontré valorise – à juste titre – tel ou tel terme pour le placer au centre de ses analyses. Faut-il dès lors considérer que ces logiques s'excluent l'une l'autre ?

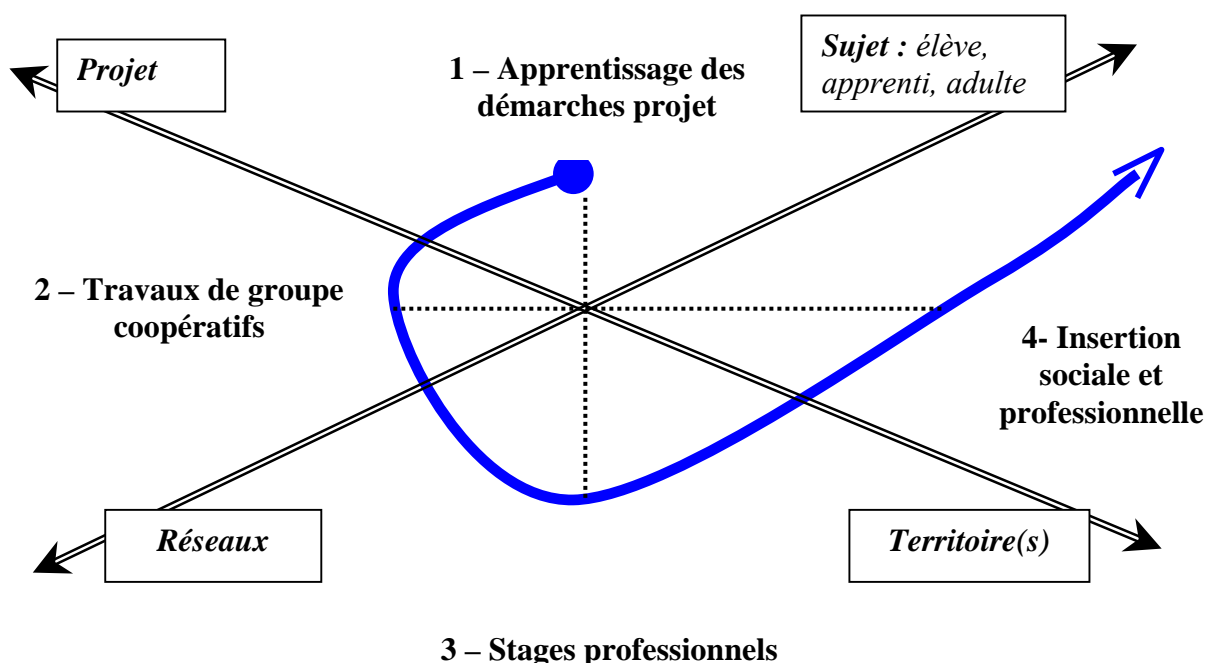
A la lumière des entretiens conduits auprès des communautés éducatives, il nous semble au contraire que la valorisation des TIC et TICE au service de l'insertion des apprenants nous conduit à refuser l'idée qu'une voie s'imposerait. Une telle conception nierait la complexité et la diversité des situations.

Dès lors, il nous est apparu plus probant, non pas d'opposer telle ou telle approche, mais au contraire de tenter d'identifier - avec la modestie qui sied - comment les articuler de la manière la plus efficiente.

Nous sommes ainsi conduit à proposer un enchaînement de quatre dispositifs que nous imaginons comme pouvant conduire à l'autonomisation du sujet.

⁴⁹ Sur ces questions le lecteur pourra, entre autres travaux, se référer à ceux d'Antoine de La Garanderie. Pour une initiation aux notions clefs et aux méthodologies proposées : <http://www.ecv.ch/pedagogie/gm/gm.htm>

- 1 : **l'apprentissage des démarches de projet**. Il implique un postulat : l'apprenant est un sujet en devenir et des « *mises en projet* » sont de nature à lui faire découvrir des démarches aussi essentielles que la formulation d'un diagnostic, celle d'hypothèses, la recherche de solutions adaptées, l'identification de critères d'évaluation...
- 2 : **l'engagement dans des travaux de groupe coopératifs**. Les projets dans lesquels les apprenants sont engagés impliquent une palette de ressources plus large, le groupe devient alors une ressource essentielle. C'est lui qui va permettre tout à la fois la confrontation et la validation.
- 3 : **les stages professionnels**. Si jusqu'alors l'espace de référence était la classe, l'établissement, à ce stade l'apprenant est confronté au territoire et à multitude de réseaux qui le structure. Il est conduit à prendre en compte, fusse imparfaitement, les rationalités différentes, voire en tension, des acteurs présents sur le territoire. Il est ainsi invité à identifier et à tester ses logiques propres et à esquisser ses premiers engagements. L'analyse distanciée, avec l'appui d'enseignants – formateurs mais aussi de pairs, des travaux conduits lors de stages s'avèrent naturellement centraux. L'entraînement à la réflexivité marque en effet l'entrée dans la professionnalité.
- 4 : **l'insertion sociale et professionnelle**. Elle apparaît comme la suite logique et l'aboutissement du processus éducatif. Charge à l'établissement de demeurer attentif à des demandes de formation « *tout au long de la vie* » et à savoir capitaliser au bénéfice des apprenants qu'il accueille les « *retours d'expérience* » émis par les jeunes professionnels.



La spirale d'autonomisation permet d'appréhender l'autonomie acquise par l'apprenant aux différentes étapes du processus. Un recours raisonné aux TIC et TICE : de la découverte à des usages professionnels accompagne naturellement cette progression.

Chapitre VI

TIC et TICE en établissement : les conditions de la réussite

Dans un établissement scolaire, les TIC sont un objet d'apprentissage mais aussi et surtout un instrument pour de nouvelles pratiques pédagogiques, plus ouvertes sur l'action, la production et la communication. Les enseignants, à des degrés divers, deviennent de forts utilisateurs des TIC.

Selon Serge Pouts-Lajus⁵⁰, les enseignants *"le sont avec des usages le plus souvent séparés : recherche documentaire et préparation des cours pour les uns, jeu, messagerie instantanée, téléchargement et blog pour les autres. Ce phénomène est très général mais il semble particulièrement marqué en France"*. Pour faire évoluer cet état de fait, il préconise de développer les pratiques des enseignants et de les croiser avec les usages des élèves. Il évoque *"le développement des pratiques d'écriture numérique (traitement de texte, publication en ligne, communication, blog, etc.) et plus généralement des activités de production et de diffusion d'objets numériques, la formation des élèves à la recherche documentaire en ligne et enfin, l'utilisation systématique des moyens de communication moderne pour renforcer la continuité éducative entre les multiples lieux et moments de l'apprentissage"*⁵¹. Ce point de vue concorde avec un avis formulé par un enseignant :

« Les professeurs doivent s'y mettre sérieusement, pas que par la formation. Ils ne prennent pas l'initiative, il faut que ce soit une obligation car c'est nécessaire. Je travaille beaucoup en plus sur le logiciel professionnel pour le maîtriser et l'utiliser. Il y a des bonnes choses mais nous ne sommes pas suffisamment au point »
(enseignant en production animale).

Pour aller à la rencontre des communautés éducatives et vérifier la validité des recommandations qui seront présentées plus loin, trois modalités complémentaires d'investigation ont été mises en oeuvre :

⁵⁰ Conférence donnée au CRDP de Vannes, le 15 novembre 2006.

⁵¹ Serge Pouts-Lajus, id.

- des restitutions des conclusions d'étapes dans trois établissements
- la constitution de trois groupes – métiers et d'un groupe constitué d'élèves, de représentants des familles et des responsables régionaux
- l'administration d'un questionnaire par voie électronique afin de tester la légitimité des diagnostics et des pistes d'action

1 - La concordance d'une politique nationale et du projet numérique des collectivités régionales : une coopération impérative.

Dès le début de la diffusion des TIC et l'émergence des technologies éducatives, les collectivités sont engagés au côté de l'Etat dans l'informatisation des établissements scolaires. Très vite, les collectivités, les Régions qui ont compétence pour les établissements du second degré, ont considéré que les obligations que leur confère la loi (le renouvellement des équipements) constituaient le socle de leur engagement. L'idée générale qui détermine la politique éducative des régions est que *"l'école ne peut en effet rester à l'écart de ce grand mouvement sociétal. Elle doit se l'approprier et le faire partager aux jeunes pour poursuivre ses missions de transmission du savoir, d'éducation citoyenne, et d'insertion dans la vie professionnelle"*.⁵²

Cette politique est fondée sur des principes qui visent à optimiser les choix d'équipement informatique et de câblage et leurs modalités de mise en oeuvre dans les établissements.

- les usages pédagogiques des TIC sont liés aux choix d'équipement.
- la gestion des équipements qui incombe aux Régions suppose la mise en place de régulations, de dispositifs d'écoute et de recueil des besoins entre les services déconcentrés de l'Etat et les Régions concernant les prescriptions pédagogiques. Cette coopération et les modalités qui en découlent trouvent dans chaque région des déclinaisons particulières.
- la conception de la part de la collectivité de projets, d'un schéma d'ensemble en vue de généraliser les bonnes pratiques d'anticipation et de coordination stratégique apparaît cruciale.

⁵² Les Régions engagées et vigilantes pour l'avenir des TIC dans l'éducation, Rapport de L'association des régions de France, octobre 2005.

- la prise de conscience d'une fracture numérique au sein de la jeunesse devenant un facteur discriminant pour l'emploi est patente. Les collectivités régionales prennent dès lors part à la politique d'insertion appelée par le ministère de l'agriculture.

Dans nombre de régions, les relations entre les services de l'Etat et la collectivité territoriale sortent renforcées de cette gestion conjointe de l'implantation des TIC dans les établissements. Une nouvelle forme de gouvernance se constitue permettant d'envisager un approfondissement des relations et la reconnaissance du partage des rôles. Les régions les plus volontaristes se dotent de moyens d'accompagnement et de suivi des équipements : maintenance de proximité des matériels et des logiciels, recrutement d'agents contractuels (contrats aidés) pour assurer l'appui aux enseignements hors des heures de cours. La présence de professeurs TIM dans les lycées agricoles est un gage du développement professionnel de ces agents chargés de l'encadrement des TIC dans les établissements.

«Il faudrait un contrôle a posteriori en informatique. Le MAP est en avance en informatique par rapport à l'EN mais il ne se donne pas les moyens en terme d'humain. Il faudrait une uniformisation des pratiques par le biais de l'inspection»

(enseignante de mathématique)

2 - La politique nationale et rôles des Conseils régionaux

Les TIC et les TICE dans les lycées sont depuis les années 1990 une réalité. Leur rapide évolution technique et le développement des pratiques pédagogiques nouvelles rendent indispensable un effort continu dans ce domaine, facteur d'égalité des chances pour les apprenants et d'équité pour les établissements.

Afin que les apprenants échappent à la fracture numérique dans le cadre de leur vie au sein de l'établissement, notamment pour ceux qui vivent la condition d'interne, pour réduire les inégalités d'accès actuelles ou d'autres consécutives à des situations particulières (formation d'adultes, éloignement lié à la maladie), la plupart des régions ont mis en place des programmes qui permettent d'ouvrir la perspective du travail à distance pour les élèves et les enseignants en valorisant l'ingénierie pédagogique. Etat et régions sont désormais dans cette perspective d'être des partenaires incontournables.

Les familles des apprenants, les communautés éducatives contraintes les apprenants eux-mêmes, et les associations de parents d'élèves sont attachés à l'existence et à la mise en oeuvre d'une politique nationale. C'est par elle qu'est formulée la visée spécifique de l'enseignement technique agricole. C'est elle qui

affirme la valeur des diplômes et valide les qualifications acquises. Cette dimension apparaît d'autant plus cruciale que l'aire d'emploi des TIC tend à s'étendre au sein de l'Union européenne. Pour la majorité des apprenants, l'insertion professionnelle doit être appréhendée au niveau régional : bassins d'emplois, logiques des filières économiques...

Dans cette perspective, les Conseils régionaux ne doivent pas être uniquement considérés sous l'angle des contributions matérielles apportées ... même si celles-ci s'avèrent souvent très significatives. Des innovations significatives font agir les collectivités dans des démarches éducatives. L'enseignement agricole participe par exemple au projet « *e-Lorraine* » qui vise à relier au Net l'ensemble des lycées publics, privés et agricoles. Lancée en 1999, l'opération *e-Lorraine*, s'est achevée en mars 2002 avec un équipement de plus de 500 salles équipées sur 215 sites (salles- élèves et salles- enseignants). L'opération s'est prolongée par la mise en place du haut débit dans la majorité des établissements.

Les concertations entre « *niveau national* » et échelons régionaux sont identifiées comme cruciales par nombre d'acteurs. Elles doivent être développées afin de créer toutes les synergies dont les établissements pourraient tirer profit. Les DRAF, dans leur mission d'autorité académique, en sont les incontestables maîtres d'œuvre. Le développement des TIC et TICE au service de l'insertion des apprenants constitue un objet encore émergent mais sans nul doute crucial à court terme.

Le développement *d'établissements numériques* peut opportunément constituer un projet d'alliance entre la collectivité et les services académiques de la DRAF. Le projet de ce type d'établissement est de permettre à toutes les classes, tous les élèves et enseignants d'exploiter les ressources pédagogiques en ligne : saisie du carnet de bord de la classe par l'enseignant ; consultation de l'agenda électronique et réponse aux messages des professeurs par les élèves. Certains intranets d'établissements permettent aux enseignants de travailler depuis leurs domiciles. Les élèves peuvent retrouver leurs travaux, les parents peuvent accéder à des informations concernant leurs enfants et la vie du lycée. La consultation en ligne des résultats scolaires est appréciée des familles : l'information leur parvient au fur et à mesure de l'avancée du trimestre et non au moment du conseil de classe. Pour les établissements dont une forte proportion d'élèves est interne, la rapidité et la facilité d'accès à l'information permettent un suivi régulier de la scolarité. La communication avec les enseignants peut s'en trouver enrichie : transmissions d'informations, demandes rapide de rendez-vous, questions relatives à l'orientation...

Recommandations :

Dans les périodes de changement, de doute... les identités individuelles et collectives s'avèrent déstabilisées. Cet état génère souvent une réduction de la motivation au travail et une baisse des initiatives. Le besoin de sécurité doit être satisfait.

Quatre ressources sont à la disposition des établissements que les TIC peuvent démultiplier :

1. le recours à un nom spécifique pour qualifier l'établissement (lycée des métiers, nom d'une personnalité locale ou nationale en rapport ou non avec l'agronomie) pour exprimer l'essence de la communauté à laquelle le sujet ou les groupes professionnels sont associés : le projet peut être fédérateur s'il est élaboré par les acteurs,
2. des mythes fondateurs explicatifs soulignant les origines communes de l'histoire de l'établissement ou de l'enseignement agricole,
3. des marqueurs culturels partagés comme les valeurs, les coutumes, la mémoire, la référence au territoire,
4. des réalisations collectives : projets, coopération internationales, animation socioculturelle...

Les TIC sont porteuses de potentialités au service du développement global de l'établissement : elles ont un rôle à jouer dans la *communication corporate*⁵³ de l'établissement notamment en considérant le développement des supports du Web 2.0⁵⁴ qui permettent aux utilisateurs de publier eux-mêmes des informations sur l'Internet : blogs, chats, forums, sites de réseau communautaires, sites de partage de photos et vidéos en ligne, Wikis... La

⁵³ L'objectif de la *communication corporate* est d'ancrer au sein de l'organisation une culture interne favorable et cohérente. Elle se définit comme l'ensemble des règles, des valeurs partagées, la manière commune d'aborder les problèmes, tant la manière qu'elles doivent être véhiculées. Ces valeurs peuvent être inscrites dans une charte. Pour une organisation, la culture la caractérise et la distingue des autres organisations, tant dans son apparence et, surtout, dans ses façons de réagir aux situations courantes de sa vie. La *communication corporate* agit ainsi sur la perception que le personnel a de l'organisation, elle véhicule un sens commun au travail de chacun. La *communication corporate* est aussi vecteur de motivation, d'implication et de valorisation. Une bonne *communication corporate* consolide le sentiment d'appartenance à l'organisation et présente le cas échéant un socle solide lors de périodes de changement. Le lien avec la question de projet d'établissement s'impose.

⁵⁴ Concernant le Web 2.0, Bruno Devauchelle note sur le site du *Café pédagogique* : « plutôt que de parler de web 2.0, j'utiliserai plus volontiers l'expression de "web social". Car ce n'est pas la technologie qui change, ce sont les pratiques. Ainsi quand Joël de Rosnay utilise le néologisme de "pronetariat", il met l'accent sur cette socialisation nouvelle des TIC qui se traduit par de nouvelles sociabilités ». <http://www.cafepedagogique.net/dossiers/autoform/index.php>

communication corporate augmente la visibilité de l'organisation, à la fois pour le monde extérieur et pour le personnel, et elle répond aux perceptions que l'on a de l'organisation. Les trois mots d'ordre de la *communication corporate* sont l'image, les relations publiques et l'identité visuelle.

Les établissements peuvent utiliser les ressources du Web 2.0 pour développer leur communication en recourant par exemple à :

- la création de communautés d'acteurs ou d'apprenants ou la constitution de réseaux en ligne par exemple, le site d'emploi de l'établissement (Association des anciens élèves) où chacun peut déposer son CV),
- la création de blogs internes,
- la présentation de l'actualité de l'établissement sous forme de journaux numériques.

La conjugaison d'une politique nationale, d'ancrages régionaux tangibles et le partage d'un projet au niveau de l'établissement paraît être la voie à privilégier pour conforter des communautés de travail face à des changements perçus aujourd'hui plutôt comme des « *incertitudes* », des « *replis* »...

3 - Les fondements de l'établissement numérique

L'établissement comme système *apprenant*

Les TIC contribuent à définir l'EPLÉ comme système social « *apprenant* ». Une organisation est dite apprenante lorsque sa structure et son fonctionnement favorisent les apprentissages collectifs, en développant une logique de professionnalisation et non de qualification.

Les situations de travail sont exploitées aux fins d'apprentissage. Le travail en réseau et la capitalisation sont privilégiés, les échanges et la communication sont organisés et l'évaluation fait partie des pratiques courantes. Cette dernière composante est reconnue comme source de connaissances. Dans une organisation apprenante, l'encadrement, est impliqué et s'attache à mettre en cohérence le management de la formation et le management des compétences. Les TIC peuvent être une ressource pour le management pour amplifier la professionnalisation des acteurs.

Quatre étapes peuvent être mise en évidence dans l'émergence de ce type d'organisation :

1. l'initialisation est la phase durant laquelle le système s'approprie les thèmes et contextes de travail
2. la mise en relation est l'étape durant laquelle le système sélectionne le ou les destinataires d'une demande formulée par un acteur de l'organisation
3. la coopération est la phase durant laquelle les destinataires identifiés par le système proposent une solution
4. la capitalisation est l'étape durant laquelle, la solution proposée est validée.

Ce cheminement est pertinent dans le cas de l'implantation du changement dans laquelle les TIC sont parties prenantes.

Pour un usage « raisonné » des TIC au service de la triple insertion des apprenants douze principes généraux :

- les TIC sont considérées par l'établissement comme des ressources et des outils au service de tous les apprentissages,
- l'établissement prend acte que les TIC imprègnent de plus en plus tous les domaines de sa vie et il détermine des modalités relatives à son contexte pour que les apprenants soient préparés à maîtriser les TIC et à en tirer bénéfice dans leur vie professionnelle, scolaire et sociale,
- l'établissement considère que l'usage des TIC suppose une formation d'accompagnement assurée par les enseignants des disciplines générales (éducation culturelle, économie, lettres, histoire...) sur les questions de la légalité (droit d'auteur, propriété du savoir, ...), de l'utilisation (savoir citer un document, savoir se repérer dans la pluralité des informations disponibles..), de la morale, (contenu des sites, examen des sources...),
- faciliter les usages présents et à venir comme les Wiki⁵⁵ : une information au maniement de cet outil simple dans son maniement peut être intégrée à l'éducation numérique dispensée dans l'établissement. En

⁵⁵ Wiki est un mot d'origine haïtienne qui signifie vite. C'est en effet d'un simple clic que l'on peut entrer dans le site de documentation le plus consulté au monde. Une étude réalisée par des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Pierre Assouline qualifie l'encyclopédie Wikipédia de "*brouillon d'encyclopédie*", (*La révolution Wikipédia*, éditions Mille et une Nuits, Paris, 2008). C'est cette réputation d'amateurisme qui a poussé le groupe Google à annoncer fin 2007 la création d'une encyclopédie en ligne intitulée *Knol*, (Knowledge en anglais). Chaque article est signé et écrit par un seul auteur.

quelques clics, un utilisateur accède à une grande quantité d'information et peut facilement réaliser des copier/coller. Les enseignants soulignent fréquemment les dérives de l'encyclopédie *Wikipédia* qui donne l'illusion du savoir mais présente les informations sans ordre et sans hiérarchie

- aucun apprenant ne quitte l'établissement sans une maîtrise des usages fondamentaux des TIC
- en relation avec les orientations nationales à venir, l'établissement conçoit ses projets pédagogiques et éducatifs pour aider les apprenants à participer activement à l'apprentissage et au développement de la société et de l'économie du savoir
- les TIC enrichissent la place des *projets* dans la formation des apprenants (PUS, PIC...). La mission de coopération, par exemple, peut recourir au TIC pour la création de communautés de savoirs, de communautés de pratiques en lignes qui peuvent faciliter la mise en commun du savoir et des ressources intellectuelles indépendamment des distances géographiques
- les TIC facilitent le développement de nouveaux partenariats dans le cadre de la formation initiale des apprenants (relation de coopération avec des partenaires de la société civile, associatif et professionnel voire des partenaires de l'international)
- tout membre de la communauté de travail est potentiellement porteur d'une vision éducative des TIC & TICE
- relancer les Plans locaux de formation pour développer des actions sur site afin que les communautés éducatives disposent d'habiletés de haut niveau (chaque acteur de l'établissement doit atteindre l'équivalent du B2I (B2I Lycées-CFA) mis en place à l'EN à la rentrée 2006
- chaque établissement conçoit l'usage des TIC et TICE pour développer la formation tout au long de la vie (cf. projet d'établissement)
- chaque adulte de la communauté éducative est concerné par la diffusion de la culture numérique auprès des apprenants.

Chapitre VII

Des recommandations pour un plein engagement des acteurs

Les établissements de l'enseignement agricole n'échappent pas à la nature complexe de leur environnement. À côté du management, la notion de *gouvernance* fournit un cadre d'analyse du dispositif institutionnel et comportemental qui régit les relations entre les dirigeants d'une organisation et les acteurs concernés par le développement de cette organisation. Indéniablement, les TIC introduisent dans l'établissement une nouvelle donne qui appelle un autre regard sur la gestion, le souci de l'efficacité et les décisions à prendre autour des TIC. La *gouvernance* élargit le champ de vision des managers et des décideurs : le contexte appelle de nouvelles régulations. Concernant les TIC, les responsables ont à concevoir des dispositifs conformes à la culture des établissements, à leur traditions, aux besoins des apprenants. La démarche est éminemment systémique. Ces sont des acteurs dont les logiques sociales et professionnelles sont à la fois en interaction et parfois en confrontation qui s'interrogent à partir de leurs particularités quant au développement des TIC. Le *Dictionnaire des sciences humaines*⁵⁶ note que "*la notion de gouvernance ne fait que prendre acte de la complexification des conditions de pilotage des organisations dans le contexte de la mondialisation*".

La présence de la commission TIC dans certains établissements en la traduction sur le terrain de l'établissement. Elle procède d'une intention de co-production entre les acteurs et les responsables. Elle est un outil de constructions de règles, de procédures, d'élaboration de projets au service du développement des TIC dans l'établissement : son travail témoigne du souci de contribuer au développement des TIC en tenant compte des besoins, des perspectives d'insertion des apprenants.

Peter F. Drucker confirme cette approche en soulignant que la "gouvernance d'entreprise [...] *consiste à mettre au point et à respecter des règles qui guident et limitent la conduite de ceux qui agissent au nom de l'entreprise*". En d'autres termes, *la bonne gouvernance* est l'ensemble des dispositions visant à assurer

⁵⁶ *Dictionnaire des sciences humaines*, sous la direction de Jean-François Dortier, éditions Sciences humaines, 2006, p. 285.

que l'action des dirigeants de l'organisation est bien conforme à la volonté de ses parties prenantes et à leurs intérêts. Elle se distingue du management, lequel désigne les relations entre des dirigeants et leurs subordonnés.

Il résulte de cette approche la nécessité de définir les principes relatifs à la gouvernance des EPLEFPA et il revient à la DGER d'arrêter et de diffuser les contours d'une politique des TIC et TICE dans les établissements par exemple sous forme d'une Directive Nationale d'Orientation qui pourrait définir dans le cadre de la pluriannualité les axes de développement d'une politique TIC du ministère de l'agriculture.

Il reviendrai alors à chaque établissement de :

- mettre en forme les dispositions retenues pour faire vivre les valeurs qui président à l'évolution de l'établissement . Exemple : document d'orientation de l'établissement (*cf.* par exemple, le projet de l'EPELFPA, chartes du bon usage du système d'information, du réseau, ...),
- s'obliger à assurer une qualification de chacun de ses membres dans l'usage des TIC et des TICE (exemple : faire accéder au B2I),
- considérer les élus régionaux comme des partenaires à part entière du développement des TIC ; l'établissement devient un authentique acteur capable de saisir les opportunités et est identifié comme une force de proposition à l'échelle de son territoire,
- veiller à ce que les cinq missions de l'établissement intègrent chacune un volet TIC dans leurs objectifs,
- déterminer un plan de formation de l'ensemble des personnels de l'établissement qui vise à faire de chaque acteur un praticien réfléchi de l'usage des TIC.

1 - Des professionnels des communautés éducatives au service des apprenants

Les recommandations présentées ci-dessous découlent des investigations dans les établissements. Par souci de lisibilité, nous avons distingué les apprenants sous leurs différentes dénominations (élèves, apprentis, étudiants ou adultes de la formation professionnelle) et les professionnels qui oeuvrent dans les établissements répartis en huit groupes sociaux. C'est donc l'ensemble des

acteurs de la communauté éducative qui sont concernée par le développement des TICE et des TIC.

Ces considérations sont formulées en relation avec le constat, sur lequel les enseignants et les formateurs ont insisté à de nombreuses reprises, que le développement des usages par les jeunes s'effectue de plus en plus souvent hors de l'école. Selon Bruno Devauchelle, la mission des TIC est de servir la pédagogie. Il importe, pour que l'établissement réussisse l'intégration des TIC de considérer à la fois la relation des acteurs (au premier rang desquels, les enseignants) avec ces technologies et la mise en place d'une stratégie globale dans l'établissement :

« Nous avons constaté que l'intégration des TIC mettait en évidence un ensemble de difficultés pédagogiques et didactiques qui sont rarement abordée [...] : gestion du groupe classe, connaissance des évolutions des disciplines enseignées, maîtrise de l'évaluation par les compétences, travail en équipe... »⁵⁷.

L'auteur, enseignant-chercheur au Cepec⁵⁸ rappelle dans sa communication que dans ce contexte *"il devient urgent de penser la place du système scolaire et de l'action des enseignants pour permettre un développement de compétences qui ne soit pas basé sur le seul modèle scolaire"*⁵⁹. Par leur formation initiale et continue, les enseignants et les acteurs de la communauté éducative dans son ensemble doivent considérer qu'ils ont à se situer en interaction avec le monde non-scolaire pour penser l'intégration des TIC dans l'établissement. Bruno Devauchelle précise *"qu'il faut désormais passer d'un paradigme de l'apprentissage à celui de l'appropriation"*⁶⁰.

Nous formulerons des propositions ad hoc concernant les catégories d'acteurs suivantes :

- les professionnels des TIC & TICE,
- les professeurs d'enseignement général, les professeurs d'enseignement scientifique et technique,
- les professeurs de documentation,
- les professeurs d'éducation socioculturelle,
- les formateurs intervenants auprès d'adultes,

⁵⁷ Bruno Devauchelle, *La formation des enseignants à la mise en place du brevet informatique et internet (B2i)*, Biennale de l'éducation et de la formation, Lyon avril 2004.

⁵⁸ Centre d'Etudes Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil, Lyon Craponne

⁵⁹ Bruno Devauchelle, *La formation des enseignants à la mise en place du brevet informatique et internet (B2i)*, Biennale de l'éducation et de la formation, Lyon, avril 2004.

⁶⁰ Id.

- les membres d'équipes de direction,
- les personnels administratifs,
- l'équipe « Vie scolaire »,
- les personnels de l'exploitation et/ou de la halle technologique.

1.1 - Les apprenants

La culture numérique suscite de nombreux travaux tant en sociologie qu'en sciences de l'éducation. Dans son ouvrage, « *Le pouce et la souris* »⁶¹, Pascal Lardellier explique la fascination des adolescents pour les technologies numériques par leurs dimensions ludiques, personnalisées, dynamiques, fulgurantes. Elles sont séduisantes car elles utilisent des technologies personnalisées (appropriation de son téléphone, de son ordinateur qui sont des espaces intimes), elle requiert l'usage de « *petites machines* » (comme les téléphones portables) qui tiennent de l'animal domestique (ils suivent leur propriétaire partout), elle peut permettre une économie financière par rapport au téléphone (MSN, SMS) et une économie relationnelle (communication libérée des contraintes de la politesse et de la civilité), elles relèvent parfois de pratiques illégales (téléchargement de musiques ou de films). Enfin, elles sont soutenues par une offensive commerciale forte.

La culture numérique produit, par ailleurs, chez eux un sentiment de toute puissance, de logiques relationnelles et culturelles de transgression, mais aussi fascination, frénésie et addictions. Les technologies numériques sont appréhendées par les adolescents essentiellement par l'opposition avec les technologies traditionnelles qu'ils jugent austères et fastidieuses. La culture numérique se construit par une ouverture inédite sur le monde à travers le virtuel. En contre partie, insiste l'auteur, les technologies numériques sont chronophages et amnésiques.

Il importe alors que la communauté éducative sache valoriser cette culture en train de se constituer sans négliger la culture du livre. La culture numérique, en effet, interroge le statut du livre dans notre société mais aussi sur celui des supports numériques qui se substituent à lui, ou le complètent⁶².

⁶¹ Pascal Lardellier, *Le pouce et la souris : enquête sur la culture numérique des ados*, éditions Fayard, 2006.

⁶² Pascal Lardellier souligne par ailleurs toutes les qualités et les apports de la culture numérique : l'Internet et le téléphone portable permettent aux jeunes de créer une autre culture intuitive, romantique et technologique et d'envisager de nouvelles modalités de communication. La création de *blogues* (blogs) illustre pour l'auteur les ressources de la culture technologique. Le *blogue* correspond à la rencontre improbable du journal intime, de l'informatique multimédia et du forum Internet. Il autorise et légitime la mise en valeur de soi sur la toile et échanges. Serge Tisseron, psychanalyste et directeur de recherche à Paris X nomme *extimité*, cette capacité offerte par les TIC qui s'appuie sur le désir de montrer sans retenue certains aspects de soi de manière à se sentir valorisé par le regard des autres.

Dans ce contexte d'émergence de nouvelles formes d'appropriation du savoir, l'établissement doit assurer une triple formation au TIC : favoriser la maîtrise des usages, préparer à la vie sociale et professionnelle, et enfin consolider la culture numérique acquise à l'extérieur de l'établissement.

Propositions :

- accompagner les apprenants dans l'utilisation des connaissances et informations puisées sur l'Internet
- donner des repères dans les modes d'utilisation des documents numériques (rôle central des professeurs de documentation dans l'initiation, puis en qualité de relais des enseignants et formateurs)
- installer des ateliers mixtes apprenants-enseignants et des dispositifs de tutorat numérique entre apprenants : la mixité est une nécessité pour réduire la fracture générationnelle, numérique et culturelle entre adolescents et adultes de la communauté-établissement
- oser s'éduquer ou se perfectionner ensemble aux TIC et accepter l'apport des adolescents
- développer les TIC dans les établissements en fixant des règles et des normes, éditer des chartes d'utilisation. A cet égard, le nombre d'établissements ayant inscrit la question de l'usage des TIC à leur règlement intérieur est encore mineur
- initier les élèves à une réflexion éthique sur l'usage des TIC.

1.2 - Les professionnels des TIC : les professeurs TIM et les TEPETA

Tout au long de l'étude sur le terrain, ces personnels sont apparus s'acquitter de leurs missions avec conviction. La surcharge de travail à laquelle certains sont confrontés est préjudiciable, à terme, au développement de l'établissement. Le temps de travail des professeurs TIM n'apparaît pas dans tous les établissements en conformité avec les missions prescrites par les textes⁶³ : s'il importe que le « *face à face* » avec les apprenants ne soit pas distrait au profit d'autres activités, ces activités ne devraient pas mobiliser l'ensemble des heures de service de ces professionnels. Lorsque le tandem TIM –TEPETA existe dans un établissement, il est essentiel que les missions de chacun soient clairement définies par des fiches de poste ad hoc.

⁶³ Notamment la note de service DGER/SDACE/N2002-2048 du 03 MAI 2002

Propositions :

- systématiser la présence de personnels TIM & TEPETA dans chaque établissement (aspect « TICE et pédagogie » et aspect « maintenance des matériels TICE »),
- faciliter pour les professeurs TIM les trois axes de leur mission dans l'établissement,
- encourager les interventions dans les activités de formation inscrites dans les référentiels de formation et dans le domaine de compétences qui lui est spécifique,
- développer dans les établissements dotés de TIM et de TEPETA IBA, les synergies, et faire accéder les TEPETA à la position de formateur en mobilisant tout à la fois des dispositifs de type VAE et/ou de formation continue qualifiante ? Rappelons que la grande majorité de TEPETA IBA est titulaire d'un diplôme de type Bac + 3,
- constituer une "unité", une "cellule" ou toute autre forme d'organisation pour que les TIC soient pleinement prises en compte dans le développement de l'établissement,
- valoriser le management des TIC en faisant participer, dans certaines circonstances, le professeur TIM aux travaux de l'équipe de direction,
- faire vivre le rôle de conseil et d'appui des TIM et TEPETA auprès de la communauté éducative (cf. incitation à utiliser les TIC, facilitation de l'accès aux équipements...). Le temps *hors cours* des TEPETA gagnerait à être précisé par une fiche de poste ou une lettre de mission⁶⁴.

1.3 - Les professeurs documentalistes

Il apparaît que les TIC sont massivement intégrées dans les pratiques de travail des professeurs- documentalistes. Ils sont sensibilisés avec sans doute plus d'acuité que les autres enseignants par les pratiques courantes des apprenants avec les TIC. Les centres de documentation des établissements constituent indéniablement des espaces numériques actifs : nombre de projets de toute nature peuvent se développer grâce à la technicité des professeurs-documentalistes. Leur polyvalence numérique est forte : ils sont ceux qui ont à réguler les pratiques des élèves pour faciliter les apprentissages, ils contribuent à donner du sens aux apprentissages par le biais des TIC. Ils facilitent, en outre, les démarches documentaires de nombre de leurs collègues : leur rôle de formateur "*sur le tas n'est plus à démontrer*".

Les usages des TIC dans les pratiques professionnelles des professeurs-documentalistes semblent relever de deux types. D'une part, l'informatique et

⁶⁴ Le lycée de Romans mentionne dans ce document quatre rubriques : management de l'équipe TICE, Gestion du système d'information de l'EPL, information -formation des acteurs de l'EPL, et travail collaboratif avec les R-TIC et le CRIPT informatique Rhône-Alpes.

l'usage de l'Internet sont devenus des outils de travail banalisés dans le quotidien d'un CDI (formation des apprenants, utilisation de logiciels professionnels) et d'autre part, les TIC facilitent le travail en réseau.

Propositions :

- développer l'utilisation autonome de l'Internet par les apprenants,
- intégrer dans la formation des apprenants des dispositifs qui dépassent le maniement des outils : pratiquer le « copier/coller » ne facilite pas l'appropriation des connaissances,
- développer le rôle d'expert et de conseil du professeur documentaliste auprès de ses pairs,
- renforcer la coopération entre les professeurs TIM, le TEPETA et les professeurs-documentalistes afin d'associer l'usage de l'Internet à toute les disciplines afin de rendre actifs, autonomes et responsables les apprenants vis-à-vis de ce média⁶⁵.

1.4 - Les professeurs d'enseignement général, technique et professionnel

Les enseignants, on l'a souligné, investissent inégalement les TIC. Parmi ce groupe professionnel, ceux qui reconnaissent les mérites des TIC sont enclins à remettre en question certaines pratiques souvent présentées comme traditionnelles. Les TIC sont facilitantes pour l'introduction dans l'établissement de dispositifs⁶⁶ inédits : il nous est apparu, ainsi, que les TIC aident à l'introduction dans les équipes pédagogiques d'actions élaborées en projet. Des collaborations nouvelles centrées sur la résolution de problèmes en résultent. Dans ces situations, le rôle du professeur s'en trouve transformé.

« Depuis plusieurs rentrées scolaires, nous constatons que les nouveaux enseignants sont de mieux en mieux au point sur les TIC. L'illettrisme en la matière semble reculer nettement »

(un chef d'établissement)

Dans la pédagogie des langues vivantes, les TICE sont incitatrices d'innovations pédagogiques : défis Internet, jumelages, réalisation de DVD : ces innovations ont incontestablement un retentissement sur l'activité coopération internationale de l'établissement.

⁶⁵ Un sondage (Le Monde du 13/01/08) révèle que 65% des français de 12 à 18 ans déclarent ne jamais utiliser l'Internet à l'école.

⁶⁶ En éducation et en formation, un *dispositif* est un ensemble de ressources mises au service d'une action : c'est un construit social lié, en l'occurrence au contexte de chaque établissement.

Propositions :

- faciliter le recours aux TIC dans le « *face à face* » pédagogique pour l'ensemble des disciplines,
- généraliser le recours aux EXAO à tous les niveaux de formation (avec le souci d'adaptation aux différents publics sans perdre de vue que pour les disciplines scientifiques et techniques, l'appui de l'établissement s'avère indispensable (maintenance du matériel et personnels en soutien : TEPETA IBA et/ou technicien de laboratoire),
- tenir compte des risques d'obsolescence des logiciels professionnels,
- promouvoir des conventions avec des professionnels de la filière, des collectivités locales, des associations œuvrant sur les territoires ..., entendues comme de nouvelles modalités de formation en ayant eu accès à des ressources renouvelées : logiciels, bases de données...,
- intégrer ces travaux dans les évaluations des participants,
- insérer celles-ci dans le « *port folio électronique* » de l'apprenant,
- favoriser la formation continue des enseignants notamment sous forme de sessions d'échanges de « *pratiques innovantes* » en lien avec l'ENFA, l'ENESAD et les inspecteurs de l'Enseignement agricole.

1.5 - La Vie scolaire

Comme dans l'action éducative, c'est la notion d'équipe qu'il faut mettre en avant pour souligner la place des TIC dans l'environnement professionnel des acteurs de la vie scolaire⁶⁷. Associant autour du (ou des) CPE, les assistants d'éducation, le TEPETA – VS parfois un poste de secrétariat, la vie scolaire intègre les TIC dans son projet et dans son quotidien.

Les TIC ont une place dans l'éducation à la citoyenneté et les actions éducatives conduites dans l'établissement. La maîtrise des TIC pour un usage réfléchi, créatif et néanmoins critique est une composante aujourd'hui reconnue de la formation à la citoyenneté. La formation des CPE issues des concours externe et interne devrait, à court terme, intégrer des objectifs de compétences qui permettraient aux CPE stagiaires de faire prévaloir, dans leurs futurs établissements, l'importance de l'éducation aux TIC à destination des apprenants.

⁶⁷ La vie scolaire concerne la vie au quotidien dans l'établissement de formation. Aussi, la réflexion sur la vie scolaire concerne-t-elle l'ensemble des membres de la communauté de travail. L'établissement, lieu de vie, doit favoriser l'épanouissement individuel de chacun, dans le respect des autres et, ceci, dans un cadre de vie collective. (cf. circulaire DGER/POFEGTP/C2002-2013 du 17/12/2002 : orientations générales sur la politique globale de vie scolaire). Dans ce cadre, on l'a souligné, l'accès des apprenants aux ressources des TIC est de première importance pour maintenir un bon niveau d'attractivité des internats.

Les conférences et la messagerie électronique sont parmi les plus actives : conférence professionnelle des CPE, conférence vie scolaire élargie à tous les acteurs qui gravitent autour des questions éducatives de l'établissement, conférence des TEPETA, des assistants d'éducation, des infirmières, du réseau santé (RESEDA).

Propositions :

- les TIC peuvent contribuer à l'éducation aux multiples approches de la citoyenneté (la vie dans l'établissement, la relation avec la vie socio-économique et socio-politique nationales, la citoyenneté communautaire et extra-communautaire, la citoyenneté sociale)?
- la définition de l'utilisation des TIC dans l'enceinte de l'établissement et évolution du règlement intérieur (cf. notamment la place des TIC à l'internat) ne sauraient être mésestimées,
- la vie scolaire facilite l'appropriation citoyenne et sociale des TIC, soutient la participation des apprenants à la création des sites des EPLEFPA ou fait aboutir les demandes des apprenants pour la création de sites comme celui de l'ALESA ou des Anciens élèves ?,
- la Vie scolaire est en responsabilité du respect de l'équité dans l'accès aux TIC entre différentes catégories d'élèves,
- la formation des CPE et des acteurs de la vie scolaire doit comprendre un volet TIC : utilisation de logiciels, prise en compte de la culture numérique dans le projet vie scolaire de l'établissement...

1.6 - Les professeurs d'éducation socioculturelle⁶⁸

En raison de “leur transversalité” les professeurs d’ESC prennent une place de premier rang dans la diffusion de la culture numérique.

Propositions :

- les TIC sont des leviers puissants dans la formation à l’expression et à la communication : approche des innovations sociétales fondées sur les TIC,
- les TIC utilisées dans la fabrication d’images et les arts numériques favorisent des projets pédagogiques mettant en oeuvre les outils numériques et les techniques de conception multimédia,
- l’établissement conçu comme un lieu de résidence *d’artistes numériques* favoriser des apprentissages novateurs ainsi la résidence d’un artiste numérique a pour vocation de valoriser les arts numériques par l’organisation de soirées thématiques, d’événements dédiés à la production, à la présentation d’une nouvelle technologie et d’applications artistiques en liaison avec les apprenants de l’établissement. Dans ces actions l’engagement des professeurs s’avère déterminant car fédérateur.

1.7 - Les personnels de direction

Ils ont un rôle déterminant dans l’évolution des usages des TIC et TICE. Les personnels attendent beaucoup de la direction :

*« Véritable management de l’évolution des usages, qui n’est possible que, si à la fois l’équipe de direction s’y intéresse et si d’autres acteurs aussi s’y impliquent ».*⁶⁹

68 L’éducation socioculturelle est une discipline spécifique à l’enseignement agricole. L’encyclopédie Wikipédia la présente ainsi : en citant explicitement les propos d’Edgar Pisani alors Ministre de l’Agriculture « C’est dans le contexte des lois de modernisation agricole (1962) que le dispositif d’éducation socioculturelle – un centre socioculturel, un animateur socioculturel, une association sportive et culturelle – est mis en place pour participer à cette « ouverture sur le monde et sur la vie » que devait provoquer l’enseignement technique agricole pour une population restée encore à l’écart du progrès et souffrant d’un « handicap culturel ». Dans les établissements agricoles, où le régime d’internat s’imposait pour une majorité d’élèves, furent créées les associations sportives et culturelles, avec pour mission de « mettre en avant la personnalité des élèves et la dynamique du corps social auquel ils appartiennent ». Le professeur d’éducation socioculturelle de l’époque était donc un animateur, tenant une place exemplaire. Cette non - discipline enseigne trois domaines : la communication humaine et médiatisée, l’environnement socioculturel et l’éducation artistique ».

⁶⁹ Parole d’enseignant : restitution de l’étude à un groupe d’enseignants du Centre Est. Dijon novembre 2007.

Propositions : ce qui est attendu

- soutien des initiatives et des projets avec l'engagement des membres de la commission « TIM » et du conseil d'administration de l'EPLEFPA
- suivi des équipements en lien avec le professeur TIM & le TEPETA-IBA afin d'offrir aux personnels des équipements aux standards conformes à leurs besoins,
- développement de services en ligne : accès aux évaluations pour les familles, carnet de correspondance numérique, forum des associations de parents, “*claverdage*”⁷⁰ direction- parents...,
- actualisation du “*volet TIC*” du projet d'établissement en prenant en compte les besoins et les ressources du territoire dans lequel s'inscrit l'établissement : participation, sous diverses formes, au développement numérique du territoire,, implication dans la création d'Espaces publics numériques⁷¹ (EPN) dans le territoire ou création d'un EPN dans l'établissement ouvert à la population du territoire,
- développement dans le cadre du projet d'EPLEFPA des dispositifs de Campus numériques⁷² afin de faciliter la mise en place de Formations ouvertes et à distance (FOAD)⁷³ à destination de publics restreints et/ou disséminés sur le territoire : cf. notamment licences professionnelles en partenariat avec les universités, formations commanditées par la région).

⁷⁰ Claverdage : expression québécoise signifiant “bavardage sur la Toile”

⁷¹ Un *Espace public numérique* se définit généralement par un certain nombre de critères : une salle équipée d'un minimum de quatre ordinateurs (souvent plus), reliés à l'Internet haut débit. L'EPN a pour mission d'initier les habitants aux différents usages de l'informatique grâce aux compétences d'un animateur multimédia qui accompagne les usagers : pratique du traitement de texte, navigation et recherche sur l'Internet, consultation d'une boîte aux lettres électronique, transfert, classement et retouches de photos numériques, gestion des fichiers et des dossiers, sauvegardes...

⁷² Un *Campus numérique* fait partie des dispositifs du type "présentiel réduit", selon la classification de CompÉTICE du ministère de l'éducation nationale. Les *Campus numériques* ont pour vocation de répondre à des besoins bien identifiés qui se traduisent par des dispositifs de formation modularisés combinant les ressources du multimédia, l'interactivité des environnements numériques et l'encadrement humain et administratif nécessaire aux apprentissages et à leur validation

⁷³ En France, la définition la plus courante pour désigner la formation ouverte et à distance (FOAD) est donnée par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle): « Une formation ouverte et/ou à distance, est un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.». (Circulaire du 20 juillet 2001).

1.8 - Les personnels administratifs

Ils sont actuellement plus particulièrement contraints par des usages « *établis* » (cf. logiciels existants) et des usages « *à venir* ». L'autonomisation professionnelle apparaît toujours plus comme une modalité inéluctable. Ces évolutions confortent l'exigence de veille qui incombe à l'encadrement. Ces personnels sont demandeurs de formations régulières pour actualiser leurs savoir-faire et découvrir de nouvelles applications.

Propositions :

- ils souhaitent être associés aux développements de leurs futurs outils de travail et être informés le plus en amont possibles des changements programmés. Pour ces fonctions de veille, les concepteurs pourraient s'appuyer sur des groupes de praticiens et le réseau des inspecteurs de l'Enseignement Agricole,
- le développement des EPLEFPA « *multi sites* » soulève les questions de gestion intégrée en lien avec les agents comptables qui peuvent être différents d'un site à l'autre,
- le rôle croissant des conseils régionaux (équipements et leur maintenance) implique l'insertion de ces agents dans des dispositifs de formation et de perfectionnement leur permettant d'appréhender et de maîtriser différents logiciels et d'être en mesure d'assurer des tâches de contrôle de gestion,
- le développement de partenariats avec des institutions privées, des associations... soulève des questions similaires.

1.9 - Les personnels de l'exploitation et du hall de technologie

Au sein de l'exploitation, les TIC sont incontournables. Dans la perspective du développement durable, elles peuvent jouer un rôle déterminant. En effet, le développement durable ne s'enseigne pas comme on enseignerait une nouvelle discipline... et l'agriculture durable comme une nouvelle technique. Ce que peuvent apporter les TIC pour l'exploitation et le hall de technologie :

- fournir des réponses à de nouvelles questions,
- interpellier les représentations des élèves,
- contribuer au développement du sens critique,
- développer la pluridisciplinarité,
- apporter des clés de lecture du monde d'aujourd'hui,
- permettre aux enseignants de renouveler leurs pratiques.

Propositions :

- doter les exploitations des outils numériques et des matériels conformément à leur vocation
- former tous les personnels de l'exploitation à l'usage des logiciels
- dans le cadre de l'implication des exploitations dans le développement durable, recourir aux TIC comme outils de communication, de formation et de diffusion des données (liens avec les services déconcentrés, les instituts de recherche – développement).

Au terme de cette approche catégorielle des besoins des différents groupes d'acteurs des établissements de l'enseignement agricole, il est nécessaire de rappeler que c'est toute la communauté éducative qui est concernée par la problématique des TIC.

Le projet NET (Next generation of teachers)⁷⁴ mis en route par l'Unesco a pour objectif de préparer la nouvelle génération d'enseignants au bon usage des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Ce programme est destiné aux établissements de formation des enseignants de la région Asie- Pacifique. A partir de 2008, tous les états membres seront en mesure de préparer les enseignants à tirer le meilleur parti des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage grâce à une formation intégrée dans tous les cursus des établissements nationaux de formation. Il s'agit de préparer *"les élèves à participer activement à l'apprentissage et aux économies et société du savoir"*, mentionne Sheldon Shaeffer, directeur du Bureau régional de l'Unesco à Bangkok.

Ce dispositif ambitieux ne peut naturellement qu'être une référence et non un modèle pour la diffusion des TIC. Il importe que chaque catégorie d'acteur des établissements de l'enseignement agricole soit en mesure de bénéficier de programmes de formation en relation avec les missions éducatives exercées.

L'équipement informatique dans un établissement n'est pas la seule donnée nécessaire pour que pour assurer la mise en oeuvre des compétences nécessaires à l'entrée dans la vie active dans les sociétés du savoir. C'est pourquoi, la communauté éducative, dans son ensemble, est concernée par l'utilisation, le maniement et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. L'élaboration de projets pluridisciplinaires intégrant les TIC est une ressource de grande importance pour les établissements. La tradition de pluridisciplinarité des établissements de l'enseignement agricole peut être opportunément réactivée par des démarches innovantes fondées sur les TIC.

⁷⁴ Source : <http://portal.unesco.org/ci/fr/ev/php> 07/01/2008.

2 - Critères d'évaluation au service du pilotage d'une politique de développement raisonné des TIC et TICE.

Ils concernent la formation des apprenants, les moyens matériels et les moyens humains. Le tableau ci-dessous en présente un condensé. Pour chacun d'eux, nous avons considéré trois catégories d'acteurs : les professionnels des TIC qui oeuvrent dans les établissements, les équipes de direction en raison de leur vision anticipatrice et les usagers des TIC dans les établissements.

Les critères de réussite et les indicateurs de pilotage ont été déterminées dans trois directions :

- les finalités et les moyens,
- la communication et la formation des membres de la communauté de travail
- la pédagogie, le travail des apprenants et le management.

Les tableaux ci-dessous découlent des propositions présentées par les différents groupes professionnels rencontrés lors des restitutions d'étape en établissement : autant de *pistes*, de propositions pour orienter les projets et le développement des TIC dans les établissements.

• **Les finalités et les moyens**

	Les professionnels des TIC	Les équipes de direction	Les usagers
Formation des apprenants	<p>Maîtrise des logiciels généraux et professionnels,</p> <p>Diplôme attestant une bonne maîtrise des outils</p>	<p>Insertion professionnelle réussie,</p> <p>Combinaison judicieuse des différentes approches pédagogiques (usage raisonné des TIC et des TICE)</p>	<p>Obtention de diplômes avec épreuves utilisant les TIC ;</p> <p>Capacité à produire un contenu numérique en écho au niveau des formations suivies et des diplômes visés.</p> <p>Capacité à s'auto documenter avec discernement en utilisant les moteurs de recherche</p>
Moyens matériels	<p>Du matériel en quantité suffisante pour les besoins des établissements</p> <p>Des ordinateurs dans toutes les salles pour une utilisation optimale</p>	<p>Visioconférences</p> <p>Pas de blocage ni de stress à l'arrivée d'un nouveau logiciel</p> <p>Taux d'équipement suffisant</p> <p>Continuité du réseau local et de l'Internet</p>	<p>Logiciels adaptés aux formations en vigueur dans l'établissement</p> <p>Généralisation des CDR, Clé USB fournie chaque année à tout élève de l'établissement,</p> <p>Prêt d'ordinateurs : objectif de réduction de la fracture numérique accès généralisés à tous les outils</p>
Moyens humains	<p>Moins de sollicitations du professeur TIM sur les fondamentaux de l'informatique</p> <p>Des tandems professeur TIM-TEPETA IBA présents dans chaque établissement et dont l'action est intégrée dans le projet d'établissement</p>	<p>Lorsque les professeurs TIM et les TEPETA IBA ne feront plus que du développement et de la maintenance (c'est-à-dire seront dégagés des obligations pédagogiques de <i>face à face</i> : celles –ci étant assurées par l'ensemble des enseignants)</p>	<p>Présence active d'adultes compétents au moment des études, des préparations des rapports de stage et disponibles pour les internes</p>

- **Communication et formation des membres des communautés de travail**

	Les professionnels des TIC	Les équipes de direction	Les usagers
Communication et information	<p>Espace de travail commun (type <i>Conférence</i>) consulté par les communautés professionnelles</p> <p>Mise en ligne des cahiers de textes, des notes, des informations de la vie scolaire</p> <p>Réduction du volume papier pour la communication interne et externe, courriels et conférences</p>	<p>Communication entre les personnels et la direction</p> <p>Circulation de l'information</p> <p>Informations en ligne pour les parents</p>	<p>Part de la culture TIC dans la culture professionnelle</p> <p>Généralisation des usages culturels et sociétaux : cf « Vers la société du savoir »</p> <p>Intégration à un réseau social</p>
Collaboration et échange de pratiques	<p>Partage de cours sur un Intranet</p> <p>Echanges de cours sur différents sites de l'EPL</p> <p>Travail collaboratif inter établissements</p>	<p>Réduction significative des photocopies</p> <p>Ateliers pluridisciplinaires</p>	<p>Capitalisation de supports pédagogiques et de gestion notamment pour la comptabilité</p> <p>Accès simplifié à des plates-formes éducatives</p>
Formation pour les acteurs de l'établissement	<p>Mutualisation de la formation des enseignants : Vers la fin des demandes de formation de base</p> <p>Le C2I obtenu par tous</p>	<p>Gain de temps dans les apprentissages en TIC et TICE</p> <p>Développement de l'autonomie de chaque membre de la communauté de travail</p> <p>Créations de clubs de partage de savoirs</p>	<p>Autonomie par rapport à sa propre formation permanente</p> <p>Que chaque personne sache utiliser les logiciels liés à sa formation</p>

- **La pédagogie, le travail des apprenants et le management**

	Les professionnels des TIC	Les équipes de direction	Les usagers
Pédagogie et travail des apprenants	<p>Positionnements des nouveaux élèves et remédiation par la FOAD</p> <p>Cours en utilisant le multimédia sans soutien du professeur TIM</p> <p>Outils de création de ressources et évolution de l'offre des pratiques</p> <p>Augmentation en volume et valorisation des travaux rendus sous forme numérique</p>	<p>Cours variés utilisant les différents supports possibles</p> <p>Utilisation raisonnée des TIC : « attention à, ne pas éliminer les contacts entre adultes éducateurs et apprenants ! »</p>	<p>Intégration de TIC mais sans usage excessif</p> <p>Utilisation quotidienne des messageries</p> <p>Reconnaissance de l'intérêt des TIC et TICE par tous</p>
Gouvernance de l'organisation	<p>Cohérence du Système d'Information national</p> <p>Simplification des saisies</p>	<p>Le système d'information permet des interfaces aisées avec d'autres institutions publiques</p>	<p>Politique d'acquisition et de partenariat avec les éditeurs de logiciels</p>
Direction de l'établissement	<p>Identification des contributions apportées par les TIM et les TEPETA dans la politique des établissements et des projets d'établissement</p> <p>Commission TIC-TIM et groupes de réflexion ad hoc pour traiter les questions locales en lien avec le projet d'établissement</p>	<p>Engagement et soutien des chefs d'établissements dans le volet TIC & TICE du projet d'établissement</p> <p>Dispositifs permettant des gains de productivité et sécurisant les procédures : ex. la gestion financière, le suivi des absences...</p>	<p>Prise de conscience de la valeur citoyenne de TIC par les apprenants : liens avec les acteurs du territoire, partenariats avec les collectivités locales, des associations, des socioprofessionnels, des structures de recherche et de développement</p>

3 - Critères clefs d'une organisation apprenante

La grande majorité des analyses considèrent qu' une organisation apprenante est une organisation capable de créer, acquérir, modifier et transférer de la connaissance et de faire évoluer son comportement pour exploiter à son propre

développement se nouvelles connaissances. Une organisation ne peut être spontanément déclarée ou se proclamer *apprenante*. Elle le devient par son fonctionnement, ses préoccupations et sa capacité à réfléchir sur les événements qui la traversent. Des activités conduites en groupes restreints, réflexives et anticipatrices comme l'exercice de la résolution de problèmes, l'habitude de travailler en situation de projet, l'échange d'expériences ou le partage des pratiques, les apprentissages en situation de travail ou la mutualisation des connaissances sont des pratiques qui caractérisent une organisation qui permet à ses acteurs d'apprendre à apprendre de leurs expériences.

Les TIC peuvent être vecteurs de ces postures de coopération : elles peuvent faciliter les acquisitions *par* et *dans* le travail, permettre aux acteurs de réinvestir rapidement les apprentissages dans le travail. De même, elles sont en mesure d'aider au développement des compétences en communication interpersonnelle. L'encadrement intermédiaire de l'établissement (CPE, proviseur adjoint, gestionnaire et les chefs de centres constitutifs de l'EPLEFPA), s'il s'installe dans un rôle de chef de projet et d'animation d'équipe.

Le management de l'établissement, de son côté, encourage les initiatives, les démarches innovantes : de son soutien, se construit un état d'esprit fondé sur la reconnaissance du potentiel de chacun. Dans ce mouvement, les TIC, correctement appréhendées par les dirigeants de l'établissement, sont à même de démontrer que le savoir que porte chaque acteur ne relève pas de sa propriété mais doit être entendu comme un atout, une contribution potentielle au développement commun. Les TIC, envisagées autrement que sous le seul aspect technologique peuvent contribuer au développement global de l'établissement.

Pour qu'une organisation accède à la dimension « *apprenante* », celle-ci doit :

- se doter d'une mémoire organisationnelle est l'un des préalables pour qu'un système devienne apprenant,
- avoir un comportement ouvert à l'égard des démarches prospectives,
- revisiter complètement le statut de l'erreur,
- favoriser l'innovation et les processus « *recherche → développement → expérimentation* »,
- faciliter l'échange des pratiques et des savoir-faire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système,
- encourager les savoirs d'actions (*savoir-faire, savoir-comprendre, savoir-combiner, savoir-exprimer*), sachant que sans capitalisation des savoirs, il n'y a pas de connaissances collectives, ni de sens commun et partagé et par conséquent pas d'intelligence collective,

- tenter de répondre face au développement rapide et diversifié des savoirs, à la question complexe de leur repérage, de leur validation, de leur capitalisation, de leur transmission et de leur appropriation,
- se préoccuper des compétences tacites, implicites et explicites, de leur conversion et de leur transformation,
- rendre le travail des acteurs de plus en plus réflexif (cf. groupes ad-hoc en charge d'évaluations formatives vs. normatives. Des dispositifs d'échanges de pratiques paraissent particulièrement adaptés)
- disposer du soutien de l'équipe de direction.

4 - Pistes pour poursuivre

Pour prolonger l'étude, il paraît pertinent d'encourager le travail de groupes à visée pratique et prospective pour consolider, valoriser les pratiques innovantes et identifier les nouveaux enjeux...

Quelles thématiques sont susceptibles d'être porteuses d'avenir ?

- pertinence d'une didactique des TICE,
- place des TIC et TICE dans le référentiel d'emploi des personnels de direction,
- quelle évolution du positionnement conjoint des professeurs TIM et des TEPETA - IBA et de leurs liens avec les DR – TIC ?,
- modalités d'évaluation de l'efficacité des apprentissages des TIC au regard de la triple insertion,
- les TIC et TICE : un élément indispensable du projet d'établissement : pourquoi et comment et à quelles conditions,
- réflexions et propositions concernant les TICE et les TIC dans le prochain schéma prévisionnel des formations.

5 - Développer les TIC et TICE avec quelles méthodes ?

Une demande en trois temps paraît appropriée :

1. identification par les commanditaires de l'étude (DGER et SG) d'une méthodologie de conduite de projet : nomination d'un chef de projet, rédaction d'une lettre de mission, budget , identification d'un budget et d'un programme d'action....
2. organiser des conférences de consensus sur les thématiques retenues
3. mettre en œuvre un séminaire national précédé de rencontres régionales sous l'égide de l'autorité académique.

Qui est concerné ? :

- participants : équipes de direction et professionnels concernés : TIM, TEPETA, enseignants et formateurs, personnels administratifs...
- consultation – *en amont* – pour appréhender leurs visions, projets et attentes : parents d'élèves, apprenants, experts & chercheurs dans les TIC et TICE, élus locaux, socioprofessionnels ...

En guise de conclusion

La prospective est un art difficile où les plus audacieux se sont souvent trompés !

Au rythme des avancées technologiques, les révisions s'avèrent à hauts risques. Une certitude semble néanmoins semer le trouble dans toutes les considérations sur le développement des TIC et des TICE dans le contexte de l'établissement : les jeunes, les élèves des établissements apprennent vite, et souvent bien, le maniement des nouveaux outils technologiques. « *Ils ont une génération d'avance sur nous adultes* », nous disait un CPE rencontré dans un établissement.

Habile façon de dire que les adultes pourraient avoir une génération de retard ! L'établissement ne peut durablement laisser s'installer un écart, voire un fossé entre les compétences multimédias toujours renouvelées des jeunes qui adoptent facilement les équipements et les comportements qu'ils induisent et une communauté adulte qui s'en tiendrait aux traditions et aux fondamentaux de la pédagogie.

La technologie d'aujourd'hui offre maints exemples où les équipements offrent un sens nouveau à la médiation du savoir et des connaissances : tableau interactif, palette graphique, logiciels de présentation, de calcul, sans oublier les logiciels professionnels auxquels s'initient les apprenants sur le site de l'établissement ou à l'occasion de séjours en entreprise.

C'est donc vers un paradigme d'alliance que les adultes et les apprenants doivent se diriger : sans coopération entre les générations, les TIC et les TICE parviendront difficilement à faire entrer l'établissement dans la société de la complexité.

Les TIC et les TICE ont ainsi la capacité de *désacadémiser* les savoirs et les connaissances. Elles sont donc rassembleuses et porteuses de progrès à condition d'être portées par des projets et une vision de progrès de l'éducation.

Annexes

- 1 – Lettre de mission
- 2 – Note de problématique
- 3 – Composition du groupe d'étude de la filière d'emplois
- 4 – Planning des travaux conduits auprès des six établissements de l'échantillon
- 5 – Questionnaires diffusés auprès des DRAF et d'établissements
- 6 – Les professionnels des TIC et TICE dans les établissements : Professeurs TIM, TEPETA « IBA » et autres contributeurs - Enquête auprès des DR – TIC (Printemps 2007)
- 7 – Liste des experts sollicités lors de la phase « *Prospective* »
- 8 – Bibliographie et ressources « *Web* ».
- 9 – Siglier



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Observatoire des
Missions et des Métiers**

Michel CHEVRIER

Le Président

Président du groupe d'études «Les métiers des technologies de l'information et de la communication en EPLEFPA»

251, rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15

Dossier suivi par :
Anne-Marie MITAUT

Mél : anne-marie.mitaut@agriculture.gouv.fr

Objet : lettre de mission

Tél. : 01 49 55 54 44
Fax : 01 49 55 54 98

Paris, le 18 mai 2006

L'observatoire des missions et des métiers est chargé d'assurer une veille prospective sur les missions du ministère de l'agriculture et de la pêche ainsi que sur les métiers et compétences nécessaires pour les exercer. Après avoir fait un état des lieux, notamment en décrivant les emplois, la réflexion doit permettre de contribuer à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC). L'observatoire est ainsi chargé de faire toute recommandation utile à la gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, de parcours professionnels, de formation initiale ou continue pour les années à venir.

Dans le cadre de cette réflexion d'ensemble, vous avez bien voulu accepter d'assurer le pilotage de l'étude relative aux métiers des technologies de l'information et de la communication en établissement public local d'enseignement et formation professionnelle agricoles (EPLFPA) et je vous en remercie vivement.

La présente est une lettre de mission pour la conduite de ce chantier décidé par le conseil d'orientation de l'observatoire, dans sa dernière séance.

1. Champ de l'étude

L'étude porte sur les métiers des technologies de l'information et de la communication en EPLEFPA.

2. Objectifs de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'OMM qui, conduits en 2001, ont permis de définir et de décrire des emplois-types pour les informaticiens du ministère.

- Dans un premier temps, il conviendra de procéder à un état des lieux quantitatif et qualitatif pour les personnels concernés, en affinant notamment les emplois-types pour les EPLEFPA.
- Dans un second temps, la phase prospective permettra d'identifier l'ensemble des facteurs susceptibles de faire évoluer les emplois. Dans les scénarios d'évolution qui seront envisagés, une attention particulière sera à porter à la construction de compétences nouvelles, en écho à l'évolution des missions de l'Etat.

- Enfin, l'étude permettra de formuler des recommandations sur tous les dispositifs d'accompagnement des changements, en matière de gestion des ressources humaines, notamment de recrutement, de formation et de parcours professionnels des personnels concernés.

3. Organisation des travaux

Vous animerez un groupe d'études dont la composition doit inclure, à un niveau adapté, les services et établissements concernés par le champ de l'étude ainsi que des agents exerçant les dits métiers. Ce groupe sera réuni pour définir la stratégie de l'étude et pour examiner périodiquement l'état d'avancement des travaux.

De plus, vous mobiliserez des praticiens reconnus pour leur expertise, selon les modalités adaptées de groupes techniques.

Vous veillerez à une bonne articulation de ce chantier avec les autres travaux en cours et notamment avec l'étude pilotée par Michel BERTIN sur les parcours professionnels des informaticiens du ministère chargé de l'agriculture.

4. Appui de l'OMM

L'ensemble de l'équipe de l'observatoire est à votre disposition de façon permanente.

De plus, vous bénéficierez de l'appui de chargés d'études appartenant au réseau mis en place par l'observatoire.

5. Production attendue

Les travaux déboucheront sur la publication d'un rapport qui comportera les éléments prévus au paragraphe 2 relatifs aux objectifs de l'étude :

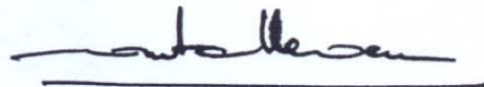
- Etat des lieux comportant notamment la description des emplois types,
- Scénarios d'évolution des missions, des métiers et des compétences des personnels,
- Recommandations pour les acteurs intervenant dans les processus de gestion des ressources humaines

Des éléments du projet de rapport seront présentés, à intervalles réguliers, au groupe d'études.

6. Calendrier

Le délai pour l'aboutissement de cette étude est fixé au mois de septembre 2007.

**Le Président de l'Observatoire des
Missions et des Métiers**



Constant LECOEUR

Copie pour information à Paul VIALLE, Vice-président
et à Claude BERNET, secrétaire général du CGAAER.

Note de problématique

1 - Les commanditaires de l'étude

Créé par le ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) par arrêté du 24 janvier 2000, l'observatoire des missions et des métiers (OMM) constitue un outil d'aide à la décision du secrétariat général dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Aussi, l'OMM est-il chargé de mieux connaître les emplois actuels et futurs du ministère de l'agriculture et de faire toute recommandation notamment en matière de recrutement, de formation et de parcours professionnel des personnels.

Ayant fait sienne une expression des représentants des personnels, la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), en accord avec le secrétariat général du MAP lui-même demandeur d'une architecture d'ensemble des systèmes d'information cohérente et coordonnée, a demandé à l'OMM une étude sur les métiers des technologies de l'information et de la communication en EPLEFPA. Cette étude devra tenir compte, d'une part, du travail déjà réalisé par l'OMM sur la filière d'emploi des «informaticiens» et, d'autre part, de l'étude en cours sur les parcours des informaticiens du ministère de l'agriculture et de la pêche.

2 - Le contexte

Dans les années 90, se sont considérablement développés dans les EPLEFPA les outils informatiques et leur utilisation tant dans le domaine administratif qu'en pédagogie. Les besoins de formation ont alors explosé mais ont été plutôt convenablement satisfaits. Plus récemment, le large développement d'Internet et des Intranet ainsi que l'évolution des applications administratives et pédagogiques a favorisé les stratégies de ces mêmes établissements quant à la mise en place progressive de leur propre système d'information tout en s'insérant dans le système d'information de l'enseignement agricole et en respectant les orientations générales du schéma directeur national des systèmes d'information.

Toutefois, les situations, selon les établissements, sont très diverses quant aux agents oeuvrant dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. En effet, toutes les opportunités ont été saisies, notamment par

les directeurs, pour faire face aux attentes des personnels, en particulier administratif et enseignant, et des apprenants et ceci avant la mise en place d'agents bien identifiés et détenteurs d'un statut. Des professeurs de toutes les disciplines, mais plutôt parmi les plus jeunes et parmi les mathématiciens, se sont investis dans le domaine et ont pris en charge les heures d'enseignement inscrites aux référentiels de formation.

En outre, la montée en puissance des besoins et l'évolution extrêmement rapide des technologies correspondantes ont été diversement prises en compte par les collectivités de rattachement, pouvant même aller au-delà des dispositions découlant de la décentralisation.

Par ailleurs, selon la note de service DGER/SDACE/N2002-2048 du 3 mai 2002, la DGER a défini les missions et obligations des professeurs de technologies informatiques et multimédia (TIM), option nouvellement créée.

En particulier, lorsque la place des technologies de l'information et de la communication au sein des EPLEFPA est évoquée, nous y relevons qu'il s'agit de :

- maîtriser et structurer l'information ayant trait au domaine éducatif,
- développer la communication interne et externe,
- développer les usages des technologies de l'information et de la communication,
- et moderniser les outils de travail.

Il y est aussi spécifié que le rôle du professeur « TIM » s'exerce autour de trois axes :

- des séances de formation conformément aux référentiels,
- l'animation des activités liées aux technologies informatiques et multimédia,
- et s'il exerce la fonction de RTIC, l'organisation du système d'information et sa mise en oeuvre.

A côté de ces enseignants, il faut noter, par le décret n° 2002-1217 du 30 septembre 2002, la création du corps des techniciens des établissements de l'enseignement technique agricole (TEPETA) au sein duquel est définie la branche d'activité « technique de l'enseignement agricole » qui elle-même compte la spécialité « informatique, bureautique et audiovisuel » (« IBA »). La note de service DGER/SDEPC/N2005-2054 du 13 juillet 2005 précise les missions de ces agents c'est-à-dire, en premier lieu, la gestion des matériels informatiques, bureautiques et audiovisuels, leur installation et leur maintenance ainsi que l'administration des réseaux.

3 - Les objectifs de l'étude

L'étude a pour objectifs de :

- décrire quantitativement et qualitativement les emplois-types concernés dans tous les centres qui composent les EPLEFPA y compris dans les centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) et les centres de formation d'apprentis (CFA). La dimension liée à l'existence de salles informatiques voire d'un centre de ressources (CDR) ou d'un espace numérique de travail (ENT) sera aussi traitée ainsi que le degré de satisfaction des usagers de ces locaux et de leurs équipements. La relation et la complémentarité avec le niveau national et le niveau régional (DRTIC et conseil régional) devront être observées et présentées afin de n'omettre aucun aspect de contexte.
- repérer tous les facteurs susceptibles de faire évoluer ces emplois, dont, en particulier:
 - l'impact de ces outils toujours plus performants sur le fonctionnement administratif et sur les pratiques pédagogiques et éducatives des EPLEFPA,
 - les impulsions données par la DGER,
 - les contributions des opérateurs nationaux du système d'appui (ENESAD - CNERTA -centre national d'études et de ressources en technologie avancée-, ENFA,...) ,
 - les politiques et orientations arrêtées par les conseils régionaux sur ce sujet.
- fournir aux gestionnaires des ressources humaines toutes les informations et recommandations qui leur seraient utiles en matière de recrutement, de formation initiale et continue, de parcours professionnel des agents visés par cette étude.

4 - La méthodologie envisagée

Elle est basée sur une déontologie en particulier le respect de l'anonymat, la confidentialité, le retour d'enquête auprès des personnes rencontrées.

Pour mener à bien cette étude, plusieurs étapes sont prévues et décrites ci-après :

- un état des lieux sera réalisé auprès de la DGER pour les aspects quantitatifs et par enquête approfondie, prévue en deux temps, auprès de cinq EPLEFPA (Périgueux, Dunkerque, Lozère, Romans et Fayl-Billot) pour les éléments qualitatifs. Après un premier travail réalisé dans les EPLEFPA, il est décidé d'élargir la recherche d'informations

caractéristiques par une enquête fondée sur l'envoi à tous les autres EPLEFPA d'un questionnaire,

- des éléments pertinents de prospective devront être repérés et analysés eu égard à leur impact respectif,
- des recommandations en découleront et seront transmises pour prise en considération par les commanditaires.

5 - Les productions attendues

L'étude permettra la remise d'un rapport aux commanditaires qui comportera les éléments suivants :

- un descriptif quantitatif et qualitatif des emplois-types,
- une présentation argumentée de l'évolution probable de ces emplois à court, moyen et long termes qui ne négligera pas la place et le rôle tenus par les partenaires des établissements,
- des recommandations débouchant sur plusieurs scénarios d'action et destinées à tous les acteurs intervenant dans les processus de gestion des ressources humaines.

Un rapport d'étape sera présenté au comité de pilotage lors de chacune de ses séances de travail pour validation de la démarche voire, si besoin, pour une relative inflexion de celle-ci puis, au fur et à mesure, pour le suivi des travaux engagés.

Outre celle à faire auprès des commanditaires, une présentation des résultats de cette étude pourra être envisagée auprès des représentants des directeurs d'EPLFPA, des chefs de SRFD, des DRAF et des responsables de la formation initiale et continue des personnels concernés.

6 - Le comité de pilotage, « Groupe d'Etude de la Filière d'emplois »(GEFE)

Pour le suivi de l'étude, un comité de pilotage comptant au maximum une vingtaine de personnes est mis en place et sera présidé par Michel CHEVRIER, IGGREF. La composition complète est présentée à l'annexe 3.

Trois experts désignés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle diversifiée mais en relation avec les domaines abordés : Jean CHEVALDONNE du CNERTA, François CHARLIER du CNED, Denis UTARD inspecteur de l'enseignement agricole, complètent l'effectif.

Enfin, participent également au comité de pilotage Constant LECOEUR, président de l'OMM et Anne-Marie MITAUT, directrice de projet.

Le comité de pilotage se réunira en tant que de besoin sur un rythme d'environ une fois tous les trois mois.

7 - Les chargés de l'étude

Seront François GRANIER, responsable des études à l'OMM; Roland LABREGERE, IPAC à l'ENESAD, et Séverine DECHELLE de la DRDAF de Lyon. Il est aussi arrêté que des échanges aussi fréquents que possible se feront entre les responsables de cette étude et ceux chargés de l'étude sur les parcours des informaticiens du ministère de l'agriculture afin d'en souligner les points communs, les évidentes articulations et les complémentarités.

8 - Le calendrier

Il est prévu que le comité de pilotage soit constitué pour la fin avril et que sa première réunion se tienne le 1^{er} juin 2006.

Le rapport final sera remis, sous réserve de ne pas rencontrer de difficultés insurmontables, dans le courant de l'été 2008.

Composition du comité de pilotage

Michel CHEVRIER	Président du GEFE - IG du GREF - CGAAER
Jacques CLEMENT	Sous-directeur des systèmes d'information - Service de la Modernisation - Secrétaire général
Yves SCHENFEIGEL	Sous-Directeur - DGER
Anne-Marie MATHERAT	Chef du bureau des systèmes d'information, du diagnostic et de la prévision - DGER
Sylvie PERGET	Inspectrice de l'enseignement agricole DGER
Denis UTARD	Inspecteur de l'enseignement agricole DGER
Jean CHEVALDONNE	Directeur du CNERTA - ENESAD
François CHARLIER	Directeur - CNED
Yann DORSEMAINE	Directeur Régional de l'Agriculture & de la Forêt « <i>Limousin</i> » représentant le groupement des DRAF
Anne JEANJEAN	SDSI - Service de la Modernisation - Secrétaire général -
Pascal GIRAUDON	Chef du SRFD - DRAF « <i>Centre</i> ».
Christian TESTE	Chargé de mission - DGER (bureau des systèmes d'information)
Gilles DENIS	Directeur - EPLEFPA Mâcon Davayé
Jean-Michel BREGEON	Directeur-adjoint - EPLEFPA de Montmorillon
Patrick DELAGE	Directeur du CFPPA EPLEFPA de Bressuire
Ludovic BERTOUX	EPLEFPA d'Amiens
Philippe DELBOUYS	EPLEFPA de Pamiers
Nahed JOUNDI	EPLEFPA de Lyon - Dardilly
Sébastien MIRASSOU	EPLEFPA de Tours - Fondettes
Dominique PELISSON	EPLEFPA d'Auxerre
Vincent PETIHUGUENIN	EPLEFPA de Lons - Montmorot
Thierry ROMAIN	EPLEFPA de Sées
Roland LABREGERE	Chargé d'étude - ENESAD - EDUTER
Séverine DECHELLE	Chargée d'études - DRDAF du Rhône
Constant LECOEUR	Président de l'OMM
Anne-Marie MITAUT	Directrice de projet - O.M.M
François GRANIER	Responsable des études - O.M.M

Planning des travaux conduits par le groupe d'étude
de la filière d'emplois

- 1^{er} juin 2006
 - Attributions et positionnement de l'OMM,
 - Présentation et mise en débat de la note de problématique,
 - Identification de deux établissements pour conduire la pré enquête : EPLEFPA de Périgueux et EPLEFPA de la Côte d'Opale - Dunkerque.

- 16 novembre 2006
 - Présentation et mise en débat des données issues de la pré enquête,
 - Les TIC : des représentations contrastées,
 - Intérêts et limites des TIC et des TICE,
 - Des pratiques différenciées,
 - Entre équipements et personnels : un maillon manquant ?
 - Quelles logiques d'apprentissage ?
 - Redéfinition du cadrage de l'étude à la lumière de celles-ci,
 - Identification des quatre établissements pour réaliser l'enquête.

- 3 avril 2007
 - Présentation et mise en débats des analyses issues de l'enquête auprès des quatre établissements : EPLEFPA de Romans sur Isère, de Fayl-Billot, de la Lozère et de Brie Comte Robert.
 - Missions accomplies avec l'aide des TIC et des TICE,
 - Développements envisagés par les acteurs des communautés éducatives
 - Les professionnels des TIC & TICE : ressources mobilisées, contributions, questionnements et appuis souhaités,
 - Les TIC au service de la triple insertion des apprenants.
 - Projet de questionnaire à destination d'un panel de personnels des trente deux établissements et mini enquête auprès des DR-TIC,
 - Présentation du dispositif proposé pour la phase « *Prospective* ».

- 12 juillet 2007
 - Présentation des réponses obtenues des personnels des EPLEFPA sollicités,
 - La phase « *Prospective* »,
 - Points clés de l'évolution des TIC et TICE en EPLEFPA,
 - Proposition de scénarios.
 - Présentation et mise en débat du dispositif pour recueillir les recommandations.

 - 15 janvier 2008
 - Présentation et mise en débat des recommandations,
 - Quelques indicateurs pour appréhender le déploiement raisonné des TIC et TICE au sein des établissements,
 - Propositions pour un suivi de l'étude.
-

Questionnaire adressés aux personnels des
trente deux établissements
(Régions : Auvergne, Lorraine & Midi-Pyrénées)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Observatoire des Missions et des Métiers

Merci de retourner ce questionnaire à l'adresse suivante avant le 20 mai 2007.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Observatoire des Missions et des Métiers
- à l'attention de Mlle Magali BOCHEW -
251, rue Vaugirard
75 732 PARIS Cedex 15
(télécopie : 01.49.55.54.98)

Ce questionnaire a pour objectif de repérer les attentes des personnels d'EPLEFPA concernant les Technologies de l'information et de la Communication (TIC). La finalité est d'identifier les profils des emplois qui devront être assurés d'ici cinq à sept ans par les professionnels des TIC dans les EPLEFPA.

Partie 1 : L'agent

1) Quelle est votre fonction au sein de l'Etablissement ?

- Directeur, précisez le centre constitutif :
- Personnel de la vie scolaire
- Personnel du Centre de Documentation et d'information / Centre de Ressources
- Professeur (sauf professeur TIM)
- Professeur Technologies Informatiques et Multimédia
- Technicien des établissements de l'enseignement technique agricole – Informatique, Bureautique, Audiovisuel
- Personnel de l'administration
- Personnel Technicien Ouvrier de Services et de Santé
- Personnel du Centre de Formation des Apprentis dont les formateurs

- Personnel du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole dont les formateurs
- Personnel de l'exploitation et/ou de l'atelier technique
- Autre :

2) Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 20 à 30 ans
- 30 à 45 ans
- 45 à 55 ans
- Plus de 55 ans

3) Depuis combien de temps travaillez-vous dans l'enseignement agricole ?

- Moins de 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

4) Êtes-vous :

- Titulaire
- Vacataire
- Contractuel

5) Avez-vous des compétences en matière de bureautique?

- Oui un peu
- Oui
- Non

6) Avez-vous des compétences en matière informatique ?

- Oui un peu
- Oui
- Non

7) Avez-vous des compétences en matière de dépannage informatique, de maintenance ?

- Oui
- Non
- Je bricole mais je n'ai pas que ça à faire

Partie 2 : L'Établissement

8) Combien y a-t-il d'élèves au sein de votre établissement ?

- Moins de 200
- Entre 200 et 250
- Entre 250 et 300

- Plus de 300

9) Votre établissement comprend-il ?

- Un professeur TIM
- Un agent TEPETA-IBA
- Les deux

10) Votre établissement est-il couvert par le réseau Internet de manière :

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Insatisfaisante

11) L'équipement en ordinateur (quantité) est-il, selon vous :

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Insatisfaisant

Partie 3 : Les TIC

Parmi ces propositions pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+) , « plutôt pas d'accord » (-) , « pas du tout d'accord » (--).

12) Pour vous, les TIC permettent de :	++	+	-	--
S'informer				
Communiquer				
Coopérer				
Collaborer				
Produire				
S'organiser				
S'évaluer				
Etre évalué				
Mieux travailler				
Autre :				

		++	+	-	--
13	« L'organisation et le fonctionnement de votre établissement sont dépendants des TIC »				
14	« Les TIC sont des outils de simplification de votre travail »				
15	« Une nouvelle expérience en dehors du monde de l'enseignement pourrait vous aider à travailler avec les				

	TIC »				
16	« Une formation professionnelle en matière de TIC compléterait vos connaissances »				
17	« Vous êtes prêts à suivre une formation en matière de TIC »				
18	« La taille de l'établissement influe sur la diffusion des TIC et TICE »				

Parmi les différents logiciels cités, pouvez-vous indiquer si vous les maîtrisez « très bien » (++), « bien » (+), « pas tout à fait » (-), « pas du tout » (--). Indiquez ensuite par une croix les 3 logiciels que vous estimez indispensables dans l'accomplissement de votre fonction.

19) Vous maîtrisez :	++	+	-	--	
First class					
Traitement de texte					
Tableur					
Power Point					
Auto Cad					
Libellule					
Cocwinelle					
Tableau Blanc Interactif					
Logiciel de recherche documentaire					
Autres:					

20) Vous utilisez les TIC :

- De votre propre initiative
- Lorsque cela est obligatoire
- Lorsque cela est nécessaire
- Je n'utilise pas les TIC

21) Êtes vous confrontés à des situations dans lesquelles vous sollicitez une aide extérieure dans le cadre de l'utilisation de l'outil informatique :

- Fréquemment
- De temps en temps
- Rarement
- Jamais

A présent, répondez à la partie qui vous concerne et terminez par la conclusion. Si vous ne vous situez dans aucune des parties, répondez directement à la conclusion.

- La partie 4 concerne le personnel enseignant (ensemble des professeurs, y compris les professeurs TIM et les documentalistes, et des formateurs)
- La partie 5 concerne spécifiquement l'agent TEPETA- IBA et le professeur TIM
- La partie 6 concerne les formateurs en CFA et en CFPPA
- La partie 7 concerne le personnel de la vie scolaire et de l'administration
- La partie 8 concerne les agents TOSS
- La partie 9 concerne le personnel de l'exploitation agricole et de l'atelier technologique
- La partie 10 concerne l'équipe de direction

Partie 4 : Le personnel enseignant

Parmi les différentes utilisations citées ci-dessous, lesquelles maîtrisez-vous « très bien » (++), « bien » (+), « pas tout à fait » (-), « pas du tout » (--). Indiquez ensuite d'une croix dans la dernière colonne, les trois usages qui pour vous sont indispensables.

22) Quelle utilisation des TIC ?	++	+	-	--	
Préparation de cours					
Saisie des notes					
Utilisation du vidéo-projecteur					
Utilisation du magnétoscope					
DVD interactif					
Appareil photo					
Documentation					
Présentation d'exposés					
Saisie et envoi de données entre domicile et l'établissement					
Autres :					

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++), « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
23	« L'accès aux TIC pour les apprenants ne doit pas être différent en formation initiale et en formation continue »				

24	« Participer à des forums entre enseignants permet de mettre à jour et compléter les cours »				
25	« Les TIC permettent de différencier les modes d'apprentissage »				
26	« Les usages des TIC et TICE doivent être différenciés en fonction du niveau des apprenants »				
27	« L'enseignant doit atteindre un niveau de connaissances des TIC qui le rend le plus autonome possible dans leur utilisation »				
28	« La qualité et la quantité des équipements en TIC dans un établissement affectent la pédagogie »				
29	« Dans l'enseignement, il faut privilégier l'usage des TIC »				
30	« Dans l'enseignement, il faut privilégier les pratiques traditionnelles »				
31	« Les inspections valorisent les Nouvelles TIC dans l'établissement »				
32	« Si TIC il doit y avoir, il faut garantir la continuité des services rendus et l'accompagnement des utilisateurs »				

Concernant les élèves, parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
33	« L'établissement doit permettre de garantir l'égalité d'accès aux TIC à tous les apprenants »				
34	« Les élèves doivent être encadrés lors de leurs recherches sur Internet »				
35	« Les élèves doivent être formés sur les modes de recherches sur Internet »				

Parmi les différentes catégories professionnelles citées ci-dessous, pouvez vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--) sur la nécessité d'une collaboration au sein de l'Etablissement.

36) Le professeur / formateur doit travailler avec	++	+	-	--
Les professeurs de la même filière, de la même matière				
L'ensemble des enseignants en formation initiale				
Les formateurs (formation professionnelle)				

Les formateurs informatiques				
Les professeurs TIM				
Les documentalistes				
L'exploitation agricole ou l'atelier technologique				
L'équipe de direction				

Parmi les différentes propositions, indiquez si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

37) Vis à vis de l'équipe pédagogique, les TIC doivent permettre :	++	+	-	--
Renforcer la cohésion de l'équipe pédagogique				
De mettre en œuvre des actions pluridisciplinaires				
De piloter et coordonner l'équipe pédagogique				
Partager des informations et des supports				
Autre :				

Partie 5 : Professeur TIM et agent TEPETA-IBA

38) Comment avez-vous acquis votre savoir en matière de TIC ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Expérience professionnelle
- Coursus professionnel
- Auto-formation
- La formation continue
- Autre (préciser) :

39) Selon vous, comment le personnel enseignant doit-il utiliser les TIC :

- Le personnel enseignant doit être encadré lorsqu'il travaille avec les TIC
- Le personnel enseignant doit devenir autonome s'il souhaite utiliser les TIC
- Le personnel enseignant doit être accompagné pour atteindre un degré d'autonomie satisfaisant et doit pouvoir compter sur un appui en cas de problème

40) Si vous êtes responsable TIC, quelle part de votre mission relève du lycée par rapport à l'ensemble de l'EPLEFPA ?

- Moins de 30%

- Entre 30 et 50%
- Entre 50 et 80%
- Plus de 80%

Parmi ces propos, indiquez si vous êtes « tout à fait d'accord » (++), « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--). Classez ensuite par ordre de priorité (de 1 à 5) les réunions qui sont essentielles au bon fonctionnement de l'établissement.

		++	+	-	--	
41	« La fréquence des réunions avec la ou le documentaliste doit être d'au moins deux fois par mois »					
42	« La fréquence des réunions avec la direction doit être d'au moins 2 fois par mois »					
43	« La fréquence des réunions avec les élèves doit être d'au moins 2 fois par an »					
44	« La fréquence des réunions avec l'équipe pédagogique doit être d'au moins 3 fois par an »					
45	« La fréquence des réunions avec les correspondants des régions doit être d'au moins 2 fois par an »					

Parmi les différents logiciels cités, pouvez-vous indiquer ceux que les élèves maîtrisent « très bien » (++), « bien » (+), « pas tout à fait » (-), « pas du tout » (-). Indiquez ensuite par une croix les 3 logiciels que vous estimez indispensables pour leur futur emploi.

46) Quels logiciels les élèves maîtrisent-ils ?		++	+	-	--	
46-1) Lorsqu'ils arrivent dans l'établissement	Traitement de texte					
	Tableur					
	Power point					
	Auto Cad					
	Logiciels professionnels					
46-2) Lorsqu'ils partent de l'établissement	Traitement de texte					
	Tableur					
	Power point					
	Auto Cad					
	Logiciels professionnels					

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
47	« L'équipe pédagogique doit mieux maîtriser les TIC »				
48	« Le professeur TIM a un rôle de management de l'équipe TICE »				
49	« La répartition de l'équipement informatique sur le territoire de l'établissement doit permettre l'accès au système informatique à tous les élèves »				
50	« Le professeur TIM doit former les acteurs de l'établissement pour faire face aux difficultés en matière de TIC »				
51	« Le professeur TIM doit devenir un animateur de projet »				
52	« L'agent TEPETA-IBA doit pouvoir agir depuis une plateforme »				
53	« L'agent TEPETA-IBA doit être un agent mobile entre différents EPLEFPA »				
54	« La collaboration du DR-TIC aide à construire une nouvelle approche des projets de l'établissement liés aux TIC »				
55	« Les DR-TIC jouent un rôle d'appui technique, relationnel en matière de TIC »				

Partie 6 : Formateurs en CFA et CFPPA

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
56	« L'utilisation des TIC en formation continue doit être plus importante qu'en formation initiale »				
57	« Un niveau insatisfaisant d'un apprenant en matière de TIC constitue un blocage dans le monde professionnel »				
58	« Les TIC ont une influence sur l'image de la formation »				
59	« La formation ouverte à distance doit prendre une place de plus en plus importante quelque soit le public »				

Partie 7 : La vie scolaire et l'Administration

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
60	« Les TIC sont indispensables dans l'accomplissement de votre mission »				
61	« Les TIC optimisent la durée de votre travail »				
62	« Une formation en matière de TIC du personnel de la vie scolaire et de l'administration est indispensable »				
63	« Vos connaissances en matière de TIC sont un atout dans le fonctionnement et l'organisation vos activités »				

Partie 8 : Les agents TOSS

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
64	« La connaissance des TIC est indispensable pour votre travail »				
65	« Une formation en matière de TIC des agents TOSS est nécessaire »				

Partie 9 : L'Atelier Technologique et l'Exploitation Agricole

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
66	« L'accès au réseau Internet y compris sur le domaine de l'exploitation agricole ou de l'atelier technologique est indispensable »				
67	« Le personnel de l'exploitation doit être formé en matière de TIC pour travailler de façon optimale »				

Partie 10 : L'équipe de Direction

68) Comment qualifieriez-vous la communication de votre Etablissement :

- Un EPL qui travaille principalement en réseau
- Un EPL formé de groupes de pairs qui communiquent entre eux
- Un EPL dans lequel tous les agents contribuent au projet

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--).

		++	+	-	--
69	« L'équipe de direction doit être sensibilisée à la politique des systèmes d'informations comme outil de pilotage et de management »				
70	« L'équipe de direction doit être formée aux logiciels de base »				
71	« L'instauration d'une charte informatique doit être systématique dans l'ensemble des établissements »				
72	« Le projet TIC de l'EPLEFPA est conditionné par le fonctionnement effectif de la commission TIM »				
73	« Le projet de l'Etablissement doit prendre en compte les TIC de manière transversale »				
74	« Le Conseil Régional doit être associé au développement des TIC dans l'enseignement et la formation »				
75	« La politique du Conseil Régional aide à construire une nouvelle approche des TIC »				

CONCLUSION

Parmi ces propos, pouvez-vous indiquer si vous êtes « tout à fait d'accord » (++) , « plutôt d'accord » (+), « plutôt pas d'accord » (-), « pas du tout d'accord » (--). Si vous avez répondu « plutôt pas d'accord » ou « pas d'accord du tout », expliquez pourquoi.

		++	+	-	--	Pourquoi ?
76	Les TIC valorisent l'EPLEFPA					
77	Les TIC valorisent l'enseignement agricole					
78	Les TIC contribuent à l'insertion scolaire des apprenants					
79	Les TIC contribuent à l'insertion sociale des apprenants					
80	Les TIC contribuent à l'insertion professionnelle des apprenants					

Annexe 6

Les professionnels des TIC & des TICE auprès des établissements
d'enseignement agricole

- Enquête conduite auprès des DR – TIC au printemps 2007 -

Régions	Nb EPL	DR-TIC	Professeur TIM		Statut		Budget			TEPETA-IBA		Statut		Budget		
			Nb	R-TIC	Tit	Cctl	Etat	Région	EPL	Nb	R-TIC	Tit	Cctl	Etat	Région	EPL
Alsace	3	oui	3	3	3		3			0	0					
Aquitaine	11	oui	11	9	11		11			9	3	7	2	7	2	
Auvergne	12		4	0	3	1	3	1		3,2	0	2,2	1	2,2	1	
Basse-Normandie	7	oui	6	5	6		6			3	0	1	2	1	2	
Bourgogne	12	oui	8,5	8	7,5	1	7,5	0	1	1	0	1		1	0	0
Bretagne	11	oui	5,9	5,9						2	0					
Centre	4	non	2	0	2		2									
Champagne-Ardenne	8	oui	4	4	1	1				2,7	1	2	0,7			
Corse	2	oui	0	0												
Franche-Comté	7	non	5		4	1				4	0	4		4		
Haute Normandie	3	oui	5	1	4	1	4	1		4	0	2	2	2	2	
Ile de France	3	oui	0,7	0	0,7		0,7			2,2	0	0,5	1,7	0,5	1,7	
Languedoc Roussillon	7	oui	5,5	4	5	0,5	5			6	1					
Limousin	8	non	4	0						5	0					
Lorraine	5	oui	2	2	2		2			4	2	1	3			
Midi Pyrénées	18	oui	14	13	13	1	13			9,2	4,3	5,5	3	5,5		
Nord Pas de Calais	8	oui	2,5	2						0	0					
Pays de la Loire	10	oui	5	5	5		5			4	0	4		4		
Picardie	7	oui	4	4	4		4			1	1	1		1		
Poitou Charentes	14	oui	6	6	6		6			7	4	7		7		
PACA																
Rhône Alpes	19	oui	7,86	4,63						6	0					
Guadeloupe	2	oui	0	0						1	1		1			

Martinique	2	oui	1	1		1				1	0		empl jeune	1		
Réunion																
Guyane	1	oui	0	0						0,5	0,5		0,5			
TOTAL	184		107	77,53			72,2	2	1	75,8	17,8			36,2	8,7	0

Autres contributeurs oeuvrant pour le développement des TIC et TICE dans les établissements d'enseignement agricole

- Résultats de l'enquête conduite auprès des DR TIC –printemps 2007 -

Régions	Nb EPL	Nombre, fonctions et statuts				
		Nbre	Fonctions	T	Ctt	R-TIC
Alsace	3	4	ATIC		4	0
Aquitaine	11	7	Techniciens et enseignants (formateur CDI)		7	0
Auvergne	12	5,4	formateur, enseignant PLP TIM sur poste gagé en CFA, prof ESC, tepeta maint réseau et parc électronique	4,2	1,2	0
Basse-Normandie	7	4,7	CFA, CAE, CFPPA		4,7	
Bourgogne	12	8,9	TEPETA+ maintenance CFPPA		8,9	2
Bretagne	11	8,75	ATIC		8,75	0
Centre	4	10,5	prof certifiés math info, informa, techniciens, gestion des réseaux, formation des stagiaires et mise en place de l'information	3,8	6,7	0
Champagne - Ardenne	8	6,2	site Internet, technicien info, développeur multimédia, enseignant SIG, maintenance	1,2	5	0
Corse	2	0,5	DR-TIC et DR-TIC adj (3/4 enseignants)	0,25	0,25	0,5
Franche-Comté	7	2	PCEA TIM et formatrice info	2		0
Haute Normandie	3	0				
Ile de France	3	1	maintenance réseau		1	0
Languedoc Roussillon	7	4,2	techniciens de maintenance, formateur CFPPA		4,2	0
Limousin	8	8	1 CAE + 1 CA		8	0
Lorraine	5	3,5			3,5	1
Midi Pyrénées	18	0,7	ATIC chargé aussi de la mise en place d'un Espace		0,7	0
Nord Pas de C	8	4,44	Formateur CFPPA, Assistant éducation, professeurs (aménagement espace, phys-chimie, TEPETA,	0,9	3,54	0,2
Pays de la Loire	10	9	Professeur, ATIC, Administrateur Réseau	1	8	1
Picardie	7	8	ANTIC		8	0
Poitou Charentes	14	14	CI, Membre direction, prof	1	13	4
PACA	///	0	///	///	///	///
Rhône Alpes	19	11,44	ATIC, Technicien, EJ NTIC, CI CFPPA, Maintenance info, MAJ Site Internet,	0,27	11,17	0,12
Guadeloupe	2	4	Enseignant de Maths Info, Maths PC, CFPPA, ATIC	2	2	0
Martinique	2	8	2 RTIC, 1 Directeur, 5 prof (éco, agro, maths info, zootechnie), 1 Formateur; 1 ATIC	6	2	2

Réunion	///	///	///	///	///	///
Guyane	1	2	enseignants	2		1
TOTAL	184	136,23		24,6	111,61	11,82

Personnalités sollicitées au titre de la phase « Prospective »

Jean-Louis Authelet, Délégué régional à la Formation continue, DRAF
« *Champagne - Ardennes* »,

Jean-Marc Binaud, Chargé de mission - Union Nationale des Acteurs et des
structures de Développement Local – Pantin,

Elisabeth Carrara, Conseillère TICE, Rectorat de Paris,

Patrick Conjard - Département Compétences, Travail emploi, Agence Nationale
pour l'Amélioration des Conditions de Travail - Lyon

Dominique Dolisy-Bonnetaud, Directrice - Fédération des Parcs naturels
Régionaux de France - Paris,

Fabien Fenouillet, Maître de Conférences en Psychologie & apprentissage –
Carrefour Numérique - Université Paris X - Nanterre,

Christine Guillard, Vice-présidente chargée des TIC, Université de Paris X,

Gilbert Lambrecht, Chargé de mission - Fédération des Conseils de Parents
d'Elèves – Paris,

Bruno Lepinois, Délégué régional TIC - DRAF « *Champagne Ardennes* »

Frédéric Moatty, Chargé d'étude – CNRS – Centre d'Etudes pour l'Emploi –
Noisy le Grand,

Christian Marcon - Directeur de l'Institut de la Communication et des Nouvelles
Technologies de l'Université de Poitiers,

Gael Plantin, Professeur TIM – EPLEFPA de Saint-Gervais d'Auvergne,

Serge Pouts-Lajus, Consultant de la revue « *Education et Territoire* » - Paris,

Fabrice Rodenburger – Chargé de mission « *Equipement EPLE* » Direction des
lycées et de l'apprentissage Région « *Champagne-Ardenne* »

Monique Royer, Professeur de l'enseignement agricole – Equipe éditoriale du
« *Café pédagogique* »,

Alain Séré – Inspecteur général de l'Education Nationale – Ministère de
l'Education nationale,

Claude Virlogeux - Agence régionale des technologies de l'information d'Ile de
France – Paris,

Gérard Weidenfeld, Directeur du laboratoire de recherche sur la communication
et l'information scientifique et technique Futuroscope,

Eléments de bibliographies et sites « Web »

Pour aller plus loin. . .

Baron G.L. (1996) *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris.PUF

Baron M., Guin D., Trouche L. (eds.) (2007). *Environnements informatisés et ressources numériques pour l'apprentissage. Conception et usages, regards croisés*. Paris Hermès.

Bardi A.M., Bérard J.M. (2002) *L'école et les réseaux numériques* MEN. Rapport IGEN. Paris

Bardi A.M. & al. (2007) *Rapport sur la contribution des nouvelles technologies à la modernisation du système éducatif*. Rapport IGEN. Paris

Chaptal A. (2003) *L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire* Paris. L'Harmattan

Dieuzeide H. (1994) *Les nouvelles technologies : outils d'enseignement*. Paris. Nathan Pédagogie

Linard M. (1996) *Des machines et des hommes. Apprendre avec les nouvelles technologies*. Paris. L'harmattan

Perriault J. (1989) *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*. Paris. Flammarion

Rabardel P. (1995) *Les hommes et les technologies ; Approche cognitive des instruments contemporains*. Paris Armand Colin

Rabardel P., Pastré P. (2005) *Modèles du sujet pour la conception. Dialectiques activités développement*. Toulouse. Octarès Editions

Quelques sites :

- Sur les usages des TIC et TICE au sein des établissements de l'Education nationale :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/usages/>

- TIC'edu, la lettre des TICE

<http://www2.educnet.education.fr/sections/secondaire/communication/>

- Le portail des enseignants du département de la Marne :

<http://xxi.ac-reims.fr/tic-et-tice51/>

- Le site de l'agence de presse pédagogique

<http://www.infobourg.fr>

- Le site de l'université numérique ingénierie et technologie

<http://unit-tice.emn.fr>

Siglier

APECITA	Association professionnel pour l'Emploi des cadres, Ingénierie et Techniciens en Agriculture
AECE	Adjoint d'enseignement chargé d'enseignement
AT	Atelier technologique
ATOSS	Agents administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFPA	Centre de formation professionnelle agricole
CNEA	Conseil national de l'enseignement agricole
DGH	Dotation globale horaire
DR - TIC	Délégué régional aux technologies de l'information et de la communication
EA	Enseignement agricole
ENESAD	Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon
ENFA	Ecole nationale de formation agronomique
EPLEFPA	Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricoles
ENT	Espace numérique de travail
FCPA	Formation continue professionnelle agricole
IAE	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement
ITA	Ingénieur des travaux agricoles
LEGTA	Lycée d'enseignement général et technologique agricole
MAYA	Logiciel d'interface et de référence entre les EPLEFPA et les DRAF pour la gestion du service des enseignants.
OPA	Organisation professionnelle agricole
PCEA	Professeur certifié de l'enseignement agricole
PLP	Professeur de lycée professionnel
Prof. TIM	Professeur « Technologie l'information et multimédia »
SRFD	Service régional formation et développement
TEPETA IBA	Techniciens des établissements publics d'enseignement agricole option : « <i>Informatique, Bureautique Audiovisuel</i> »
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication Éducatives

Publications antérieures de l'Observatoire des missions et des métiers

Etude de la filière d'emplois des agents des services vétérinaires chargés d'inspection sanitaire en abattoirs – janvier 2002

Olivia Foli (CNRS/LSCI), François Mathieu (DRAF/SRFD Lille)

Secrétaires et assistant(e)s en administration centrale : des emplois au cœur des changements organisationnels – août 2003

Dominique Le Dily (DDAF Laval), François Granier (OMM Paris)

L'avenir de l'ingénierie au ministère de l'agriculture : des professionnels au service des politiques publiques – septembre 2003

Juliette Faivre (EPLEFPA de Chartres), Daniel Valensuela (DPEI Paris), Bernard Chabbal (CFPPA de Carcassonne), François Granier (OMM Paris) avec l'appui d'Hélène Delahaye, étudiante, Université de Paris XIII

Les réseaux de personnes ressources juridiques : une innovation organisationnelle au service de la prévention des contentieux - octobre 2004

Jacques Duterne (DRAF/DDAF Rennes), François Granier (OMM Paris) avec l'appui d'Aziz Loum, étudiant, Université de Paris XIII

Cadres administratifs en services déconcentrés : Un processus de professionnalisation en construction – novembre 2004

Geneviève Dahan-Selzter (Institut d'Etudes Politiques de Paris), François Granier (OMM Paris)

Compétences hydrauliques : Travaux conduits en appui à la mission interministérielle présidée par Monsieur Philippe Huet (IGE) - août 2005

Marie-José Leterme (Agrocampus Rennes), Pascal Duchêne (INFOMA Nancy)
Coordination : François Granier (OMM Paris)

Les emplois des services d'économie agricole à l'épreuve de la nouvelle PAC : quelles évolutions ? quels accompagnements ? – octobre 2005

Sylvie Vareille (DDSV Rhône), Alfred Gros (DRAF Auvergne)

Les métiers de la forêt et des milieux naturels : du métier historique de forestier vers des missions environnementales – novembre 2005

Nelly Mauchamp (CNRS/LISE), François Granier (OMM Paris)

Les métiers de la filière : Gestion financière & comptable – juin 2006

Sylviane Tétart (CGAAER), Laure Béguin (DDSV Bouches du Rhône), Gina Martinez (SG/MISC)

Au service des dynamiques territoriales : des ingénieurs entre enseignement et politiques rurales – septembre 2006

Elisabeth Champalle (INFOMA), Dominique Ragot (DRAF Franche Comté), François Granier (OMM Paris)

Les services de la protection des végétaux : de nouveaux emplois pour de nouveaux défis – octobre 2006

Catherine André (DDSV de la Vendée), Gilles Marsoni (DSV de Guadeloupe), François Granier (OMM)

Le parcours professionnel des cadres techniques du ministère de l'agriculture et de la pêche dans les collectivités territoriales – novembre 2006

Annie Soyeux (DGAL), Pascal Duchêne (INFOMA), Françoise Brunet (Cabinet Accessio)

Au carrefour de nouvelles demandes sociales : les recompositions des métiers de secrétaires et d'assistant(e)s – novembre 2006

Dominique Le Dily (FORMCO), Hélène Delahaye (doctorante, Université de Marne la Vallée), François Granier (OMM)

Mobilité en DRAF / DDAF : quelle gestion et quel développement des compétences ? – janvier 2007

Serge Barzucchetti (Adige Conseil), Martine Boury (DRAF Lorraine)

Le développement des territoires ruraux : contributions des agents du ministère de l'agriculture – avril 2007

Juliette Faivre (DGFAR), Sylvie Kergreis (DGER), François Granier (OMM).

La diversification des parcours professionnels des informaticiens du ministère de l'Agriculture – septembre 2007

Rebecca Akrich (DGAL), Elisabeth Champalle (INFOMA)

Les métiers de la recherche en interface avec les politiques publiques – octobre 2007

Dominique Coste (SRFD Lorraine), Jérôme Coppalle (ENSV Lyon)

Les métiers du contrôle et de l'inspection – novembre 2007

Jacques BEC (DRAF PACA et Corse), Alfred GROS (DRAF Auvergne), François GRANIER (OMM), Jean-Jacques RENAULT (CGAAER)

Diversification des parcours professionnels d'enseignants - novembre 2007

Bernard CHABBAL (EPLEFPA Castelnaudary) et François Granier (OMM)

De la production à la valorisation des données – mai 2008

Françoise HOLARD (DRDAF Picardie), Sylvie VAREILLE (DDSV du Rhône), Gilles MARSONI (DSV de Guadeloupe et François GRANIER (OMM°)

L'évolution des métiers en réponse aux missions des DDEA en collaboration avec CEDIP du MEEDDAT – juin 2008
